

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°27-2024
Approbation transformation du syndicat mixte de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY), Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET), Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE) Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Dans le cadre de la transformation de l'APTV en EPAGE, plusieurs membres du syndicat ont délibéré avant que le conseil syndical de l'APTV ne délibère afin d'approuver sa transformation en EPAGE.

Selon le code général des collectivités territoriales et dans le cadre d'une modification statutaire, les membres doivent délibérer après le conseil syndical et une fois la notification de cette délibération.

L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise n'ayant délibéré uniquement le 6 février 2024, le conseil communautaire doit se prononcer de nouveau sur l'approbation du changement syndicat mixte APTV en EPAGE.

Vu le code de l'environnement, notamment son article L.213-12,

Vu le SDAGE Rhône Méditerranée Corse et notamment l'orientation fondamentale n°4 (dispositions 4-8 et 4-9 : "structurer la maîtrise d'ouvrage à une échelle pertinente") visant à :

Assurer la gestion équilibrée des ressources en eau et la prévention des inondations par une maîtrise d'ouvrage structurée à l'échelle des bassins versants (4-8) ;

Encourager la reconnaissance des syndicats de bassin versant comme EPAGE ou EPTB (4-9) (rappeler à cet égard que le territoire de la Tarentaise est considérée comme un secteur prioritaire où la création d'un EPAGE / EPTB doit être étudiée sans quoi le préfet coordonnateur de bassin peut prendre l'initiative de leur création) ;

Vu les statuts du syndicat mixte de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise, approuvé par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022 et son article 1-3 qui propose la demande de reconnaissance du syndicat en EPAGE ;

Vu la délibération du comité syndical « animation du grand cycle de l'eau GEMAPI » de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise du 13 juin 2023, approuvant le dépôt du dossier et l'engagement du syndicat dans le processus de transformation en EPAGE,

Vu le dépôt du dossier de demande de transformation en EPAGE de l'APTV et de sa période d'instruction par les services de la DREAL,

Vu la délibération n°2023 – 11 du Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée du 6 octobre 2023 (joint en annexe) qui émet un avis favorable à la reconnaissance de l'APTV en tant qu'EPAGE, et recommande de :

Ajuster la programmation financière afin de répondre aux enjeux du SDAGE, de son programme de mesures et du PGRI, au-delà des actions identifiées dans le programme d'études préalables au futur PAPI 3, qui devra intégrer l'impact du changement climatique sur l'hydrologie ;

Mener une réflexion pour intégrer la compétence de surveillance de la ressource en eau correspondant à l'item 11 du L.211-7 du code de l'environnement ;

Au-delà, poursuivre les démarches d'acquisition de connaissance, d'animation et de concertation en vue de la préservation de la ressource en eau avec notamment la mise en œuvre d'une trajectoire de sobriété des usages,

Animer une instance de concertation multi-acteurs à l'échelle du bassin versant, en faisant perdurer et évoluer si nécessaire le comité de bassin déjà existant, en cohérence avec la disposition 4-01 du SDAGE 2022-2027

Vu le courrier de Madame la Préfète coordonnatrice du bassin Rhône Méditerranée en date du 27 octobre 2023 qui émet un avis favorable à la transformation du syndicat de l'APTV en EPAGE (joint en annexe),

Afin de finaliser le processus administratif, il est nécessaire que le syndicat de l'APTV et ses collectivités membres, produisent une délibération concordante sollicitant la transformation du syndicat mixte en Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Il est précisé que l'avis des collectivités

membres sera réputé favorable en l'absence de réponse dans un délai de 3 mois à la réception de la notification par l'APTV.

Après délibération concordante de tous, le comité syndical transmet la proposition de transformation en EPAGE au préfet de département, pour que celui-ci l'approuve par un arrêté préfectoral.

Il est précisé que cette transformation du syndicat en EPAGE n'appelle pas à modifier les statuts de l'APTV dans l'immédiat, mais que ce dernier pourra ultérieurement intégrer cette transformation dans ses statuts.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND note des recommandations formulées par le comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée,

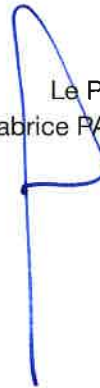
APPROUVE la demande de transformation du syndicat mixte de l'APTV en tant qu'EPAGE.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE

Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°28-2024
Création d'un poste de direction sur le Pôle Famille et suppression d'un poste sur le service Petite Enfance

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY), Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET), Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE) Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Le Président explique que lors de la prise de compétence de la Petite Enfance, en lien avec la CCVA au sein du service unifié, il était envisagé de créer un poste de directeur du pôle famille afin de coordonner la politique du pôle et de superviser l'ensemble des missions de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Dans la perspective de cette nouvelle organisation, et pour rester à effectif constant, il convient de créer un poste de direction sur le Pôle famille avec la création d'un emploi permanent et de supprimer un poste de responsable sur le service Petite Enfance.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

De la même façon, il revient au conseil communautaire de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose de créer, à compter du 1^{er} avril 2024, un emploi permanent de directeur du pôle Famille relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade d'infirmier de classe supérieure à temps complet.

En parallèle, compte tenu de la réorganisation du pôle famille, il convient de supprimer l'emploi de responsable du service petite enfance.

Cette suppression est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial. Ce dernier s'est prononcé de manière favorable dans sa séance du 5 mars 2024.

Il est donc proposé au conseil communautaire de procéder à la création d'un poste de direction du Pôle Famille et à la suppression de l'emploi de responsable du service petite enfance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.542-1 à L.542-5

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 5 mars 2024,

Considérant que les besoins du pôle famille nécessitent la création d'un poste de direction du Pôle Famille et la suppression d'un emploi permanent de responsable du service petite enfance,

Considérant le tableau des effectifs adopté par le conseil communautaire le 21 décembre 2023,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CREE un emploi permanent sur le grade d'infirmier en soins généraux relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de directeur du pôle famille à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2024,

SUPPRIME un emploi permanent de responsable du service petite enfance à temps complet à raison de 35/35^e, de catégorie B, au grade d'infirmier en soins généraux relevant du cadre d'emplois des infirmiers.

DIT que la dépense correspondante sera inscrite au budget primitif.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°28-2024 - code 4.1.1 - Création d'un poste de direction sur le Pôle Famille et suppression d'un poste sur le service Petite Enfance



99_DE-073-200023299-20240326-28_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°29-2024
Création d'un emploi permanent à temps complet -
Gestionnaire ressources humaines

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moutiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*), Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*), Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*), Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent pour participer à la gestion des ressources humaines des agents de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise : élaboration de la paie, gestion de la carrière, de l'absentéisme et de la formation professionnelle.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose de créer, à compter du 1^{er} avril 2024, un emploi permanent de gestionnaire des ressources humaines relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet .

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire.

Il demande que le conseil communautaire l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L. 332-8 3^o du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine des ressources humaines, et sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CREE un emploi permanent sur le grade de rédacteur principal de 2^e classe relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de gestionnaire de ressources humaines à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2024,

AUTORISE le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire,

DIT que la dépense correspondante sera inscrite au budget primitif.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise par l'autorité administrative, implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°29-2024 - code 4.1.1 - Création d'un emploi permanent à temps complet - Gestionnaire ressources humaines

Application agréée E-legal@yze.com
99_DE-073-200023299-20240326-29_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°30-2024
Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY), Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET), Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE) Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire 21 décembre 2023,

Considérant que les évolutions de carrière des agents et les besoins des services publics nécessitent des créations ou des suppressions d'emplois et de postes, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs afin que celui-ci reflète la réalité des emplois pourvus,

Monsieur le Président propose :

Filière technique :

Création :

- Un poste d'agent technique, cadre d'emploi des agents techniques territoriaux - catégorie hiérarchique C - à temps complet, soit 35 /35^e,

Filière administrative :

Création :

- Un poste d'adjoint administratif, cadre d'emploi des adjoints administratifs - catégorie hiérarchique C - à temps complet, soit 35/35^e,
- Un poste de rédacteur principal de 2^e classe, cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux - catégorie hiérarchique B - à temps complet, soit 35/35^e,
- Un poste d'attaché principal, cadre d'emploi des attachés territoriaux - catégorie hiérarchique A - à temps complet, soit 35/35^e,

Suppression :

- Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe, cadre d'emploi des adjoints administratifs - catégorie hiérarchique C - à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires, soit 22/35^e,

Filière sociale

Création :

- Un emploi permanent de directeur du Pôle Famille sur le grade d'infirmier en soins généraux relevant de la catégorie hiérarchique B - à temps complet, soit 35/35^e,

Suppression :

- Un emploi permanent de responsable du service petite enfance à temps complet à raison de 35/35^e, de catégorie B

Filière animation :

Création :

- Un poste d'animateur principal de 2^e classe, cadre d'emploi des animateurs territoriaux - catégorie hiérarchique B - à temps complet, soit 35 /35^e,

Suppression :

- Un poste d'animateur principal de 1^{re} classe, cadre d'emploi des animateurs territoriaux - catégorie hiérarchique B - à temps complet, soit 35 /35^e,
- Un poste d'animateur, cadre d'emploi des animateurs territoriaux - catégorie hiérarchique B - à temps complet, soit 35 /35^e,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE la création des postes susvisés,

DECIDE la suppression des postes susvisés,

MODIFIE en conséquence le tableau des emplois et des effectifs à compter du 1^{er} avril 2024

PRECISE que l'ensemble des dépenses de personnel correspondant à ces créations de poste sont inscrites au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Projet d'actualisation du tableau des emplois et des effectifs - 1er avril 2024

Filière	Grade	Catégorie	Avant modification			Après modification			Statut	MODIFICATIONS ET ACTUALISATIONS	
			Temps complet	Temps non complet	Quotité de temps	Temps complet	Temps non complet	Quotité de temps			
Filière administrative	Attaché principal	A	1			2		35h00	1 non titulaire	Poste DRH	
	Attaché	A	1			1			1 titulaire		
			3			3			3 non titulaires		
	Rédacteur ppal 2ème classe	B	0			1				Nouveau besoin service RH	
	Rédacteur	B	1			1			1 poste vacant		
	Adj. Adm ppal de 1ère classe	C	4				4			2 titulaires 2 CDI de droit public	
					1	22h00		0	22h00	1 non titulaire	Poste secrétariat EDA à supprimer
Adj. Adm ppal de 2ème classe	C	6			6			6 titulaires			
Adjoint adm.	C	2				2			2 titulaires		
				1	32h00		1	32h00	1 non titulaire	Poste secrétariat EDA créé	
				1	35h00	2			35h00	Titulaire	
Filière technique	Ingénieur principal	A	1			1			1 titulaire		
	Tech. ppal de 1ère classe	B	1			1			1 titulaire		
	Tech. ppal de 2ème classe	B	1			1			1 titulaire		
	Technicien	B	1			1			1 non titulaire		
	Agent de maîtrise principal	C	1			1			1 titulaire		
	Agent de maîtrise	C	0			0			/		
	Adj. tech. ppal de 1ère classe	C	5			5			5 titulaires		
	Adj. tech. ppal de 2ème classe	C	5			5			4 titulaires 1 poste vacant		
	Adjoint technique	C	5				6			3 titulaires 3 non titulaires	1 changement de filière
				1			1	21h30	1 non titulaire		
				1	27h80		1	27h80	1 non titulaire		
				1			1	25h00	1 titulaire		
				1	17h30		1	17h30	1 non titulaire		
			1	5h30			1	5h30	1 non titulaire		
Filière enseignement	Assistant d'enseignement art. ppal de 1ère classe	B	3			3			3 titulaires		
				1	8h30		1	8h30	1 titulaire		
				1	16h00		1	16h00	1 titulaire		
	Assistant d'enseignement art. ppal de 2ème classe	B	1	2			2			2 titulaires	
					1	10h30		1	10h30	1 non titulaire	
					1	12h45		1	12h45	Poste piano vacant	
					1	7h00		1	7h00	1 non titulaire	
					1	7h30		1	7h30		
	Assistant d'ens. artistique	B	2		1	12h00	2	1	12h00	1 non titulaire	
					1	13h45		1	13h45	1 non titulaire	
					1	10h00		1	10h00	1 non titulaire	
	Adj. du pat. ppal de 1ère classe	C	1			1			1 titulaire		
	Adj. du pat. ppal de 2ème classe	C		1	28h00		1	28h00	1 titulaire		
Adj. du patrimoine	C	1			1			1 titulaire			
Filière animation	Animateur ppal de 1ère classe	B	1			0			1 titulaire	Départ à la retraite	
	Animateur ppal de 2ème classe	B	1			2			1 titulaire	Nomination suite réussite concours	
	Animateur	B	2			1			1 non titulaire	Suppression suite réussite concours	
	Adj. animation ppal de 1ère classe	C	2			2			2 non titulaires		
	Adj. animation	C	7			7			2 titulaires 5 non titulaires		
Filière éducation	Educateur de classe exceptionnelle	A	1			1			1 titulaire		
	Educateur de Jeunes Enfants	A	1			1			1 non titulaire		
				1	31h30		1	31h30	1 non titulaire		
	Puéricultrice normale	A		1	29h09		1	29h09	1 non titulaire		
	Infirmier de classe supérieur	B	1			1			1 titulaire	Poste de Direction du Pôle Famille	
Infirmier en soins généraux	B	1			1						

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Filière médico-sociale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1			1			1 titulaire		
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	6			6			6 non titulaires		
				3	28h00		3	28h00	1 titulaire 1 non titulaire		
	Agent social ppal de 1ère classe	C		1	6h00			1	6h00	1 non titulaire	
		C		1	28h00			1	28h00	Titulaire	
	Agent social ppal de 2ème classe	C	1				1			1 titulaire	
Agent social	C		1	30h00			1	30h00	1 titulaire		
			2	28h00			2	28h00	2 titulaires 1 non titulaire		
Crèche familiale	Assistants maternels	/	4			4			2 CDI de droit publics 1 non titulaire en CDD 1 poste vacant		
TOTAL			72	28		72	28				

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°31-2024
Approbation du compte de gestion 2023 du budget principal

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*), Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*), Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget principal

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°32-2024**Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe DÉCHETS**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*), Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*), Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-32_2024-DE

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe DECHETS.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, au pénal, est définitive.

Délibération n°32-2024 - code 7.1.1.2 - Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°33-2024**Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe Transports scolaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*), Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*), Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe Transport scolaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°34-2024
Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe SPANC

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*), Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*), Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe SPANC.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°34-2024 - code 7.1.1.2 - Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe SPANC Application agréée E-lega@e.com

99_DE-073-200023299-20240326-34_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°35-2024
Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe
Cœur de Tarentaise Tourisme

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY), Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET), Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE) Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°35-2024 - code 7.1.1.2 - Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°36-2024**Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe ZAE La Contamine**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY), Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS),
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET), Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE) Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle au conseil communautaire qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe ZAE les Contamines

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°37-2024**Adoption du compte administratif 2023 du budget principal**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-37_2024-DE

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget Principal, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Monsieur le Vice-Président aux finances présente par ailleurs les restes à réaliser de l'exercice 2023 qui, s'ils n'apparaissent pas dans le compte de gestion, seront à prendre en compte dans l'affectation des résultats, afin de permettre leur réalisation au sein de la section investissement du budget prévisionnel 2024.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget principal de la CCCT, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	12 709 420.92
Recettes	13 506 822.96
Résultat exercice 2023	797 402.04
Résultat 2022 reporté	1 577 469.37
Résultat total 2023 à reporter	2 374 871.41
Investissement	CA 2023
Dépenses	4 036 519.74
Recettes	4 358 727.64
Résultat exercice 2023	322 207.90
Résultat 2022 reporté	- 1 995 319.74
Résultat total 2023 à reporter	- 1 673 111.84
Reste à Réaliser Dépenses	454 829.39
Reste à Réaliser Recettes	766 927.15
Financement supplémentaire	312 097.76

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise est définitive et exécutoire.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalize.com

Délibération n°37-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget principal

99_DE-073-200023299-20240326-37_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CC COEUR DE
TARENTEISE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002329900031

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	70
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	104
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	109
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	110
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	111
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	113
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	114
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	115
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	116
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
A4 - Etat des provisions	118
A5 - Etalement des provisions	119
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	120
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	121
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	123
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	124
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	125
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	126
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	127
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	128
A8 - Etat des charges transférées	129
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	130
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	131
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	136
A10.3 - Opérations liées aux cessions	138
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	139
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	140
A11 - Etat des travaux en régie	141
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	143

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	144
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	145
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	146
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	147
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	148
B1.6 - Etat des engagements reçus	



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	150
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	151
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	152
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	153
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	154
C1.2 - Actions de formation des élus	159
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	160
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	161
C3.2 - Liste des établissements publics créés	162
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	163
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	164
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	165
C3.6 - Identification des flux croisés	168
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	169
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	170
D2 - Arrêté et signatures	171

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 73181	CC COEUR DE TARENDAISE BUDGET CC COEUR DE TARENDAISE	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,86 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,34 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,14 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 709 420,92	G	13 506 822,96
	Section d'investissement	B	4 036 519,74	H	4 358 727,64

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 577 469,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 995 319,74 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	18 741 260,40	= G+H+I+J	19 443 019,97
-----------------------------------	--	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	454 829,39	L	766 927,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	454 829,39	= K+L	766 927,15

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 709 420,92	= G+I+K	15 084 292,33
	Section d'investissement	= B+D+F	6 486 668,87	= H+J+L	5 125 654,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	19 196 089,79	= G+H+I+J+K+L	20 209 947,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	454 829,39	L	766 927,15
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		766 927,15
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		4 814,88		

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024 00

Application agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	3 925,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 723,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	334 365,89	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 925 682,00	2 915 754,64	525 907,55	0,00	484 019,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 600 000,00	3 393 531,45	4 971,27	0,00	201 497,28
014	Atténuations de produits	2 889 831,00	2 732 304,00	0,00	0,00	157 527,00
65	Autres charges de gestion courante	1 984 195,00	1 901 197,04	7 760,11	0,00	75 237,85
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 399 708,00	10 942 787,13	538 638,93	0,00	918 281,94
66	Charges financières	48 346,91	42 570,97	5 578,26	0,00	197,68
67	Charges exceptionnelles	327 570,70	247 208,06	0,00	0,00	80 362,64
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	800,00	214,30			585,70
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 776 425,61	11 232 780,46	544 217,19	0,00	999 427,96
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 417 249,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	979 996,55	932 423,27			47 573,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 397 246,41	932 423,27			1 464 823,14
TOTAL		15 173 672,02	12 165 203,73	544 217,19	0,00	2 464 251,10
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	52 000,00	71 484,34	0,00	0,00	-19 484,34
70	Produits services, domaine et ventes div	1 117 945,37	803 597,83	11 000,00	0,00	303 347,54
73	Impôts et taxes	9 056 004,00	9 242 218,00	0,00	0,00	-186 214,00
74	Dotations et participations	2 534 144,00	2 533 262,23	74 762,00	0,00	-73 880,23
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	53 400,12	0,00	0,00	91 599,88
Total des recettes de gestion courante		12 905 093,37	12 703 962,52	85 762,00	0,00	115 368,85
76	Produits financiers	8 027,53	9 035,23	0,00	0,00	-1 007,70
77	Produits exceptionnels	26 000,00	50 981,46	0,00	0,00	-24 981,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 939 120,90	12 763 979,21	85 762,00	0,00	89 379,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	657 081,75	657 081,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		657 081,75	657 081,75			0,00
TOTAL		13 596 202,65	13 421 060,96	85 762,00	0,00	89 379,69
Pour information		(3) 1 577 469,37				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 814,88	0,00	4 814,88	0,00
204	Subventions d'équipement versées	33 925,00	0,00	3 925,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	438 397,67	268 759,63	111 723,62	57 914,42
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 080 259,70	2 576 738,25	334 365,89	169 155,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 557 397,25	2 845 497,88	454 829,39	257 069,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	9 502,77	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 316,66	473 316,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	488 319,43	487 819,43	0,00	500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 045 716,68	3 333 317,31	454 829,39	257 569,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	657 081,75	657 081,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	155 212,81	46 120,68		109 092,13
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	812 294,56	703 202,43		109 092,13
	TOTAL	4 858 011,24	4 036 519,74	454 829,39	366 662,11
	Pour information	(2) 1 995 319,74			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 253 197,06	2 450 046,36	766 927,15	36 223,55
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 400,00	0,00	-1 400,00
	Total des recettes d'équipement	3 253 197,06	2 451 446,36	766 927,15	34 823,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	260 000,00	142 070,33	0,00	117 929,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	731 977,06	731 977,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 697,64	54 689,94	0,00	1 007,70
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 047 674,70	928 737,33	0,00	118 937,37
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 300 871,76	3 380 183,69	766 927,15	153 760,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 417 249,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	979 996,55	932 423,27		47 573,28
041	Opérations patrimoniales (1)	155 212,81	46 120,68		109 092,13
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 552 459,22	978 543,95		1 573 915,27
	TOTAL	6 853 330,98	4 358 727,64		

766 REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 441 662,19		3 441 662,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 398 502,72		3 398 502,72
014	Atténuations de produits	2 732 304,00		2 732 304,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 908 957,15		1 908 957,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	48 149,23	0,00	48 149,23
67	Charges exceptionnelles	247 208,06	0,00	247 208,06
68	Dot. aux amortissements et provisions	214,30	932 423,27	932 637,57
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 776 997,65	932 423,27	12 709 420,92
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	0,00	9 502,77
13	Subventions d'investissement	0,00	18 910,37	18 910,37
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	473 316,66	0,00	473 316,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		638 171,38	638 171,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	268 759,63	8 362,52	277 122,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 576 738,25	37 758,16	2 614 496,41
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 333 317,31	703 202,43	4 036 519,74
Pour information				1 995 319,74
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 995 319,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	71 484,34		71 484,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	814 597,83		814 597,83
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 242 218,00		9 242 218,00
74	Dotations et participations	2 608 024,23		2 608 024,23
75	Autres produits de gestion courante	53 400,12	0,00	53 400,12
76	Produits financiers	9 035,23	0,00	9 035,23
77	Produits exceptionnels	50 981,46	657 081,75	708 063,21
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 849 741,21	657 081,75	13 506 822,96
Pour information				1 577 469,37
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 070,33	0,00	142 070,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	731 977,06		731 977,06
13	Subventions d'investissement	2 450 046,36	0,00	2 450 046,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	8 362,52	8 362,52
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	1 400,00	37 758,16	39 158,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	54 689,94	0,00	54 689,94
28	Amortissement des immobilisations		926 947,27	926 947,27
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		5 476,00	5 476,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 380 183,69	978 543,95	4 358 727,64
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 925 682,00	2 915 754,64	525 907,55	0,00	484 019,81
60611	Eau et assainissement	23 150,00	4 689,41	0,00	0,00	18 460,59
60612	Energie - Electricité	124 599,00	88 026,75	0,00	0,00	36 572,25
60621	Combustibles	93 300,00	65 559,66	0,00	0,00	27 740,34
60622	Carburants	13 500,00	10 518,45	0,00	0,00	2 981,55
60623	Alimentation	8 700,00	10 531,95	0,00	0,00	-1 831,95
60628	Autres fournitures non stockées	6 600,00	2 947,62	0,00	0,00	3 652,38
60631	Fournitures d'entretien	10 755,00	9 875,55	32,41	0,00	847,04
60632	Fournitures de petit équipement	21 300,00	20 925,32	2 017,31	0,00	-1 642,63
60636	Vêtements de travail	3 850,00	1 100,76	0,00	0,00	2 749,24
6064	Fournitures administratives	7 400,00	6 351,96	0,00	0,00	1 048,04
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	17 800,00	16 216,25	890,00	0,00	693,75
6068	Autres matières et fournitures	2 900,00	843,69	0,00	0,00	2 056,31
611	Contrats de prestations de services	560 598,00	393 250,10	71 996,44	0,00	95 351,46
6132	Locations immobilières	247 400,00	242 075,90	0,00	0,00	5 324,10
6135	Locations mobilières	8 550,00	22 491,46	700,00	0,00	-14 641,46
614	Charges locatives et de copropriété	27 250,00	25 004,93	0,00	0,00	2 245,07
61521	Entretien terrains	176 400,00	158 350,86	0,00	0,00	18 049,14
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 400,00	25 282,98	1 588,48	0,00	-5 471,46
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 400,00	1 546,54	0,00	0,00	1 853,46
61551	Entretien matériel roulant	10 550,00	15 291,37	963,44	0,00	-5 704,81
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 150,00	36 722,26	308,00	0,00	3 119,74
6156	Maintenance	119 920,00	56 987,63	3 809,19	0,00	59 123,18
6161	Multirisques	34 000,00	32 444,65	155,07	0,00	1 400,28
617	Etudes et recherches	130 929,00	89 916,00	9 204,00	0,00	31 809,00
6182	Documentation générale et technique	5 600,00	3 431,28	100,00	0,00	2 068,72
6184	Versements à des organismes de formation	25 850,00	25 008,60	19 274,48	0,00	-18 433,08
6188	Autres frais divers	3 500,00	2 768,03	0,00	0,00	731,97
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	1 174,56	0,00	0,00	-1 064,56
6226	Honoraires	62 000,00	4 843,20	0,00	0,00	57 156,80
6228	Divers	6 000,00	3 313,50	0,00	0,00	2 686,50
6231	Annonces et insertions	12 440,00	9 979,03	588,00	0,00	1 872,97
6232	Fêtes et cérémonies	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6236	Catalogues et imprimés	17 280,00	8 640,66	640,14	0,00	7 999,20
6237	Publications	42 200,00	20 639,43	245,90	0,00	21 314,67
6247	Transports collectifs	1 735 528,00	1 388 568,70	320 034,34	0,00	26 924,96
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 658,88	0,00	0,00	-158,88
6256	Missions	19 000,00	16 059,70	219,67	0,00	2 720,63
6257	Réceptions	27 580,00	13 465,96	1 615,00	0,00	12 499,04
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	5 255,16	0,00	0,00	-3 555,16
6262	Frais de télécommunications	30 733,00	20 789,31	0,00	0,00	9 943,69
627	Services bancaires et assimilés	1 740,00	1 895,49	0,00	0,00	-155,49
6281	Concours divers (cotisations)	10 930,00	7 015,60	50,00	0,00	3 864,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 430,00	0,00	0,00	0,00	1 430,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	127 570,00	-9 881,29	89 518,68	0,00	47 932,61
6288	Autres services extérieurs	70 400,00	50 047,79	1 957,00	0,00	18 395,21
63512	Taxes foncières	5 790,00	4 049,00	0,00	0,00	1 741,00
6358	Autres droits	100,00	80,00	0,00	0,00	20,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 600 000,00	3 393 531,45	4 971,27	0,00	201 497,28
6217	Personnel affecté par la commune membre	272 760,95	196 054,01	4 971,27	0,00	71 735,67
6218	Autre personnel extérieur	14 595,00	5 956,02	0,00	0,00	8 638,98
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 877,00	9 325,43	0,00	0,00	-448,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 062,00	43 658,56	0,00	0,00	-2 596,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	18 062,05	14 296,73	0,00	0,00	3 765,32
64111	Rémunération principale titulaires	1 214 297,37	916 486,79	0,00	0,00	297 810,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	37 470,00	23 759,31	0,00	0,00	13 710,69
64118	Autres indemnités titulaires	426 904,33	269 110,05	0,00	0,00	157 794,28
64131	Rémunérations non tit.	686 039,70	968 514,64	0,00	0,00	-282 474,94
64138	Autres indemnités non tit.	29 430,00	13 634,03	0,00	0,00	15 795,97
64161	Emplois jeunes	64 200,00	570,67	0,00	0,00	63 629,33
64168	Autres emplois d'insertion	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	6 941,80	0,00	0,00	-6 941,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	349 354,49	426 402,53	0,00	0,00	-77 048,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	196 159,94	333 156,38	0,00	0,00	-136 996,44
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 823,20	38 735,09	0,00	0,00	-11 911,89
6455	Cotisations pour assurance du personnel	157 491,97	84 680,94	0,00	0,00	72 811,03
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	3 114,00	0,00	0,00	3 114,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024 00

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2000023299-20240326-37_2024CA-B

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	112,47	0,00	0,00	-112,47
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 971,00	14 081,68	0,00	0,00	-2 110,68
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 711,00	23 320,05	0,00	0,00	-2 609,05
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 890,00	743,82	0,00	0,00	1 146,18
6488	Autres charges	17 000,00	876,45	0,00	0,00	16 123,55
014	Atténuations de produits	2 889 831,00	2 732 304,00	0,00	0,00	157 527,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	8 000,00	7 526,00	0,00	0,00	474,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	164 414,00	0,00	0,00	0,00	164 414,00
739221	FNGIR	284 852,00	284 852,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 432 565,00	2 432 565,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	7 361,00	0,00	0,00	-7 361,00
65	Autres charges de gestion courante	1 984 195,00	1 901 197,04	7 760,11	0,00	75 237,85
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	52 573,52	7 760,11	0,00	-60 333,63
6518	Autres	13 250,00	238,72	0,00	0,00	13 011,28
6531	Indemnités	63 000,00	59 634,60	0,00	0,00	3 365,40
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 800,00	3 692,57	0,00	0,00	107,43
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 000,00	14 202,65	0,00	0,00	-1 202,65
6535	Formation	800,00	602,00	0,00	0,00	198,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	40,15	0,00	0,00	-40,15
6542	Créances éteintes	0,00	49,80	0,00	0,00	-49,80
6558	Autres contributions obligatoires	796 465,00	776 156,00	0,00	0,00	20 309,00
65732	Subv. fonct. Régions	10 600,00	3 900,00	0,00	0,00	6 700,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	45 000,00	41 500,00	0,00	0,00	3 500,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	55 000,00	1 250,00	0,00	0,00	53 750,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	287 500,00	287 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	695 280,00	659 856,00	0,00	0,00	35 424,00
65888	Autres	0,00	1,03	0,00	0,00	-1,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 399 708,00	10 942 787,13	538 638,93	0,00	918 281,94
66	Charges financières (b)	48 346,91	42 570,97	5 578,26	0,00	197,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 769,62	48 769,62	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-422,71	-8 571,28	5 578,26	0,00	2 570,31
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	2 372,63	0,00	0,00	-2 372,63
67	Charges exceptionnelles (c)	327 570,70	247 208,06	0,00	0,00	80 362,64
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 466,70	0,00	0,00	0,00	23 466,70
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	303 084,00	245 721,00	0,00	0,00	57 363,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 020,00	1 487,06	0,00	0,00	-467,06
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	800,00	214,30	0,00	0,00	585,70
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	800,00	214,30	0,00	0,00	585,70
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 776 425,61	11 232 780,46	544 217,19	0,00	999 427,96
023	Virement à la section d'investissement	1 417 249,86	0,00			1 417 249,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	979 996,55	932 423,27			47 573,28
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	974 520,15	926 947,27			47 572,88
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	5 476,40	5 476,00			0,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 397 246,41	932 423,27			1 464 823,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 397 246,41	932 423,27			1 464 823,14
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 173 672,02	12 165 203,73	544 217,19	0,00	2 464 251,10
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	5 578,26
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 571,28
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 993,02

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	52 000,00	71 484,34	0,00	0,00	-19 484,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	69 007,88	0,00	0,00	-29 007,88
6459	Rembours charges SS et prévoyance	12 000,00	2 476,46	0,00	0,00	9 523,54
70	Produits services, domaine et ventes div	1 117 945,37	803 597,83	11 000,00	0,00	303 347,54
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	34 483,03	0,00	0,00	-34 483,03
7062	Redevances services à caractère culturel	196 500,00	207 374,07	0,00	0,00	-10 874,07
70631	Redevances services à caractère sportif	18 000,00	16 355,00	0,00	0,00	1 645,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	79 243,62	11 000,00	0,00	-10 243,62
7066	Redevances services à caractère social	0,00	129 860,56	0,00	0,00	-129 860,56
70688	Autres prestations de services	491 000,00	0,00	0,00	0,00	491 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	20 985,30	0,00	0,00	0,00	20 985,30
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	142 980,07	115 444,96	0,00	0,00	27 535,11
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	73 100,00	75 134,52	0,00	0,00	-2 034,52
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	43 330,00	80 342,68	0,00	0,00	-37 012,68
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	47 050,00	27 882,43	0,00	0,00	19 167,57
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	11 644,30	0,00	0,00	-11 644,30
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	25 832,66	0,00	0,00	-20 832,66
73	Impôts et taxes	9 056 004,00	9 242 218,00	0,00	0,00	-186 214,00
73111	Impôts directs locaux	7 642 859,00	7 874 224,00	0,00	0,00	-231 365,00
73112	Cotisation sur la VAE	271 822,00	0,00	0,00	0,00	271 822,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	24 133,00	0,00	0,00	-24 133,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	300 000,00	275 360,00	0,00	0,00	24 640,00
7382	Fraction de TVA	841 323,00	822 339,00	0,00	0,00	18 984,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	246 162,00	0,00	0,00	-246 162,00
74	Dotations et participations	2 534 144,00	2 533 262,23	74 762,00	0,00	-73 880,23
74124	Dotation d'intercommunalité	191 386,00	191 386,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	4 564,27	0,00	0,00	-4 564,27
74712	Emplois d'avenir	8 500,00	2 586,99	0,00	0,00	5 913,01
74718	Autres participations Etat	105 623,00	23 620,00	25 000,00	0,00	57 003,00
7472	Participat° Régions	75 000,00	103 875,98	26 850,00	0,00	-55 725,98
7473	Participat° Départements	121 500,00	110 530,76	0,00	0,00	10 969,24
74741	Participat° Communes du GFP	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
74758	Participat° Autres groupements	859 372,00	734 805,25	0,00	0,00	124 566,75
7478	Participat° Autres organismes	376 000,00	553 431,98	22 912,00	0,00	-200 343,98
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500 404,00	500 404,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	289 359,00	283 359,00	0,00	0,00	6 000,00
748388	Autres	0,00	24 698,00	0,00	0,00	-24 698,00
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	53 400,12	0,00	0,00	91 599,88
752	Revenus des immeubles	65 000,00	48 815,49	0,00	0,00	16 184,51
7588	Autres produits div. de gestion courante	80 000,00	4 584,63	0,00	0,00	75 415,37
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		12 905 093,37	12 703 962,52	85 762,00	0,00	115 368,85
76	Produits financiers (b)	8 027,53	9 035,23	0,00	0,00	-1 007,70
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	8 027,53	9 035,23	0,00	0,00	-1 007,70
77	Produits exceptionnels (c)	26 000,00	50 981,46	0,00	0,00	-24 981,46
7711	Dépôts et pénalités perçus	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 154,21	0,00	0,00	-3 154,21
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	40 566,25	0,00	0,00	-39 566,25
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	7 261,00	0,00	0,00	-7 261,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		12 939 120,90	12 763 979,21	85 762,00	0,00	89 379,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	657 081,75	657 081,75			0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171,38	638 171,38			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 910,37	18 910,37			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		657 081,75	657 081,75			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		13 596 202,65	13 421 060,96	85 762,00	0,00	89 379,69

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 577 469,37				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 814,88	0,00	4 814,88	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 814,88	0,00	4 814,88	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	33 925,00	0,00	3 925,00	30 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	19 925,00	0,00	2 925,00	17 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	14 000,00	0,00	1 000,00	13 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	438 397,67	268 759,63	111 723,62	57 914,42
2128	Autres agencements et aménagements	54 200,46	34 508,96	19 687,29	4,21
21318	Autres bâtiments publics	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	191 798,01	166 723,76	1 021,30	24 052,95
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 700,00	2 381,05	911,05	1 407,90
2181	Installat° générales, agencements	1 774,00	1 773,38	0,00	0,62
2182	Matériel de transport	0,00	864,00	0,00	-864,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 895,20	10 068,41	0,00	10 826,79
2184	Mobilier	31 500,00	8 499,44	1 936,85	21 063,71
2188	Autres immobilisations corporelles	53 530,00	43 940,63	8 167,13	1 422,24
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 080 259,70	2 576 738,25	334 365,89	169 155,56
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 585 496,38	1 256 387,69	148 621,68	180 487,01
2313	Constructions	1 222 701,53	906 502,48	185 744,21	130 454,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 677,79	19 177,79	0,00	500,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	252 384,00	251 520,00	0,00	864,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	143 150,29	0,00	-143 150,29
Total des dépenses d'équipement		3 557 397,25	2 845 497,88	454 829,39	257 069,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	9 502,77	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 502,77	9 502,77	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 316,66	473 316,66	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	473 316,66	473 316,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00	0,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		488 319,43	487 819,43	0,00	500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 045 716,68	3 333 317,31	454 829,39	257 569,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	657 081,75	657 081,75		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	657 081,75	657 081,75		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	964,00	964,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 395,00	3 395,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 818,35	6 818,35		0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	2 977,17	2 977,17		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupets	3 377,85	3 377,85		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 378,00	1 378,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171,38	638 171,38		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	155 212,81	46 120,68		109 092,13
2111	Terrains nus	3 700,00	0,00		3 700,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 362,52	8 362,52		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	37 758,16		-37 758,16
238	Avances versées commandes immo. incorp.	143 150,29	0,00		143 150,29
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		812 294,56	703 202,43		109 092,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 858 011,24	4 036 519,74	454 829,39	366 662,11
Pour information		1 995 319,74			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 253 197,06	2 450 046,36	766 927,15	36 223,55
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	880 163,72	200 000,00	29 743,92	650 419,80
1312	Subv. transf. Régions	715 527,21	30 208,45	5 117,00	680 201,76
1313	Subv. transf. Départements	5 873,00	5 164,00	0,00	709,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 491,13	0,00	5 491,13	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	348 038,00	707 817,70	227 282,10	-587 061,80
1322	Subv. non transf. Régions	11 500,00	698 352,21	10 578,00	-697 430,21
1323	Subv. non transf. Départements	864 049,00	542 868,00	406 796,00	-85 615,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	397 555,00	265 636,00	81 919,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 400,00	0,00	-1 400,00
2313	Constructions	0,00	1 400,00	0,00	-1 400,00
Total des recettes d'équipement		3 253 197,06	2 451 446,36	766 927,15	34 823,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	991 977,06	874 047,39	0,00	117 929,67
10222	FCTVA	260 000,00	142 070,33	0,00	117 929,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	731 977,06	731 977,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 697,64	54 689,94	0,00	1 007,70
276351	Créance GFP de rattachement	55 697,64	54 689,94	0,00	1 007,70
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 047 674,70	928 737,33	0,00	118 937,37
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 300 871,76	3 380 183,69	766 927,15	153 760,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 417 249,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	979 996,55	932 423,27		47 573,28
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 014,90	6 014,90		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	599 745,50	600 000,00		-254,50
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 297,00	12 447,00		-150,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	20 113,98	19 709,48		404,50
28051	Concessions et droits similaires	1 440,00	12 133,24		-10 693,24
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 015,00	4 951,00		-1 936,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 981,68	25 565,68		-584,00
281318	Autres bâtiments publics	2 531,00	2 531,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	21 074,00	24 512,00		-3 438,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 713,40	10 713,40		0,00
28152	Installations de voirie	987,00	987,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868,00	12 868,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	268,00	268,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	6 545,00	6 545,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	41 831,94	74 244,19		-32 412,25
28181	Installations générales, aménagt divers	9 581,21	9 581,21		0,00
28182	Matériel de transport	19 946,90	21 946,87		-1 999,97
28183	Matériel de bureau et informatique	16 071,38	22 789,31		-6 717,93
28184	Mobilier	11 329,53	21 307,86		-9 978,33
28188	Autres immo. corporelles	153 164,73	37 832,13		115 332,60
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	5 476,40	5 476,00		0,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 397 246,41	932 423,27		1 464 823,14
041	Opérations patrimoniales (5)	155 212,81	46 120,68		
1323	Subv. non transf. Départements	3 700,00	0,00		

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024 00

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21758	Autres installat ^o , matériel (mise à disp	8 362,52	8 362,52		0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	143 150,29	37 758,16		105 392,13
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 552 459,22	978 543,95		1 573 915,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 853 330,98	4 358 727,64	766 927,15	1 727 676,19
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ² publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	9 503	46 319	0	0	83 938	2 860 798	0	70 652	0	240 810	21 297	3 333 317
- Equipements municipaux (2)		18 596	0	0	31 314	2 570 145	0	40 357	0	185 086	0	2 845 498
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	9 503											9 503
Dépenses d'ordre	665 444											703 202
Solde d'exécution reporté de N-1	1 995 320											1 995 320
Total dépenses	2 670 267	46 319	0	0	83 938	2 898 556	0	70 652	0	240 810	21 297	6 031 839
Total recettes	1 667 287	8 964	0	0	5 779	2 564 451	0	3 627	0	108 620	0	4 358 728
Solde d'investissement	-1 002 980	-37 356	0	0	-78 159	-334 105	0	-67 025	0	-132 190	-21 297	-1 673 112
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	1 937	0	0	135	322 916	0	1 407	3 925	124 510	0	454 829
Total RAR recettes	0	29 744	0	0	0	694 184	0	0	0	42 999	0	766 927
SOLDE RAR investissement	0	27 807	0	0	-135	371 268	0	-1 407	-3 925	-81 511	0	312 098

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	3 656 258	2 368 931	0	0	1 056 346	1 909 654	0	989 110	117 901	2 586 371	24 850	12 709 421
Total recettes	12 476 616	190 008	0	0	757 724	671 624	0	666 085	1 484	317 597	3 154	15 084 292
Solde de fonctionnement	8 820 358	-2 178 922	0	0	-298 622	-1 238 030	0	-323 024	-116 418	-2 268 774	-21 696	2 374 871
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 670 267	48 256	0	0	84 073	3 221 472	0	72 059	3 925	365 320	21 297	6 486 669
Dépenses réelles		9 503	48 256	0	0	84 073	3 183 714	0	72 059	3 925	365 320	21 297	3 788 147
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 503	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 503
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 503	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 503
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	22 724	0	0	52 624	290 652	0	30 296	0	55 724	21 297	473 317
1641	Emprunts en euros	0	22 724	0	0	52 624	290 652	0	30 296	0	55 724	21 297	473 317
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 815	0	4 815
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 815	0	4 815
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	3 925	0	0	3 925
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	2 925	0	0	2 925
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	1 000
21	Immobilisations corporelles	0	10 656	0	0	31 449	248 471	0	9 908	0	80 000	0	380 483
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	52 679	0	1 517	0	0	0	54 196
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	80 000
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	5 368	162 377	0	0	0	0	0	167 745
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	3 292	0	0	0	0	0	3 292
2181	Installat ^e générales, agencements	0	0	0	0	0	1 773	0	0	0	0	0	1 773
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	864	0	0	0	0	0	864
2183	Matériel de bureau et informatique	0	5 970	0	0	3 640	0	0	458	0	0	0	10 068
2184	Mobilier	0	4 686	0	0	2 956	400	0	2 394	0	0	0	10 436
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	19 485	27 085	0	5 538	0	0	0	52 108
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	9 876	0	0	0	2 644 591	0	31 856	0	224 781	0	2 911 104
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	1 403 037	0	0	0	1 973	0	1 405 009
2313	Constructions	0	9 876	0	0	0	846 884	0	31 856	0	203 631	0	1 092 247

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 178	0	19 178
2318	Autres immo. corporelles en cours	0	0	0	0	0	251 520	0	0	0	0	0	251 520
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	143 150	0	0	0	0	0	143 150
26	Participat° et créances rattachées	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
261	Titres de participation	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		665 444	0	0	0	0	37 758	0	0	0	0	0	703 202
040	Opérat° ordre transfert entre sections	657 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	657 082
13911	Etat et établissements nationaux	964	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	964
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 395
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 818
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	2 977	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 977
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupes	3 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 378
13918	Autres subventions d'équipement	1 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 378
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 171
041	Opérations patrimoniales	8 363	0	0	0	0	37 758	0	0	0	0	0	46 121
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 363	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 363
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	37 758	0	0	0	0	0	37 758
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 995 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 995 320

RECETTES													
Total recettes d'investissement		1 667 287	38 708	0	0	5 779	3 258 635	0	3 627	0	151 619	0	5 125 655
Recettes réelles		731 977	38 708	0	0	5 779	3 215 401	0	3 627	0	151 619	0	4 147 111
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	731 977	3 463	0	0	5 779	117 328	0	3 627	0	11 873	0	874 047
10222	FCTVA	0	3 463	0	0	5 779	117 328	0	3 627	0	11 873	0	142 070
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	731 977	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	731 977
13	Subventions d'investissement	0	35 245	0	0	0	3 096 673	0	0	0	85 056	0	3 216 974
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	29 744	0	0	0	200 000	0	0	0	0	0	229 744
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	17 175	0	0	0	18 150	0	35 325
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 164	0	5 164

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 491	0	5 491
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	5 501	0	0	0	904 497	0	0	0	25 102	0	935 100
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	708 930	0	0	0	0	0	708 930
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	918 515	0	0	0	31 149	0	949 664
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0	0	0	0	0	347 555	0	0	0	0	0	347 555
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	1 400	0	0	0	0	0	1 400
2313	Constructions	0	0	0	0	0	1 400	0	0	0	0	0	1 400
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 690	0	54 690
276351	Créance GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 690	0	54 690
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>935 310</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>43 234</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>978 544</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>926 947</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 476</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>932 423</i>
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 015
28041582	GFP : Bâtiments, installations	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 447
280422	Privé : Bâtiments, installations	19 709	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 709
28051	Concessions et droits similaires	12 133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 133
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 951	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 951
28128	Autres aménagements de terrains	25 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 566
281318	Autres bâtiments publics	2 531	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 531
28132	Immeubles de rapport	24 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 512
28135	Installations générales, agencements, ..	10 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 713
28152	Installations de voirie	987	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	987
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 868
281532	Réseaux d'assainissement	268	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	268

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
281534	Réseaux d'électrification	6 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 545
28158	Autres installat°, matériel et outillage	74 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 244
28181	Installations générales, aménagt divers	9 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 581
28182	Matériel de transport	21 947	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 947
28183	Matériel de bureau et informatique	22 789	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 789
28184	Mobilier	21 308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 308
28188	Autres immo. corporelles	37 832	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 832
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	0	0	0	0	0	5 476	0	0	0	0	0	5 476
041	Opérations patrimoniales	8 363	0	0	0	0	37 758	0	0	0	0	0	46 121
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	8 363	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 363
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	37 758	0	0	0	0	0	37 758
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	3 656 258	2 368 931	0	0	1 056 346	1 909 654	0	989 110	117 901	2 586 371	24 850	12 709 421	
Dépenses réelles	2 729 311	2 368 931	0	0	1 056 346	1 904 178	0	989 110	117 901	2 586 371	24 850	11 776 998	
011	Charges à caractère général	0	339 407	0	242 754	689 152	0	108 123	117 599	1 930 621	14 006	3 441 662	
60611	Eau et assainissement	0	215	0	265	4 134	0	0	0	0	75	4 689	
60612	Energie - Electricité	0	3 035	0	11 642	61 381	0	11 573	0	0	395	88 027	
60621	Combustibles	0	14 049	0	0	51 510	0	0	0	0	0	65 560	
60622	Carburants	0	5 132	0	438	4 740	0	208	0	0	0	10 518	
60623	Alimentation	0	993	0	1 186	7 190	0	1 163	0	0	0	10 532	
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	9	0	2 939	0	0	0	2 948	
60631	Fournitures d'entretien	0	1 500	0	1 190	2 852	0	3 883	0	254	229	9 908	
60632	Fournitures de petit équipement	0	2 170	0	4 053	12 028	0	4 235	36	415	5	22 943	
60636	Vêtements de travail	0	724	0	0	377	0	0	0	0	0	1 101	
6064	Fournitures administratives	0	4 329	0	867	487	0	670	0	0	0	6 352	
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	16 807	0	0	300	0	0	0	17 106	
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	767	0	77	0	0	0	844	
611	Contrats de prestations de services	0	48 947	0	124 434	144 344	0	41 682	10 395	95 367	78	465 247	
6132	Locations immobilières	0	142 800	0	5 659	25 056	0	0	46 523	14 838	7 200	242 076	
6135	Locations mobilières	0	9 869	0	3 506	9 770	0	0	0	46	0	23 191	
614	Charges locatives et de copropriété	0	14 417	0	0	1 826	0	0	0	8 529	234	25 005	
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	158 351	0	0	0	0	0	158 351	

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	13 593	0	0	223	13 056	0	0	0	0	0	26 871
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	1 547	0	0	0	0	0	1 547
61551	Entretien matériel roulant	0	4 563	0	0	0	11 691	0	0	0	0	0	16 255
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	4 799	32 137	0	95	0	0	0	37 030
6156	Maintenance	0	21 566	0	0	10 090	24 047	0	4 254	0	487	353	60 797
6161	Multirisques	0	11 114	0	0	1 118	11 372	0	0	645	8 017	334	32 600
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 120	0	99 120
6182	Documentation générale et technique	0	1 262	0	0	2 123	113	0	33	0	0	0	3 531
6184	Versements à des organismes de formation	0	3 570	0	0	3 962	8 199	0	28 552	0	0	0	44 283
6188	Autres frais divers	0	824	0	0	657	1 048	0	171	0	69	0	2 768
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	995	0	0	101	0	0	79	0	0	0	1 175
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 843	0	4 843
6228	Divers	0	0	0	0	0	0	0	3 314	0	0	0	3 314
6231	Annonces et insertions	0	1 020	0	0	4 549	3 198	0	0	0	1 801	0	10 567
6236	Catalogues et imprimés	0	219	0	0	8 638	424	0	0	0	0	0	9 281
6237	Publications	0	5 852	0	0	4 654	9 692	0	147	0	540	0	20 885
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	0	16 759	0	0	0	1 691 844	0	1 708 603
6251	Voyages et déplacements	0	15	0	0	0	105	0	1 539	0	0	0	1 659
6256	Missions	0	3 916	0	0	8 992	2 758	0	613	0	0	0	16 279
6257	Réceptions	0	2 812	0	0	11 691	267	0	311	0	0	0	15 081
6261	Frais d'affranchissement	0	5 143	0	0	112	0	0	0	0	0	0	5 255
6262	Frais de télécommunications	0	8 111	0	0	3 596	6 777	0	987	0	391	927	20 789
627	Services bancaires et assimilés	0	844	0	0	403	201	0	447	0	0	0	1 895
6281	Concours divers (cotisations)	0	5 649	0	0	1 316	0	0	0	0	0	100	7 066
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	0	0	0	0	15 587	0	0	60 000	1 916	2 134	79 637
6288	Autres services extérieurs	0	157	0	0	5 684	45 273	0	852	0	39	0	52 005
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 106	1 943	4 049
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	80	0	0	0	0	0	80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	931 531	0	0	808 560	754 852	0	861 238	302	39 599	2 420	3 398 503
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	74 553	0	0	40 536	73 901	0	0	0	9 615	2 420	201 025
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	5 311	0	0	645	0	0	0	5 956
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	2 042	0	0	2 368	2 072	0	2 739	0	104	0	9 325
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	10 073	0	0	11 083	9 697	0	12 315	0	491	0	43 659

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET CC COEUR DE TARENDAISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	9 926	0	0	1 421	1 244	0	1 643	0	63	0	14 297
64111	Rémunération principale titulaires	0	297 605	0	0	227 042	192 764	0	199 076	0	0	0	916 487
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	8 136	0	0	1 958	4 208	0	9 457	0	0	0	23 759
64118	Autres indemnités titulaires	0	140 159	0	0	36 639	52 377	0	39 935	0	0	0	269 110
64131	Rémunérations non tit.	0	109 133	0	0	262 158	231 448	0	344 903	0	20 873	0	968 515
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	13 634	0	0	0	13 634
64161	Emplois jeunes	0	0	0	0	0	571	0	0	0	0	0	571
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	0	0	0	6 942	0	0	0	6 942
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	76 317	0	0	106 633	97 751	0	139 373	0	6 329	0	426 403
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	101 867	0	0	88 610	71 146	0	70 656	0	877	0	333 156
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	4 384	0	0	10 243	9 387	0	13 877	0	845	0	38 735
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	84 496	0	0	80	52	0	0	12	41	0	84 681
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	3 114	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 114
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	112	0	0	0	112
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	2 990	0	0	7 531	1 427	0	2 133	0	0	0	14 082
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	5 601	0	0	6 948	6 808	0	3 313	290	361	0	23 320
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	340	0	0	0	0	0	404	0	0	0	744
6488	Autres charges	0	797	0	0	0	0	0	80	0	0	0	876
014	Atténuations de produits	2 732 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 732 304
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	7 526	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 526
739221	FNGIR	284 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 852
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 432 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 432 565
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	7 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 361
65	Autres charges de gestion courante	0	1 093 608	0	0	228	432 157	0	15 385	0	362 429	5 150	1 908 957
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	26 529	0	0	228	18 191	0	15 385	0	0	0	60 334
6518	Autres	0	0	0	0	0	239	0	0	0	0	0	239
6531	Indemnités	0	59 635	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 635
6533	Cotisations de retraite	0	3 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 693
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	14 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 203
6535	Formation	0	602	0	0	0	0	0	0	0	0	0	602
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
6542	Créances éteintes	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	0	0	413 727	0	0	0	362 429	0	776 156
65732	Subv. fonct. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	3 900

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	41 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 500
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 250	1 250
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0	287 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 500
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	659 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	659 856
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	-2 993	4 170	0	0	3 316	28 017	0	4 364	0	8 001	3 274	48 149
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	3 305	0	0	3 316	28 017	0	2 856	0	8 001	3 274	48 770
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2 993
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0	865	0	0	0	0	0	1 508	0	0	0	2 373
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	1 487	0	0	0	0	245 721	0	247 208
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 721	0	245 721
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	1 487	0	0	0	0	0	0	1 487
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	214
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	214
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>926 947</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 476</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>932 423</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>926 947</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 476</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>932 423</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>926 947</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>926 947</i>
6812	<i>Dot. amort. et prov. Charges à répartir</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 476</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 476</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		12 476 616	190 008	0	0	757 724	671 624	0	666 085	1 484	317 597	3 154	15 084 292
Recettes réelles		10 242 065	190 008	0	0	757 724	671 624	0	666 085	1 484	317 597	3 154	12 849 741
013	Atténuations de charges	0	4 905	0	0	22 028	33 553	0	10 999	0	0	0	71 484
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	4 848	0	0	20 474	32 688	0	10 999	0	0	0	69 008
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	57	0	0	1 554	865	0	0	0	0	0	2 476

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	0	148 231	0	0	257 448	138 225	0	129 861	0	140 833	0	814 598
7018	Autres ventes de produits finis	0	2 857	0	0	0	31 626	0	0	0	0	0	34 483
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	207 374	0	0	0	0	0	0	207 374
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	16 355	0	0	0	0	0	16 355
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	90 244	0	0	0	0	0	90 244
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	129 861	0	0	0	129 861
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	2 352	0	0	0	0	0	0	0	113 093	0	115 445
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0	58 683	0	0	16 451	0	0	0	0	0	0	75 135
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	46 720	0	0	33 623	0	0	0	0	0	0	80 343
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	142	0	0	0	0	0	0	0	27 741	0	27 882
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	11 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 644
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	25 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 833
73	Impôts et taxes	9 242 218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 242 218
73111	Impôts directs locaux	7 874 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 874 224
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	24 133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 133
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	275 360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 360
7382	Fraction de TVA	822 339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	822 339
7388	Autres taxes diverses	246 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	246 162
74	Dotations et participations	999 847	3 095	0	0	467 752	475 284	0	525 226	0	136 820	0	2 608 024
74124	Dotation d'intercommunalité	191 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 386
744	FCTVA	0	2 328	0	0	146	2 091	0	0	0	0	0	4 564
74712	Emplois d'avenir	0	768	0	0	0	1 819	0	0	0	0	0	2 587
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	15 000	0	0	0	-1 380	35 000	0	48 620
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	52 641	13 705	0	0	1 380	63 000	0	130 726
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	77 559	27 334	0	696	0	4 942	0	110 531
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	322 405	222 176	0	156 346	0	33 878	0	734 805
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	208 160	0	368 184	0	0	0	576 344
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 404

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	283 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	283 359
748388	Autres	24 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 698
75	Autres produits de gestion courante	0	18 235	0	0	0	10 195	0	0	0	24 971	0	53 400
752	Revenus des immeubles	0	13 650	0	0	0	10 195	0	0	0	24 971	0	48 815
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	4 585	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 585
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 035	0	9 035
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 035	0	9 035
77	Produits exceptionnels	0	15 542	0	0	10 496	14 367	0	0	1 484	5 938	3 154	50 981
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 154	3 154
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	15 542	0	0	10 496	7 106	0	0	1 484	5 938	0	40 566
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	7 261	0	0	0	0	0	7 261
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>657 082</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>657 082</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	657 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	657 082
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 171
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 910
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 577 469	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 577 469

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		3 656 258,25	2 368 930,60	0,00	0,00	6 025 188,85
Réalizations		3 656 258,25	2 368 930,60	0,00	0,00	6 025 188,85
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	339 407,10	0,00	0,00	339 407,10
60611	Eau et assainissement	0,00	215,42	0,00	0,00	215,42
60612	Energie - Electricité	0,00	3 035,29	0,00	0,00	3 035,29
60621	Combustibles	0,00	14 049,34	0,00	0,00	14 049,34
60622	Carburants	0,00	5 132,39	0,00	0,00	5 132,39
60623	Alimentation	0,00	992,64	0,00	0,00	992,64
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 500,36	0,00	0,00	1 500,36
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 170,47	0,00	0,00	2 170,47
60636	Vêtements de travail	0,00	723,86	0,00	0,00	723,86
6064	Fournitures administratives	0,00	4 328,92	0,00	0,00	4 328,92
611	Contrats de prestations de services	0,00	48 947,36	0,00	0,00	48 947,36
6132	Locations immobilières	0,00	142 800,00	0,00	0,00	142 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	9 869,14	0,00	0,00	9 869,14
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	14 416,80	0,00	0,00	14 416,80
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	13 592,53	0,00	0,00	13 592,53
61551	Entretien matériel roulant	0,00	4 563,40	0,00	0,00	4 563,40
6156	Maintenance	0,00	21 565,69	0,00	0,00	21 565,69
6161	Multirisques	0,00	11 113,81	0,00	0,00	11 113,81
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 261,80	0,00	0,00	1 261,80
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 570,00	0,00	0,00	3 570,00
6188	Autres frais divers	0,00	823,96	0,00	0,00	823,96
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	994,80	0,00	0,00	994,80
6231	Annonces et insertions	0,00	1 020,00	0,00	0,00	1 020,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	219,48	0,00	0,00	219,48
6237	Publications	0,00	5 852,40	0,00	0,00	5 852,40
6251	Voyages et déplacements	0,00	14,55	0,00	0,00	14,55
6256	Missions	0,00	3 916,32	0,00	0,00	3 916,32
6257	Réceptions	0,00	2 811,93	0,00	0,00	2 811,93
6261	Frais d'affranchissement	0,00	5 143,25	0,00	0,00	5 143,25
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 110,69	0,00	0,00	8 110,69
627	Services bancaires et assimilés	0,00	844,00	0,00	0,00	844,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 649,48	0,00	0,00	5 649,48
6288	Autres services extérieurs	0,00	157,02	0,00	0,00	157,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	931 531,46	0,00	0,00	931 531,46
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	74 552,69	0,00	0,00	74 552,69

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 041,59	0,00	0,00	2 041,59
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	10 072,88	0,00	0,00	10 072,88
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	9 926,06	0,00	0,00	9 926,06
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	297 604,97	0,00	0,00	297 604,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	8 135,80	0,00	0,00	8 135,80
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	140 158,89	0,00	0,00	140 158,89
64131	Rémunérations non tit.	0,00	109 133,25	0,00	0,00	109 133,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	76 317,14	0,00	0,00	76 317,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	101 867,19	0,00	0,00	101 867,19
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 383,53	0,00	0,00	4 383,53
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	84 496,05	0,00	0,00	84 496,05
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	3 114,00	0,00	0,00	3 114,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	2 990,18	0,00	0,00	2 990,18
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	5 600,91	0,00	0,00	5 600,91
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	339,58	0,00	0,00	339,58
6488	Autres charges	0,00	796,75	0,00	0,00	796,75
014	Atténuations de produits	2 732 304,00	0,00	0,00	0,00	2 732 304,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	7 526,00	0,00	0,00	0,00	7 526,00
739221	FNGIR	284 852,00	0,00	0,00	0,00	284 852,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 432 565,00	0,00	0,00	0,00	2 432 565,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	7 361,00	0,00	0,00	0,00	7 361,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	926 947,27	0,00	0,00	0,00	926 947,27
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	926 947,27	0,00	0,00	0,00	926 947,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 093 608,14	0,00	0,00	1 093 608,14
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	26 529,34	0,00	0,00	26 529,34
6531	Indemnités	0,00	59 634,60	0,00	0,00	59 634,60
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 692,57	0,00	0,00	3 692,57
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	14 202,65	0,00	0,00	14 202,65
6535	Formation	0,00	602,00	0,00	0,00	602,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	40,15	0,00	0,00	40,15
6542	Créances éteintes	0,00	49,80	0,00	0,00	49,80
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	41 500,00	0,00	0,00	41 500,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	287 500,00	0,00	0,00	287 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	659 856,00	0,00	0,00	659 856,00
65888	Autres	0,00	1,03	0,00	0,00	1,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-2 993,02	4 169,60	0,00	0,00	1 176,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	3 304,92	0,00	0,00	3 304,92
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 993,02	0,00	0,00	0,00	-2 993,02
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	864,68	0,00	0,00	864,68
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	214,30	0,00	0,00	214,30
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	214,30	0,00	0,00	214,30
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	12 476 616,12	190 008,16	0,00	0,00	12 666 624,28

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	Réalisations	12 476 616,12	190 008,16	0,00	0,00	12 666 624,28
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 577 469,37	0,00	0,00	0,00	1 577 469,37
013	Atténuations de charges	0,00	4 904,90	0,00	0,00	4 904,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	4 847,90	0,00	0,00	4 847,90
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	57,00	0,00	0,00	57,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	657 081,75	0,00	0,00	0,00	657 081,75
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171,38	0,00	0,00	0,00	638 171,38
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 910,37	0,00	0,00	0,00	18 910,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	148 231,05	0,00	0,00	148 231,05
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	2 856,57	0,00	0,00	2 856,57
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	2 352,46	0,00	0,00	2 352,46
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	58 683,10	0,00	0,00	58 683,10
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	46 720,10	0,00	0,00	46 720,10
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	141,86	0,00	0,00	141,86
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	11 644,30	0,00	0,00	11 644,30
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	25 832,66	0,00	0,00	25 832,66
73	Impôts et taxes	9 242 218,00	0,00	0,00	0,00	9 242 218,00
73111	Impôts directs locaux	7 874 224,00	0,00	0,00	0,00	7 874 224,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	24 133,00	0,00	0,00	0,00	24 133,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	275 360,00	0,00	0,00	0,00	275 360,00
7382	Fraction de TVA	822 339,00	0,00	0,00	0,00	822 339,00
7388	Autres taxes diverses	246 162,00	0,00	0,00	0,00	246 162,00
74	Dotations et participations	999 847,00	3 095,33	0,00	0,00	1 002 942,33
74124	Dotation d'intercommunalité	191 386,00	0,00	0,00	0,00	191 386,00
744	FCTVA	0,00	2 327,81	0,00	0,00	2 327,81
74712	Emplois d'avenir	0,00	767,52	0,00	0,00	767,52
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500 404,00	0,00	0,00	0,00	500 404,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	283 359,00	0,00	0,00	0,00	283 359,00
748388	Autres	24 698,00	0,00	0,00	0,00	24 698,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 234,63	0,00	0,00	18 234,63
752	Revenus des immeubles	0,00	13 650,00	0,00	0,00	13 650,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	4 584,63	0,00	0,00	4 584,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 542,25	0,00	0,00	15 542,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	15 542,25	0,00	0,00	15 542,25
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	8 820 357,87	-2 178 922,44	0,00	0,00	6 641 435,43

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		1 640 314,63	180,40	0,00	27 079,57	0,00	701 356,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1 640 314,63	180,40	0,00	27 079,57	0,00	701 356,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	329 911,43	140,25	0,00	9 355,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	215,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 035,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	14 049,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 132,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	852,39	140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 804,16	0,00	0,00	366,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	723,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 328,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	46 193,03	0,00	0,00	2 754,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	142 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	9 869,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 416,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 592,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 563,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 565,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	11 113,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 261,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	823,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	994,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	219,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	5 852,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	14,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 916,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 811,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 143,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 947,79	0,00	0,00	162,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 649,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	157,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 297,42	0,00	0,00	16 234,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6217	Personnel affecté par la commune membre	74 552,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 984,57	0,00	0,00	57,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 802,62	0,00	0,00	270,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 891,86	0,00	0,00	34,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	297 604,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 135,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	140 158,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	97 729,73	0,00	0,00	11 403,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 859,57	0,00	0,00	3 457,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	101 388,23	0,00	0,00	478,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 921,69	0,00	0,00	461,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	84 496,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 990,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 530,24	0,00	0,00	70,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	339,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	796,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	390 721,88	40,15	0,00	1 490,11	0,00	701 356,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	25 039,23	0,00	0,00	1 490,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	59 634,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6533	Cotisations de retraite	3 692,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 202,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	40,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	49,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	287 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659 856,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 169,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 304,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	864,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	214,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	214,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	183 542,81	0,00	0,00	6 465,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	183 542,81	0,00	0,00	6 465,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	4 904,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 847,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	141 765,70	0,00	0,00	6 465,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 856,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	2 352,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	52 217,75	0,00	0,00	6 465,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	46 720,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	141,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	11 644,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	25 832,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 095,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotations d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 327,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	767,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 234,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 584,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 542,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 542,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 456 771,82	-180,40	0,00	-20 614,22	0,00	-701 356,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).


(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES				
		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
						

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes	251 Hébergement	252 REÇU EN PREFECTURE	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

		scolaire				services			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	694 194,71	161 814,82	200 336,22	1 056 345,75
Réalisations		0,00	694 194,71	161 814,82	200 336,22	1 056 345,75
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	75 955,18	30 313,26	136 485,96	242 754,40
60611	Eau et assainissement	0,00	187,42	77,78	0,00	265,20
60612	Energie - Electricité	0,00	11 642,23	0,00	0,00	11 642,23
60622	Carburants	0,00	331,56	0,00	106,38	437,94
60623	Alimentation	0,00	394,27	142,79	649,21	1 186,27
60631	Fournitures d'entretien	0,00	757,02	433,15	0,00	1 190,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 930,12	831,59	291,55	4 053,26
6064	Fournitures administratives	0,00	673,32	101,58	91,61	866,51
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	16 806,74	0,00	16 806,74
611	Contrats de prestations de services	0,00	19 020,26	3 272,47	102 141,10	124 433,83
6132	Locations immobilières	0,00	5 658,94	0,00	0,00	5 658,94
6135	Locations mobilières	0,00	3 291,28	214,79	0,00	3 506,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	223,18	0,00	0,00	223,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 624,00	1 174,68	0,00	4 798,68
6156	Maintenance	0,00	6 733,42	3 356,95	0,00	10 090,37
6161	Multirisques	0,00	679,43	438,42	0,00	1 117,85
6182	Documentation générale et technique	0,00	318,31	1 784,17	21,00	2 123,48
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 962,10	0,00	0,00	3 962,10
6188	Autres frais divers	0,00	519,46	39,20	97,90	656,56
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	100,76	0,00	100,76
6231	Annonces et insertions	0,00	588,00	0,00	3 960,59	4 548,59
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	8 637,72	8 637,72
6237	Publications	0,00	1 037,92	0,00	3 616,50	4 654,42
6256	Missions	0,00	8 169,77	134,84	686,95	8 991,56
6257	Réceptions	0,00	1 047,24	91,00	10 552,32	11 690,56
6261	Frais d'affranchissement	0,00	76,46	0,00	35,45	111,91
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 441,32	984,28	170,46	3 596,06
627	Services bancaires et assimilés	0,00	184,80	0,00	218,61	403,41
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 164,87	0,00	151,25	1 316,12
6288	Autres services extérieurs	0,00	298,48	328,07	5 057,36	5 683,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	616 638,47	128 071,48	63 850,26	808 560,21
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	25 541,49	14 994,47	0,00	40 535,96
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 403,58	175,12	732,68	5 311,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 828,64	336,63	203,09	2 368,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	8 553,28		953,20	11 082,62

REÇU EN PRÉFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 097,25	202,05	121,83	1 421,13
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	164 191,42	62 850,70	0,00	227 042,12
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 957,82	0,00	0,00	1 957,82
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	25 841,29	10 797,72	0,00	36 639,01
64131	Rémunérations non tit.	0,00	215 414,14	4 536,77	42 206,75	262 157,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	83 462,39	10 864,57	12 305,73	106 632,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	67 105,25	19 838,59	1 666,52	88 610,36
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	8 415,58	181,99	1 645,35	10 242,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	61,87	16,71	0,95	79,53
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	3 105,01	827,34	3 598,77	7 531,12
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	5 659,46	872,68	415,39	6 947,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	114,00	114,00	0,00	228,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	114,00	114,00	0,00	228,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	3 316,08	0,00	3 316,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	3 316,08	0,00	3 316,08
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 487,06	0,00	0,00	1 487,06
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 487,06	0,00	0,00	1 487,06
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	661 691,32	2 896,66	93 135,73	757 723,71
Réalisations		0,00	661 691,32	2 896,66	93 135,73	757 723,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	22 028,11	0,00	0,00	22 028,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	20 473,83	0,00	0,00	20 473,83
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	1 554,28	0,00	0,00	1 554,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	248 017,07	720,00	8 711,00	257 448,07
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	197 943,07	720,00	8 711,00	207 374,07
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	16 451,42	0,00	0,00	16 451,42
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	33 622,58	0,00	0,00	33 622,58
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	383 447,70	0,00	84 303,98	467 751,68
744	FCTVA	0,00	145,86	0,00	0,00	145,86
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	52 640,98	52 640,98
7473	Participat° Départements	0,00	60 896,40	0,00	16 663,00	77 559,40
74758	Participat° Autres groupements	0,00	322 405,44	0,00	0,00	322 405,44
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 198,44	0,00	120,75	10 498,85

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8 198,44	2 176,66	120,75	10 495,85
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-32 503,39	-158 918,16	-107 200,49	-298 622,04

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	694 194,71	0,00	0,00	0,00	161 814,82	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	694 194,71	0,00	0,00	0,00	161 814,82	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	75 955,18	0,00	0,00	0,00	30 313,26	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	187,42	0,00	0,00	0,00	77,78	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	11 642,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	331,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	394,27	0,00	0,00	0,00	142,79	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	757,02	0,00	0,00	0,00	433,15	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 930,12	0,00	0,00	0,00	831,59	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	673,32	0,00	0,00	0,00	101,58	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	16 806,74	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	19 020,26	0,00	0,00	0,00	3 272,47	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	5 658,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 291,28	0,00	0,00	0,00	214,79	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	223,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 624,00	0,00	0,00	0,00	1 174,68	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 733,42	0,00	0,00	0,00	3 356,95	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	679,43	0,00	0,00	0,00	438,42	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	318,31	0,00	0,00	0,00	1 784,17	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 962,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	519,46	0,00	0,00	0,00	39,20	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	100,76	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 037,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	8 169,77	0,00	0,00	0,00	134,84	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 047,24	0,00	0,00	0,00	91,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	76,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 441,32	0,00	0,00	0,00	984,28	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	184,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 164,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	298,48	0,00	0,00	0,00	328,07	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	616 638,47	0,00	0,00	0,00	128 071,48	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	25 541,49	0,00	0,00	0,00	14 994,47	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	4 403,58	0,00	0,00	0,00	175,12	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 828,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE 63
 Le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 553,28	0,00	0,00	0,00	1 576,14	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 097,25	0,00	0,00	0,00	202,05	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	164 191,42	0,00	0,00	0,00	62 850,70	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 957,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	25 841,29	0,00	0,00	0,00	10 797,72	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	215 414,14	0,00	0,00	0,00	4 536,77	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	83 462,39	0,00	0,00	0,00	10 864,57	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 105,25	0,00	0,00	0,00	19 838,59	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 415,58	0,00	0,00	0,00	181,99	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	61,87	0,00	0,00	0,00	16,71	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 105,01	0,00	0,00	0,00	827,34	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 659,46	0,00	0,00	0,00	872,68	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114,00	0,00	0,00	0,00	114,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	114,00	0,00	0,00	0,00	114,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 316,08	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 316,08	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 487,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 487,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		661 691,32	0,00	0,00	0,00	2 896,66	0,00	0,00	0,00
Réalisations		661 691,32	0,00	0,00	0,00	2 896,66	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	22 028,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 473,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 554,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	248 017,07	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	197 943,07	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	16 451,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	33 622,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	383 447,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	145,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	60 896,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	322 405,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 198,44	0,00	0,00	0,00	2 176,66	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 198,44	0,00	0,00	0,00	2 176,66	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-32 503,39	0,00	0,00	0,00	-158 918,16	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		17 154,42	1 270 021,45	622 478,08	1 909 653,95
Réalisations		17 154,42	1 270 021,45	622 478,08	1 909 653,95
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	17 154,42	545 775,63	126 221,58	689 151,63
60611	Eau et assainissement	229,09	3 863,92	41,07	4 134,08
60612	Energie - Electricité	10 495,57	50 817,59	67,83	61 380,99
60621	Combustibles	0,00	51 510,32	0,00	51 510,32
60622	Carburants	0,00	1 286,54	3 453,61	4 740,15
60623	Alimentation	0,00	151,78	7 037,95	7 189,73
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	8,50	8,50
60631	Fournitures d'entretien	1 112,91	1 733,27	6,00	2 852,18
60632	Fournitures de petit équipement	563,97	7 255,58	4 208,07	12 027,62
60636	Vêtements de travail	0,00	376,90	0,00	376,90
6064	Fournitures administratives	0,00	193,77	293,18	486,95
6068	Autres matières et fournitures	0,00	766,80	0,00	766,80
611	Contrats de prestations de services	2 138,68	142 049,65	155,76	144 344,09
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	25 056,24	25 056,24
6135	Locations mobilières	0,00	9 770,25	0,00	9 770,25
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	1 826,08	1 826,08
61521	Entretien terrains	0,00	158 350,86	0,00	158 350,86
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	968,89	12 086,86	0,00	13 055,75
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	1 546,54	0,00	1 546,54
61551	Entretien matériel roulant	0,00	40,00	11 651,41	11 691,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	739,23	31 397,35	0,00	32 136,58
6156	Maintenance	906,08	22 550,68	590,40	24 047,16
6161	Multirisques	0,00	6 784,74	4 586,93	11 371,67
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	113,00	113,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	8 198,78	8 198,78
6188	Autres frais divers	0,00	56,83	991,18	1 048,01
6231	Annonces et insertions	0,00	3 197,72	0,00	3 197,72
6236	Catalogues et imprimés	0,00	423,60	0,00	423,60
6237	Publications	0,00	9 691,56	0,00	9 691,56
6247	Transports collectifs	0,00	8 760,42	7 999,01	16 759,43
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	105,00	105,00
6256	Missions	0,00	1 039,96	1 718,37	2 758,33
6257	Réceptions	0,00	0,00	267,20	267,20
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 026,10	3 751,08	6 777,18
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	201,32	201,32
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	15 586,96

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 379,08	43 893,61	45 272,69
6358	Autres droits	0,00	80,00	0,00	80,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	276 330,65	478 521,10	754 851,75
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	58 209,85	15 691,40	73 901,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	599,91	1 472,04	2 071,95
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 810,62	6 886,29	9 696,91
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	360,01	883,51	1 243,52
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	107 031,84	85 732,04	192 763,88
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	586,38	3 621,96	4 208,34
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	20 525,87	31 850,84	52 376,71
64131	Rémunérations non tit.	0,00	25 933,30	205 514,53	231 447,83
64161	Emplois jeunes	0,00	0,00	570,67	570,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	22 078,63	75 672,63	97 751,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	34 402,70	36 743,02	71 145,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 043,67	8 343,07	9 386,74
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	29,75	22,48	52,23
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	903,84	523,08	1 426,92
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 814,28	4 993,54	6 807,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	5 476,00	0,00	5 476,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	5 476,00	0,00	5 476,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	414 421,72	17 735,40	432 157,12
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	456,00	17 735,40	18 191,40
6518	Autres	0,00	238,72	0,00	238,72
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	413 727,00	0,00	413 727,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	28 017,45	0,00	28 017,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	28 017,45	0,00	28 017,45
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15,75	185 856,25	485 751,85	671 623,85
Réalisations		15,75	185 856,25	485 751,85	671 623,85
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	33 469,77	82,95	33 552,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	32 604,59	82,95	32 687,54
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	865,18	0,00	865,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	51 642,08	86 583,00	138 225,08
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	31 626,46	0,00	31 626,46
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	16 355,00	0,00	16 355,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	3 660,62	86 583,00	90 243,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15,75	80 110,66	395 148,44	475 283,85

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
744	FCTVA	15,75	2 074,85	0,00	2 090,60
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	1 819,47	1 819,47
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	13 705,00	13 705,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	27 333,62	27 333,62
74758	Participat° Autres groupements	0,00	78 044,81	144 130,71	222 175,52
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	208 159,64	208 159,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 194,81	0,00	10 194,81
752	Revenus des immeubles	0,00	10 194,81	0,00	10 194,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 429,93	3 937,46	14 367,39
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 968,93	3 137,46	7 106,39
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	6 461,00	800,00	7 261,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-17 138,67	-1 084 165,20	-136 726,23	-1 238 030,10

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES	428 828,86	0,00	413 727,00	348 766,15	78 699,44	0,00	622 478,08	0,00
	Réalisations	428 828,86	0,00	413 727,00	348 766,15	78 699,44	0,00	622 478,08	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	191 448,59	0,00	0,00	275 627,60	78 699,44	0,00	126 221,58	0,00
60611	Eau et assainissement	3 331,79	0,00	0,00	532,13	0,00	0,00	41,07	0,00
60612	Energie - Electricité	47 233,94	0,00	0,00	3 583,65	0,00	0,00	67,83	0,00
60621	Combustibles	50 494,39	0,00	0,00	1 015,93	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	851,61	0,00	0,00	434,93	0,00	0,00	3 453,61	0,00
60623	Alimentation	94,97	0,00	0,00	34,52	22,29	0,00	7 037,95	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,50	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 733,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 643,56	0,00	0,00	797,29	814,73	0,00	4 208,07	0,00
60636	Vêtements de travail	376,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	93,93	0,00	0,00	0,00	99,84	0,00	293,18	0,00
6068	Autres matières et fournitures	55,80	0,00	0,00	0,00	711,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 874,40	0,00	0,00	80 175,25	54 000,00	0,00	155,76	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 056,24	0,00
6135	Locations mobilières	5 594,25	0,00	0,00	0,00	4 176,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,08	0,00
61521	Entretien terrains	18 427,50	0,00	0,00	139 923,36	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 761,89	0,00	0,00	324,97	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	826,69	0,00	0,00	719,85	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 651,41	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 006,34	0,00	0,00	29 391,01	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	18 543,77	0,00	0,00	4 006,91	0,00	0,00	590,40	0,00
6161	Multirisques	5 771,90	0,00	0,00	1 012,84	0,00	0,00	4 586,93	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 198,78	0,00
6188	Autres frais divers	56,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	991,18	0,00
6231	Annonces et insertions	1 049,72	0,00	0,00	2 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	423,60	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	9 691,56	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	8 760,42	0,00	7 999,01	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,00	0,00
6256	Missions	1 039,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 718,37	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267,20	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 026,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 751,08	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201,32	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 521,00	0,00	0,00	11 065,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	998,08	0,00	0,00	381,00	0,00	0,00	43 893,61	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	209 673,28	0,00	0,00	66 657,37	0,00	0,00	478 521,10	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	827,53	0,00	0,00	57 382,32	0,00	0,00	15 691,40	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	567,02	0,00	0,00	32,89	0,00	0,00	1 472,04	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 654,70	0,00	0,00	155,92	0,00	0,00	6 886,29	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	340,27	0,00	0,00	19,74	0,00	0,00	883,51	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	107 031,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 732,04	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	586,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 621,96	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	20 525,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 850,84	0,00
64131	Rémunérations non tit.	19 354,13	0,00	0,00	6 579,17	0,00	0,00	205 514,53	0,00
64161	Emplois jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570,67	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 083,80	0,00	0,00	1 994,83	0,00	0,00	75 672,63	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 176,66	0,00	0,00	226,04	0,00	0,00	36 743,02	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	777,21	0,00	0,00	266,46	0,00	0,00	8 343,07	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,48	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	903,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523,08	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 814,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 993,54	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	5 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	456,00	0,00	413 727,00	238,72	0,00	0,00	17 735,40	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 735,40	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	238,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	413 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	21 774,99	0,00	0,00	6 242,46	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 774,99	0,00	0,00	6 242,46	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	171 947,50	0,00	0,00	13 908,75	0,00	0,00	485 751,85	0,00
	Réalisations	171 947,50	0,00	0,00	13 908,75	0,00	0,00	485 751,85	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	33 469,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,95	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 604,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,95	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	865,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	47 981,46	0,00	0,00	3 660,62	0,00	0,00	86 583,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	31 626,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	16 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	3 660,62	0,00	0,00	86 583,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	80 066,35	0,00	0,00	53,31	0,00	0,00	395 148,44	0,00
744	FCTVA	2 021,54	0,00	0,00	53,31	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 819,47	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 705,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 333,62	0,00
74758	Participat° Autres groupements	78 044,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 130,71	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 159,64	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 194,81	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	10 194,81	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 429,92	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	3 937,46	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 968,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 137,46	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 460,99	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	800,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-256 881,36	0,00	-413 727,00	-334 857,40	-78 699,44	0,00	-136 726,23	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en	524 Autres services

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

						handicapés		difficulté	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	989 109,97	989 109,97
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	989 109,97	989 109,97
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	108 123,43	108 123,43
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	11 573,06	11 573,06
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	207,97	207,97
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 163,31	1 163,31
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 939,12	2 939,12
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	3 882,77	3 882,77
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 235,45	4 235,45
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	669,58	669,58
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	299,51	299,51
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	76,89	76,89
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	41 681,53	41 681,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	95,00	95,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 253,64	4 253,64
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	33,00	33,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	28 552,20	28 552,20
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	170,90	170,90
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	79,00	79,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 313,50	3 313,50
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	147,13	147,13
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 539,33	1 539,33
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	613,16	613,16
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	311,27	311,27
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	987,18	987,18
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	446,76	446,76
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	852,17	852,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	861 237,99	861 237,99
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	644,64	644,64
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 739,16	2 739,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	12 315,21	12 315,21
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 643,39	1 643,39
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	199 075,82	199 075,82
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	9 457,35	9 457,35
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	39 935,44	39 935,44
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	344 902,99	344 902,99
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 634,03	13 634,03

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	6 941,80	6 941,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	139 372,78	139 372,78
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	70 656,45	70 656,45
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 876,56	13 876,56
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	112,47	112,47
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 133,46	2 133,46
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	3 312,50	3 312,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	404,24	404,24
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	79,70	79,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	15 384,89	15 384,89
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	15 384,89	15 384,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	4 363,66	4 363,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	2 855,71	2 855,71
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507,95	1 507,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	666 085,48	666 085,48
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	666 085,48	666 085,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	10 998,61	10 998,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	10 998,61	10 998,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	129 860,56	129 860,56
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	129 860,56	129 860,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	525 226,31	525 226,31
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	695,74	695,74
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	156 346,23	156 346,23
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	368 184,34	368 184,34
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	-323 024,49	-323 024,49

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à 1 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		117 901,05	0,00	0,00	0,00	117 901,05
Réalizations		117 901,05	0,00	0,00	0,00	117 901,05
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	117 599,05	0,00	0,00	0,00	117 599,05
60632	Fournitures de petit équipement	35,99	0,00	0,00	0,00	35,99
611	Contrats de prestations de services	10 395,00	0,00	0,00	0,00	10 395,00
6132	Locations immobilières	46 523,16	0,00	0,00	0,00	46 523,16
6161	Multirisques	644,90	0,00	0,00	0,00	644,90
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	302,00	0,00	0,00	0,00	302,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11,69	0,00	0,00	0,00	11,69
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	290,31	0,00	0,00	0,00	290,31
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 483,51	0,00	0,00	0,00	1 483,51
Réalizations		1 483,51	0,00	0,00	0,00	1 483,51
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	-1 380,00	0,00	0,00	0,00	-1 380,00
7472	Participat° Régions	1 380,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
77	Produits exceptionnels	1 483,51	0,00	0,00	0,00	1 483,51
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 483,51	0,00	0,00	0,00	1 483,51
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-116 417,54	0,00	0,00	0,00	-116 417,54

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		2 129 861,81	152 668,84	303 840,61	2 586 371,26
Réalisations		2 129 861,81	152 668,84	303 840,61	2 586 371,26
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 841 186,92	83 299,93	6 133,84	1 930 620,69
60631	Fournitures d'entretien	0,00	253,84	0,00	253,84
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	272,13	143,21	415,34
611	Contrats de prestations de services	10 094,40	84 245,90	1 026,71	95 367,01
6132	Locations immobilières	0,00	14 837,56	0,00	14 837,56
6135	Locations mobilières	0,00	46,00	0,00	46,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	8 528,55	0,00	8 528,55
6156	Maintenance	486,75	0,00	0,00	486,75
6161	Multirisques	7 775,66	241,70	0,00	8 017,36
617	Etudes et recherches	99 120,00	0,00	0,00	99 120,00
6188	Autres frais divers	68,60	0,00	0,00	68,60
6226	Honoraires	0,00	0,00	4 843,20	4 843,20
6231	Annonces et insertions	1 680,00	0,00	120,72	1 800,72
6237	Publications	539,82	0,00	0,00	539,82
6247	Transports collectifs	1 691 843,61	0,00	0,00	1 691 843,61
6262	Frais de télécommunications	20,40	370,60	0,00	391,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	29 518,68	-27 602,35	0,00	1 916,33
6288	Autres services extérieurs	39,00	0,00	0,00	39,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 106,00	0,00	2 106,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 952,43	4 643,91	2,77	39 599,11
6217	Personnel affecté par la commune membre	4 971,27	4 643,91	0,00	9 615,18
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	104,37	0,00	0,00	104,37
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	490,94	0,00	0,00	490,94
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	62,63	0,00	0,00	62,63
64131	Rémunérations non tit.	20 872,91	0,00	0,00	20 872,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 328,66	0,00	0,00	6 328,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	876,66	0,00	0,00	876,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	845,34	0,00	0,00	845,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38,67	0,00	2,77	41,44
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	360,98	0,00	0,00	360,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	64 725,00	297 704,00	362 429,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	64 725,00	297 704,00	362 429,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	8 001,46	0,00	0,00	8 001,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 001,46	0,00	0,00	8 001,46
67	Charges exceptionnelles	245 721,00	0,00	0,00	245 721,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	245 721,00	0,00	0,00	245 721,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		218 120,43	94 182,96	5 293,90	317 597,29
Réalizations		218 120,43	94 182,96	5 293,90	317 597,29
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	140 833,07	0,00	0,00	140 833,07
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	113 092,50	0,00	0,00	113 092,50
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	27 740,57	0,00	0,00	27 740,57
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	63 000,00	68 878,06	4 942,00	136 820,06
74718	Autres participations Etat	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
7472	Participat° Régions	63 000,00	0,00	0,00	63 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	4 942,00	4 942,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	33 878,06	0,00	33 878,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 970,68	0,00	24 970,68
752	Revenus des immeubles	0,00	24 970,68	0,00	24 970,68
76	Produits financiers	9 035,23	0,00	0,00	9 035,23
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	9 035,23	0,00	0,00	9 035,23
77	Produits exceptionnels	5 252,13	334,22	351,90	5 938,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 252,13	334,22	351,90	5 938,25
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 911 741,38	-58 485,88	-298 546,71	-2 268 773,97

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES		0,00	0,00	16 429,94	0,00	0,00	2 113 431,87	0,00
Réalizations		0,00	0,00	16 429,94	0,00	0,00	2 113 431,87	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	8 390,41	0,00	0,00	1 832 796,51	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 094,40	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	486,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	7 775,66	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 120,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	68,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539,82	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 691 843,61	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	20,40	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 518,68	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	39,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	38,07	0,00	0,00	34 914,36	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 971,27	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104,37	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,94	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62,63	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 872,91	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 328,66	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	876,66	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	845,34	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	38,07	0,00	0,00	0,60	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,98	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	8 001,46	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	8 001,46	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 721,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 721,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	132 305,48	0,00	0,00	85 814,95	0,00
Réalizations		0,00	0,00	132 305,48	0,00	0,00	85 814,95	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	118 162,58	0,00	0,00	22 670,49	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	91 708,21	0,00	0,00	21 384,29	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	0,00	26 454,37	0,00	0,00	1 286,20	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	9 035,23	0,00	0,00	0,00	0,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	0,00	0,00	9 035,23	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	5 107,67	0,00	0,00	144,46	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 107,67	0,00	0,00	144,46	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	115 875,54	0,00	0,00	-2 027 616,92	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de	822 Voirie communale	823 Espaces verts	824 Autres opérations	830 Aménagement des	831 Act° spécif. lutte	832 Préservation du	833

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

						urbain				
DEPENSES		152 668,84	0,00	0,00	0,00	0,00	303 840,61	0,00	0,00	0,00
Réalisations		152 668,84	0,00	0,00	0,00	0,00	303 840,61	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	83 299,93	0,00	0,00	0,00	0,00	6 133,84	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	253,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	272,13	0,00	0,00	0,00	0,00	143,21	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	84 245,90	0,00	0,00	0,00	0,00	1 026,71	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 837,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 528,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	241,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 843,20	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,72	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	370,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	-27 602,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 106,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 643,91	0,00	0,00	0,00	0,00	2,77	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	4 643,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,77	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 704,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	64 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 704,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET CC COEUR DE TARENDAISE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	94 182,96	0,00	0,00	0,00	0,00	5 293,90	0,00	0,00	
	Réalisations	94 182,96	0,00	0,00	0,00	0,00	5 293,90	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	68 878,06	0,00	0,00	0,00	0,00	4 942,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 942,00	0,00	0,00	
74758	Participat° Autres groupements	33 878,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	24 970,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	24 970,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	334,22	0,00	0,00	0,00	0,00	351,90	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	334,22	0,00	0,00	0,00	0,00	351,90	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	-58 485,88	0,00	0,00	0,00	0,00	-298 546,71	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		24 850,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 850,09
Réalizations		24 850,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 850,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	14 005,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 005,89
60611	Eau et assainissement	74,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,71
60612	Energie - Electricité	395,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395,18
60631	Fournitures d'entretien	228,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,64
60632	Fournitures de petit équipement	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,50
611	Contrats de prestations de services	77,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,72
6132	Locations immobilières	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	233,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233,50
6156	Maintenance	353,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353,21
6161	Multirisques	334,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,13
6262	Frais de télécommunications	927,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	927,20
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 134,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 134,10
63512	Taxes foncières	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 943,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 420,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420,20
6217	Personnel affecté par la commune membre	2 420,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 150,00
65732	Subv. fonct. Régions	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 274,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 274,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 274,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 274,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 154,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 154,21
Réalizations		3 154,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 154,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00 REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 154,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 154,21
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 154,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 154,21
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-21 695,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-21 695,88

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		2 670 266,78	48 256,20	0,00	0,00	2 718 522,98
Réalizations		2 670 266,78	46 319,35	0,00	0,00	2 716 586,13
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 995 319,74	0,00	0,00	0,00	1 995 319,74
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	657 081,75	0,00	0,00	0,00	657 081,75
13911	Etat et établissements nationaux	964,00	0,00	0,00	0,00	964,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	3 395,00	0,00	0,00	0,00	3 395,00
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	6 818,35	0,00	0,00	0,00	6 818,35
139141	Sub. transf. cpté résult. Communes du GFP	2 977,17	0,00	0,00	0,00	2 977,17
139158	Sub. transf. cpté résult. Autres groupes	3 377,85	0,00	0,00	0,00	3 377,85
13918	Autres subventions d'équipement	1 378,00	0,00	0,00	0,00	1 378,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	638 171,38	0,00	0,00	0,00	638 171,38
041	Opérations patrimoniales	8 362,52	0,00	0,00	0,00	8 362,52
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	8 362,52	0,00	0,00	0,00	8 362,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	0,00	0,00	0,00	9 502,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 502,77	0,00	0,00	0,00	9 502,77
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	22 723,67	0,00	0,00	22 723,67
1641	Emprunts en euros	0,00	22 723,67	0,00	0,00	22 723,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 719,48	0,00	0,00	8 719,48
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 970,48	0,00	0,00	5 970,48
2184	Mobilier	0,00	2 749,00	0,00	0,00	2 749,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 876,20	0,00	0,00	9 876,20
2313	Constructions	0,00	9 876,20	0,00	0,00	9 876,20
26	Participat° et créances rattachées	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
261	Titres de participation	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	1 936,85	0,00	0,00	1 936,85
	RECETTES (2)	1 667 286,85	38 707,58	0,00	0,00	1 705 994,43
	Réalisations	1 667 286,85	8 963,66	0,00	0,00	1 676 250,51
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	926 947,27	0,00	0,00	0,00	926 947,27
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 014,90	0,00	0,00	0,00	6 014,90
28041582	GFP : Bâtiments, installations	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 447,00	0,00	0,00	0,00	12 447,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	19 709,48	0,00	0,00	0,00	19 709,48
28051	Concessions et droits similaires	12 133,24	0,00	0,00	0,00	12 133,24
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 951,00	0,00	0,00	0,00	4 951,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 565,68	0,00	0,00	0,00	25 565,68
281318	Autres bâtiments publics	2 531,00	0,00	0,00	0,00	2 531,00
28132	Immeubles de rapport	24 512,00	0,00	0,00	0,00	24 512,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 713,40	0,00	0,00	0,00	10 713,40
28152	Installations de voirie	987,00	0,00	0,00	0,00	987,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868,00	0,00	0,00	0,00	12 868,00
281532	Réseaux d'assainissement	268,00	0,00	0,00	0,00	268,00
281534	Réseaux d'électrification	6 545,00	0,00	0,00	0,00	6 545,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	74 244,19	0,00	0,00	0,00	74 244,19
28181	Installations générales, aménagt divers	9 581,21	0,00	0,00	0,00	9 581,21
28182	Matériel de transport	21 946,87	0,00	0,00	0,00	21 946,87
28183	Matériel de bureau et informatique	22 789,31	0,00	0,00	0,00	22 789,31
28184	Mobilier	21 307,86	0,00	0,00	0,00	21 307,86
28188	Autres immo. corporelles	37 832,13	0,00	0,00	0,00	37 832,13
041	Opérations patrimoniales	8 362,52	0,00	0,00	0,00	8 362,52
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	8 362,52	0,00	0,00	0,00	8 362,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	731 977,06	3 463,00	0,00	0,00	735 440,06
10222	FCTVA	0,00	3 463,00	0,00	0,00	3 463,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	731 977,06	0,00	0,00	0,00	731 977,06
13	Subventions d'investissement	0,00	5 500,66	0,00	0,00	5 500,66
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 500,66	0,00	0,00	5 500,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	29 743,92	0,00	0,00	29 743,92
SOLDE (2)		-1 002 979,93	-9 548,62	0,00	0,00	-1 012 528,55

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		46 596,71	0,00	0,00	1 659,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		44 659,86	0,00	0,00	1 659,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 723,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 723,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 059,99	0,00	0,00	1 659,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 310,99	0,00	0,00	1 659,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 749,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 876,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 876,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 936,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		38 398,55	0,00	0,00	309,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		8 654,63	0,00	0,00	309,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 153,97	0,00	0,00	309,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 153,97	0,00	0,00	309,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 500,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 500,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		29 743,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-8 198,16	0,00	0,00	-1 350,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	24 871,02	59 202,00	0,00	84 073,02
Réalizations		0,00	24 736,46	59 202,00	0,00	83 938,46
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	52 624,30	0,00	52 624,30
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	52 624,30	0,00	52 624,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 736,46	6 577,70	0,00	31 314,16
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 367,97	0,00	0,00	5 367,97
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 639,73	0,00	0,00	3 639,73
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 956,10	0,00	2 956,10
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 728,76	3 621,60	0,00	19 350,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	134,56	0,00	0,00	134,56
RECETTES (2)		0,00	4 732,17	1 047,13	0,00	5 779,30
Réalizations		0,00	4 732,17	1 047,13	0,00	5 779,30
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 732,17	1 047,13	0,00	5 779,30
10222	FCTVA	0,00	4 732,17	1 047,13	0,00	5 779,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-20 138,85	-58 154,87	0,00	-78 293,72

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		24 871,02	0,00	0,00	0,00	59 202,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		24 736,46	0,00	0,00	0,00	59 202,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	52 624,30	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	52 624,30	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 736,46	0,00	0,00	0,00	6 577,70	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET CC COEUR DE TARENDAISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
2135	Installations générales, agencements	5 367,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 639,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 956,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 728,76	0,00	0,00	0,00	3 621,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		134,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		4 732,17	0,00	0,00	0,00	1 047,13	0,00	0,00	0,00
Réalisations		4 732,17	0,00	0,00	0,00	1 047,13	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 732,17	0,00	0,00	0,00	1 047,13	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 732,17	0,00	0,00	0,00	1 047,13	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-20 138,85	0,00	0,00	0,00	-58 154,87	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		18 076,59	3 202 995,58	399,99	3 221 472,16
Réalisations		15 484,59	2 882 671,24	399,99	2 898 555,82
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	37 758,16	0,00	37 758,16
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	37 758,16	0,00	37 758,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	290 652,25	0,00	290 652,25
1641	Emprunts en euros	0,00	290 652,25	0,00	290 652,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 404,59	204 013,79	399,99	218 818,37
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	32 992,11	0,00	32 992,11
2135	Installations générales, agencements	13 289,44	148 066,35	0,00	161 355,79
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 381,05	0,00	2 381,05
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 773,38	0,00	1 773,38
2182	Matériel de transport	0,00	864,00	0,00	864,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	399,99	399,99
2188	Autres immobilisations corporelles	1 115,15	17 936,90	0,00	19 052,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 080,00	2 350 247,04	0,00	2 351 327,04
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 254 415,13	0,00	1 254 415,13
2313	Constructions	1 080,00	701 161,62	0,00	702 241,62
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	251 520,00	0,00	251 520,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	143 150,29	0,00	143 150,29
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		2 592,00	320 324,34	0,00	322 916,34
RECETTES (2)		1 401,16	3 257 233,94	0,00	3 258 635,10
Réalizations		1 401,16	2 563 049,94	0,00	2 564 451,10
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	5 476,00	0,00	5 476,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	0,00	5 476,00	0,00	5 476,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	37 758,16	0,00	37 758,16
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	37 758,16	0,00	37 758,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 401,16	115 927,08	0,00	117 328,24
10222	FCTVA	1 401,16	115 927,08	0,00	117 328,24
13	Subventions d'investissement	0,00	2 402 488,70	0,00	2 402 488,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	12 058,45	0,00	12 058,45
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	702 317,04	0,00	702 317,04
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	698 352,21	0,00	698 352,21
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	524 125,00	0,00	524 125,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	265 636,00	0,00	265 636,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
2313	Constructions	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	694 184,00	0,00	694 184,00
SOLDE (2)		-16 675,43	54 238,36	-399,99	37 162,94

(1)	Libellé	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		1 374 951,45	0,00	0,00	1 828 044,13	0,00	0,00	399,99	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Réalisations	1 216 936,08	0,00	0,00	1 665 735,16	0,00	0,00	399,99	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	37 758,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	37 758,16	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	273 852,25	0,00	0,00	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	273 852,25	0,00	0,00	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 966,08	0,00	0,00	41 047,71	0,00	0,00	399,99	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	32 992,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	141 726,75	0,00	0,00	6 339,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 381,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 773,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399,99	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 084,90	0,00	0,00	852,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	780 117,75	0,00	0,00	1 570 129,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	1 254 415,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	699 877,62	0,00	0,00	1 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	251 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	80 240,13	0,00	0,00	62 910,16	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	158 015,37	0,00	0,00	162 308,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	2 392 726,84	0,00	0,00	864 507,10	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	2 140 690,84	0,00	0,00	422 359,10	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 476,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	5 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	37 758,16	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	37 758,16	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 645,59	0,00	0,00	281,49	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	115 645,59	0,00	0,00	281,49	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 018 169,25	0,00	0,00	384 319,45	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	12 058,45	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	619 817,04	0,00	0,00	82 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	698 352,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	500 000,00	0,00	0,00	24 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	265 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		252 036,00	0,00	0,00	442 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		1 017 775,39	0,00	0,00	-963 537,03	0,00	0,00	-399,99	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
 99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	72 059,13	72 059,13
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	70 652,49	70 652,49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	30 295,73	30 295,73
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	30 295,73	30 295,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 907,62	9 907,62
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 516,85	1 516,85
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	458,20	458,20
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,35	2 394,35
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 538,22	5 538,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	30 449,14	30 449,14
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	30 449,14	30 449,14
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	1 406,64	1 406,64
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 626,99	3 626,99
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	3 626,99	3 626,99
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	3 626,99	3 626,99
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	3 626,99	3 626,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-68 432,14	-68 432,14

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		3 925,00	0,00	0,00	0,00	3 925,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		3 925,00	0,00	0,00	0,00	3 925,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 925,00	0,00	0,00	0,00	-3 925,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		206 245,06	137 924,17	21 150,35	365 319,58
Réalizations		171 245,06	48 414,17	21 150,35	240 809,58
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 723,71	0,00	0,00	55 723,71
1641	Emprunts en euros	55 723,71	0,00	0,00	55 723,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 521,35	48 414,17	21 150,35	185 085,87
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 972,56	1 972,56
2313	Constructions	115 521,35	48 414,17	0,00	163 935,52
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	19 177,79	19 177,79
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		35 000,00	89 510,00	0,00	124 510,00
RECETTES (2)		54 689,94	44 860,82	52 068,21	151 618,97
Réalizations		54 689,94	26 963,69	26 966,11	108 619,74
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 220,69	3 652,11	11 872,80
10222	FCTVA	0,00	8 220,69	3 652,11	11 872,80
13	Subventions d'investissement	0,00	18 743,00	23 314,00	42 057,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	5 164,00	5 164,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	18 743,00	0,00	18 743,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	54 689,94	0,00	0,00	54 689,94
276351	Créance GFP de rattachement	54 689,94	0,00	0,00	54 689,94
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	17 897,13	25 102,10	42 999,23
SOLDE (2)		-151 555,12	-93 063,35	30 917,86	-213 700,61

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	55 723,71	0,00	0,00	150 521,35	0,00
Réalizations		0,00	0,00	55 723,71	0,00	0,00	115 521,35	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	55 723,71	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	55 723,71	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 521,35	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 521,35	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	54 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	54 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	54 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	54 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-1 033,77	0,00	0,00	-150 521,35	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		137 924,17	0,00	0,00	0,00	0,00	21 150,35	0,00	0,00	0,00
Réalisations		48 414,17	0,00	0,00	0,00	0,00	21 150,35	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	48 414,17	0,00	0,00	0,00	0,00	21 150,35	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 972,56	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	48 414,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 177,79	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		89 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		44 860,82	0,00	0,00	0,00	0,00	52 068,21	0,00	0,00	0,00
Réalizations		26 963,69	0,00	0,00	0,00	0,00	26 966,11	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 220,69	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,11	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 220,69	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,11	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 314,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 150,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 164,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	17 897,13	0,00	0,00	0,00	0,00	25 102,10	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-93 063,35	0,00	0,00	0,00	0,00	30 917,86	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		21 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 297,00
Réalizations		21 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 297,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 297,00
1641	Emprunts en euros	21 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 297,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-21 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-21 297,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
96 23 382 006	09/01/2023	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
96 23 382 017	17/01/2023	211 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		311 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 903 828,47									
1641 Emprunts en euros (total)					6 903 828,47									
0036396S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/07/2015	11/08/2015	11/11/2015	1 175 000,00	F		1,830	1,844		T	X Echéance constante		A-1
055647G	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	14/01/2021	14/01/2021	25/02/2021	1 400 000,00	F		0,400	0,413		T	C	O	A-1
261733G	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	05/03/2022	05/03/2022	05/03/2022	110 000,00	F		1,080	1,072		T	X Echéance constante		A-1
5524286	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/01/2017	25/01/2017	301 828,47	F		1,880	1,949		T	X Echéance constante		A-1
5676434	SA CAISSE D EPARGNE	25/01/2019	25/01/2019	25/01/2019	200 000,00	F		1,460	1,501		T	X Echéance constante		A-1
9787327	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016	28/11/2016	25/02/2017	325 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
9787349	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016	28/11/2016	25/02/2017	126 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
MON518782EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017	02/10/2017	01/02/2018	505 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON518783EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017	02/10/2017	01/02/2018	1 066 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON525593EUR/0524144/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018	31/12/2018	01/04/2019	420 000,00	F		1,780	1,794		T	C		A-1
MON525595EUR/0524146/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018	31/12/2018	01/04/2019	125 000,00	F		1,180	1,186		T	C		A-1
MON530940EUR/0532289/001	SA LA BANQUE POSTALE	18/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	1 150 000,00	F		0,890	0,894		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 903 828,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 420 232,84					473 316,66	48 769,62	0,00	8 148,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 420 232,84					473 316,66	48 769,62	0,00	8 148,57
0036396S		0,00	A-1	568 692,95	6,67	F		1,844	78 447,38	11 306,38	0,00	1 445,43
055647G		0,00	A-1	1 143 333,37	12,17	F		0,413	93 333,32	4 806,67	0,00	457,33
261733G		0,00	A-1	94 246,72	8,50	F		1,072	10 530,48	1 089,04	0,00	73,51
5524286		0,00	A-1	160 807,02	6,83	F		1,949	21 297,00	3 274,00	0,00	554,25
5676434		0,00	A-1	108 628,29	4,83	F		1,501	19 765,25	1 766,67	0,00	290,76
9787327		0,00	A-1	139 546,74	4,92	F		0,876	27 189,02	1 362,06	0,00	121,40
9787349		0,00	A-1	54 101,19	4,92	F		0,876	10 540,98	528,06	0,00	47,07
MON518782EUR		0,00	A-1	252 500,08	5,92	F		1,005	42 083,32	2 788,02	0,00	420,83
MON518783EUR		0,00	A-1	533 000,08	5,92	F		1,005	88 833,32	5 885,20	0,00	888,33
MON525593EUR/0524144/001		0,00	A-1	340 200,00	20,08	F		1,794	16 800,00	6 242,46	0,00	1 513,89
MON525595EUR/0524146/001		0,00	A-1	75 520,77	7,08	F		1,186	10 416,68	967,97	0,00	222,79
MON530940EUR/0532289/001		0,00	A-1	949 655,63	16,08	F		0,894	54 079,91	8 753,09	0,00	2 112,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 420 232,84					473 316,66	48 769,62	0,00	8 148,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 420 232,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			25-02-2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	30/01/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	212 agencement et aménagement de terrains	15	30/01/2024
L	2142 constructions sur sol d'autrui	10	30/01/2024
L	2151 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	2152 Installations de voirie	20	30/01/2024
L	2153 Réseaux divers	20	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024
L	21732 Immeubles de rapport ²	10	30/01/2024
L	21742 constructions sur sol d'autrui	10	30/01/2024
L	21751 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	21752 installations de voirie	20	30/01/2024
L	21753 réseaux divers	20	30/01/2024
L	21757 matériel et outillage de voirie	6	30/01/2024
L	21758 autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024
L	21782 matériel de transport	8	30/01/2024
L	21783 matériel de bureau et matériel informatique	5	30/01/2024
L	21784 mobilier	5	30/01/2024
L	21785 cheptel	10	30/01/2024
L	21788 autres immobilisations corporelles	20	30/01/2024
L	2181 installations générales agencements et aménagements divers	15	30/01/2024
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	30/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	214,30		1 079,32	1 293,62	0,00	1 293,62
provisions pour créances douteuses	214,30	21/11/2022	1 079,32	1 293,62	0,00	1 293,62
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	214,30		1 079,32	1 293,62	0,00	1 293,62

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		501 729,80	I 501 729,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		473 316,66	473 316,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	473 316,66	473 316,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 413,14	28 413,14
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 502,77	9 502,77
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	18 910,37	18 910,37
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	501 729,80	454 829,39	1 995 319,74	2 951 878,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 712 944,05	III 1 129 183,54
Ressources propres externes de l'année (a)		315 697,64	196 760,27
10222	FCTVA	260 000,00	142 070,33
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	55 697,64	54 689,94
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 397 246,41	932 423,27
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 014,90	6 014,90
28041582	GFP : Bâtiments, installations	599 745,50	600 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 297,00	12 447,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	20 113,98	19 709,48
28051	Concessions et droits similaires	1 440,00	12 133,24
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 015,00	4 951,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 981,68	25 565,68
281318	Autres bâtiments publics	2 531,00	2 531,00
28132	Immeubles de rapport	21 074,00	24 512,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 713,40	10 713,40
28152	Installations de voirie	987,00	987,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868,00	12 868,00
281532	Réseaux d'assainissement	268,00	268,00
281534	Réseaux d'électrification	6 545,00	6 545,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	41 831,94	74 244,19
28181	Installations générales, aménagt divers	9 581,21	9 581,21
28182	Matériel de transport	19 946,90	21 946,87
28183	Matériel de bureau et informatique	16 071,38	22 789,31
28184	Mobilier	11 329,53	21 307,86
28188	Autres immo. corporelles	153 164,73	37 832,13
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	5 476,40	5 476,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 417 249,86	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
---	---	---	--	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Total ressources propres disponibles	1 129 183,54	766 927,15	0,00	731 977,06	2 628 087,75
---	---------------------	-------------------	-------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 951 878,93
Ressources propres disponibles	IV	2 628 087,75
Solde	V = IV - II (3)	-323 791,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

HAUTECOUR PLAN D EAU BAIL RESTAURANT (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 778,86
752	Revenus des immeubles	5 778,86
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		5 778,86
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 778,86

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

HAUTECOUR PLAN D EAU BAIL RESTAURANT(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				27 382,00	16 429,20	5 476,40	5 476,40
2020	assurances dommage ouvrage SALLE GYM	5	25/02/2020	27 382,00	16 429,20	5 476,40	5 476,40

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	31 152,89	0,00	0
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	27 366,00	0,00	0
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 844,72	0,00	0
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 136,40	0,00	0
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 958,94	0,00	0
03/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 958,94	0,00	0
05/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	4 659,34	0,00	0
05/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE MCI	9 876,20	0,00	0
09/01/2023	ETUDE DE DANGER CONSTITUTION DOSSIER AUTORISATION SYSTEME ENDIGUEMENT MOUTIERS	19 177,79	0,00	0
10/01/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 584,00	0,00	0
16/01/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	5 868,28	0,00	0
19/01/2023	SIGNALETIQUE SMB PLAN EAU	5 241,60	0,00	0
19/01/2023	CONSTRUCTION PASSERELLE PLAN EAU	4 992,00	0,00	0
21/02/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	5 583,23	0,00	0
21/02/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	6 048,49	0,00	0
21/02/2023	SCHEMA RANDONNEE	1 439,22	0,00	0
28/02/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 080,00	0,00	0
02/03/2023	MOBILIER BUREAU SERVICE RH	1 980,72	0,00	5
06/03/2023	CHAUFFAGE DOJO	7 087,55	0,00	0
08/03/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 260,00	0,00	0
09/03/2023	TELEPHONE PORTABLE PETITE ENFANCE	458,20	0,00	1
21/03/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 196,00	0,00	0
23/03/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 187,64	0,00	0
23/03/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 766,68	0,00	0
23/03/2023	ECRAN ORDINATEUR AOC 24B2XH/EU 24" IPS 1920X1080	141,49	0,00	1
27/03/2023	HP ProBook 450 G9 Notebook	1 230,00	0,00	1
31/03/2023	RENOVATION BATIMENT GARE ROUTIERE MOUTIERS PEM	115 521,35	0,00	0
31/03/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	960,00	0,00	0
01/04/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	121,55	0,00	0
03/04/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 107,15	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX REPARATION TOITURE TENNIS	1 773,38	0,00	15
04/04/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	524,74	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	2 676,62	0,00	0
04/04/2023	AUTOLAVEUSE SECHEUSE MULTIWASH PRO 340 MWPRO340	3 210,00	0,00	10
07/04/2023	BARRIERES MOVIT GYMNASSE BARBIER	1 377,98	0,00	1
07/04/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	13 712,12	0,00	0
16/04/2023	AUTOLAVEUSE SECHEUSE MULTIWASH PRO 340 MWPRO340	411,60	0,00	10
17/04/2023	OPTIMISATION CHAUFFAGE GYM ST MARCEL	3 960,00	0,00	0
27/04/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 946,70	0,00	0
01/05/2023	CREATION POINTS DE PUISAGE GYM BARBIER	399,79		
01/05/2023	CREATION POINTS DE PUISAGE TRIBUNES FOOT	499,15		

REÇU EN PREFECTURE

01e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

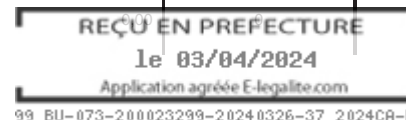
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
02/05/2023	DALLE ACCES TERRASSE TENNIS	776,40	0,00	1
03/05/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	534,73	0,00	0
04/05/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	1 153,40	0,00	0
11/05/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	3 000,00	0,00	0
13/05/2023	PRISES MUR ESCALADE GYM TARTARAT	3 170,96	0,00	10
15/05/2023	CHAISE DE BUREAU	242,00	0,00	1
16/05/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	918,96	0,00	0
16/05/2023	PORTE METALLIQUE RESTAURENT HAUTECOUR	3 240,00	0,00	0
24/05/2023	CLIMATISEURS PETITE ENFANCE	1 599,96	0,00	10
25/05/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 722,06	0,00	0
27/05/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	10 668,00	0,00	0
30/05/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 432,80	0,00	0
02/06/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	190,26	0,00	0
02/06/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	498,84	0,00	0
02/06/2023	BLOCS DE SECOURS GYMNASSE SMB	1 065,36	0,00	0
03/06/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	7 088,46	0,00	0
03/06/2023	CYLINDRES A BOUTON CLUB HOUSE	1 432,98	0,00	1
03/06/2023	DIGICODE EDA	931,19	0,00	1
06/06/2023	ECRANS AOC 24B2XH SERVICE RH	747,54	0,00	1
09/06/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	4 804,04	0,00	0
12/06/2023	PANNEAU DE SIGNALISATION SENTIER HAUTECOUR	1 204,80	0,00	0
14/06/2023	MOBILIER MAISON PETITE ENFANCE	2 394,35	0,00	5
15/06/2023	SAXOPHONE ROY BENSON AS201 ALTO	691,70	0,00	1
19/06/2023	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	9 707,45	0,00	10
21/06/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 170,00	0,00	0
21/06/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 980,00	0,00	0
22/06/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	36 586,92	0,00	0
22/06/2023	BELKIN USB-C DUAL DISPLAY DOCK	208,28	0,00	1
22/06/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	840,00	0,00	0
26/06/2023	AMENAGEMENT EAUX VIVES CANOE KAYAK	667,39	0,00	0
26/06/2023	RENOVATION SOL GYMNASSE ST MARCEL	262,57	0,00	0
26/06/2023	APPAREIL PHOTO PANASONIC	756,30	0,00	1
28/06/2023	TRAVAUX SENTIER PIETON GLISSEMENT DE TERRAIN	1 022,40	0,00	0
29/06/2023	SAXOPHONE ROY BENSON AS201 ALTO	1 387,86	0,00	1
29/06/2023	DAMEUSE PISTE SKI FOND MENUIRES	864,00	0,00	8
30/06/2023	CHARIOT THERMIQUE CRECHE	1 122,35	0,00	1
30/06/2023	ECRAN AOC 24B1H24" MVA + BELKIN USB-C DUAL DISPLAY DOCK	441,37	0,00	1
30/06/2023	ECLAIRAGE SMB GYM	748,80	0,00	0
01/07/2023	PAVE LED ECOLE DES ARTS	1 092,00	0,00	0
03/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 216,06	0,00	0
03/07/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	118,81	0,00	0
03/07/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	1 580,05	0,00	0
03/07/2023	PAVE LED ECOLE DES ARTS	40,21	0,00	0
03/07/2023	CONTROLE ACCES BAT BOERO	8 191,86	0,00	0
03/07/2023	CENTRALE ATRIUM 2 LECTEURS EDA	3 304,57	0,00	0
03/07/2023	ECLAIRAGE SMB GYM	402,11	0,00	0
04/07/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	170,40	0,00	0
05/07/2023	GAZON SYNTHETIQUE POUR MPE	1 516,85	0,00	0
07/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 581,64	0,00	0
07/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	2 161,03	0,00	0
07/07/2023	THOMANN - FLUTES ENFANT INSTRUMENT A ANCHE	186,00	0,00	1
12/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	360,00	0,00	0
12/07/2023	VENTILLATEURS CROCS LOISIRS	139,98	0,00	1
12/07/2023	VENTILLATEURS CROCS LOISIRS	209,97	0,00	1
12/07/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	9 902,23	0,00	0
13/07/2023	MATERIEL CRECHE EXTENSION 10 PLACES	886,20	0,00	1
13/07/2023	VENTILATEUR PLAFONNIER MPE	1 400,16	0,00	1

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/07/2023	CAGE DE HANDBALL EXTERIEUR COMPLEXE SPORTIF	103,78	0,00	10
17/07/2023	CAGE DE HANDBALL EXTERIEUR COMPLEXE SPORTIF	145,08	0,00	10
18/07/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	2 285,36	0,00	0
19/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	396,00	0,00	0
19/07/2023	RENOVATION SOL GYMNASSE ST MARCEL	822,00	0,00	0
19/07/2023	BOITIER DEFIBRILATEUR	852,00	0,00	1
26/07/2023	MATERIELS ESCALADE	9 566,88	0,00	0
27/07/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	11 039,76	0,00	0
31/07/2023	REPRISES MAINS COURANTE ET LISSS GARDES CORPS	9 686,77	0,00	0
02/08/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	345,60	0,00	0
07/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	362,66	0,00	0
08/08/2023	REFECTION DE BERGES DORONS	2 028,00	0,00	0
10/08/2023	ASUSPRO B1402CBA EY	933,08	0,00	1
11/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	22 901,70	0,00	0
16/08/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	244 923,41	0,00	0
21/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 656,54	0,00	0
21/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	9 425,00	0,00	0
22/08/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	6 000,00	0,00	0
24/08/2023	FILETS VOLLEY GYMNASSES	618,96	0,00	1
24/08/2023	POTEAUX VOLLEY GYMNASSE TARTARAT	627,72	0,00	1
28/08/2023	AMENAGEMENT EAUX VIVES CANOE KAYAK	2 241,37	0,00	0
29/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	4 804,32	0,00	0
29/08/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	9 906,00	0,00	0
29/08/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	2 021,39	0,00	0
30/08/2023	REFECTION LINTEAU ISSUE SECOURS GYM SMO	1 440,00	0,00	0
30/08/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	11 426,76	0,00	0
31/08/2023	STORES BATIMENT ESPACE JEUNES	5 097,58	0,00	0
01/09/2023	SUPPORT MOBILE TV MEDIATHEQUE	390,00	0,00	1
04/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	83 262,81	0,00	0
04/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	31 000,00	0,00	0
11/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	9 938,10	0,00	0
11/09/2023	SYSTEME DE SONORISATION COMPACT MAUI 8	632,56	0,00	1
12/09/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	1 800,00	0,00	0
13/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	607,32	0,00	0
13/09/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	189 779,69	0,00	0
18/09/2023	ORDINATEURS PORTABLE HP 250 G8	2 268,24	0,00	5
19/09/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	336,00	0,00	0
21/09/2023	POSE DE BANDEAUX A VENTOUSES TRIBUNES	1 678,27	0,00	0
22/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	33 386,40	0,00	0
22/09/2023	RIDEAUX OCCULTANTS MEDIATHEQUE	473,26	0,00	1
25/09/2023	ORDINATEUR ASUSPRO NX6502ZC	1 659,49	0,00	5
26/09/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	44 067,84	0,00	0
26/09/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	13 680,00	0,00	0
28/09/2023	TRAVAUX SENTIER PIETON GLISSEMENT DE TERRAIN	1 022,40	0,00	0
28/09/2023	TRAITEMENT RUISSELLEMENT COTE NORD CHAPELLE	3 396,00	0,00	0
29/09/2023	TRACEUR PEINTURE STADE DE FOOT	1 470,00	0,00	1
01/10/2023	CHARIOT MENAGE ALPHA MINI	529,55	0,00	1
03/10/2023	REMPLACEMENT TOILE TRAMP TREMP	338,40	0,00	1
09/10/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	3 622,96		

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/10/2023	SAMSUNG GALAXY A13	221,89	0,00	1
09/10/2023	ASPIRATEUR POUSSIERE 9L HENRY HVR 200-A KIT A1	301,61	0,00	1
12/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	23 000,00	0,00	0
12/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	62 776,66	0,00	0
13/10/2023	PARTICIPATION CAPITAL SCIC FONCIERE	4 000,00	0,00	0
13/10/2023	PARTICIPATION CAPITAL SCIC CEINTURE VERTE	1 000,00	0,00	0
13/10/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	4 189,82	0,00	0
16/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	439,32	0,00	0
16/10/2023	TONDEUSE HONDA HRN 536 VYEA	911,05	0,00	1
16/10/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	88 488,03	0,00	0
17/10/2023	TRAVAUX AGRANDISSEMENT MAISON DE LA PETITE ENFANCE	8 602,59	0,00	0
19/10/2023	SAUTOIR SCOLAIRE GYM BARDASSIER	6 607,49	0,00	10
19/10/2023	HANGAR PISTE CYCLABLE	1 284,00	0,00	0
24/10/2023	FRIGO CROC LOISIRS	399,99	0,00	1
25/10/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	725,71	0,00	0
27/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 183,48	0,00	0
27/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	3 688,22	0,00	0
30/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	15 291,60	0,00	0
30/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	23 589,10	0,00	0
30/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	23 038,04	0,00	0
30/10/2023	Shure SM58 LC, Microphone de chant	218,00	0,00	1
30/10/2023	Fender Champion 40, Combo guitare	229,00	0,00	1
30/10/2023	Ampeg RB-110, Combo basse	333,00	0,00	1
31/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	21 249,12	0,00	0
31/10/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	14 814,90	0,00	0
31/10/2023	SIGNALETIQUE SMB PLAN EAU	18 392,58	0,00	0
03/11/2023	BUREAUX QUADRIFOLIO 180/80/76 IASL180 POLE AMENAGEMENT	2 268,00	0,00	5
03/11/2023	AMENAGEMENT PROMENADE ET REMISE EN ETAT PSD	16 862,40	0,00	0
03/11/2023	AMENAGEMENT PROMENADE ET REMISE EN ETAT PSD	47 726,84	0,00	0
03/11/2023	RENOVATION SOL SPORTIF GYMNASSE PERRIER	119 507,44	0,00	0
05/11/2023	CHAISE DE BUREAU	239,00	0,00	1
06/11/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	19 416,69	0,00	0
06/11/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	4 400,00	0,00	0
06/11/2023	SIGNALETIQUE SMB PLAN EAU	472,56	0,00	0
07/11/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	181,70	0,00	0
08/11/2023	MOBILIER MEDIATHEQUE	2 092,84	0,00	5
09/11/2023	RENOVATION SOL GYMNASSE ST MARCEL	254,05	0,00	0
09/11/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	6 665,61	0,00	0
10/11/2023	REMPLACEMENT CONTROLE ACCES TRIBUNES FOOT	1 839,24	0,00	0
14/11/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	425,99	0,00	0
15/11/2023	TABLEAU DE MUSIQUE	255,00	0,00	1
15/11/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 638,00	0,00	0
15/11/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 860,00	0,00	0
16/11/2023	CHAUFFE EAU BATIMENT BOERO	765,20	0,00	1
20/11/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	82 910,09	0,00	0
21/11/2023	SECURISATION ACCES ROCHER DU GLAISY	7 092,86	0,00	0
23/11/2023	TRAVAUX MAISON FRANCE SERVICES	4 255,20	0,00	0
24/11/2023	INSTRUMENTS MUSIQUE	1 010,00	0,00	1
27/11/2023	PORTE SANITAIRE PLAN EAU	3 099,60	0,00	0
30/11/2023	AMENAGEMENT PROMENADE ET REMISE EN ETAT PSD	5 472,94	0,00	0
30/11/2023	AMENAGEMENT PROMENADE ET REMISE EN ETAT PSD	13 891,33		



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/11/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	8 433,57	0,00	0
06/12/2023	RENOVATION SOL SPORTIF GYMNASSE PERRIER	6 289,66	0,00	0
06/12/2023	CREATION CAISSON BOIS GYMNASSE ST MARCEL	1 021,30	0,00	0
07/12/2023	FACTURE DECATHLON SOFTBALL	100,00	0,00	1
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	257 281,70	0,00	0
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	146 593,00	0,00	0
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	4 400,00	0,00	0
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	9 816,83	0,00	0
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	3 504,07	0,00	0
07/12/2023	CREATION PISTE CYCLABLE	1 771,00	0,00	0
08/12/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	907,34	0,00	0
08/12/2023	REMISE EN ETAT PLAN DE L EAU BRUYERE	1 500,00	0,00	0
08/12/2023	CREATION OUVERTURE BAT BOERO	1 080,00	0,00	0
08/12/2023	PRISES MUR ESCALADE SMB GYM	3 029,72	0,00	10
08/12/2023	BOURSE FONCIERE FORESTIERE ET ANIMATION TECHNIQUE	4 814,88	0,00	2
11/12/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	7 910,10	0,00	0
12/12/2023	SOCLE ET PATIN D AGRES	763,20	0,00	1
13/12/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 800,00	0,00	0
14/12/2023	DAMEUSE PRINOTH BISON X	251 520,00	0,00	0
19/12/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	7 907,21	0,00	0
19/12/2023	AMENAGEMENT BORD LAC HAUTECOUR ECLAIRAGE	7 695,52	0,00	0
21/12/2023	RENOVATION ENERGETIQUE BARDASSIER TARTARAT	1 560,00	0,00	0
21/12/2023	MOBILIER DE BUREAU CELINE	1 936,85	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 641 423,80	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
05/12/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT MLJ	95 085,05	0	0,00	95 085,05	80 000,00	-15 085,05
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
01/01/2023	TRANSFERT COMPETANCE DECHETS SMB 2014	3 440 108,23	0	0,00	3 440 108,23	0,00	-3 440 108,23
01/01/2023	TRANSFERT COMPETENCE DECHETS SMB	767 618,13	0	0,00	767 618,13	0,00	-767 618,13
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
31/12/2023	Camion RENAULT Benne SEMAT	116 657,08	0	0,00	116 657,08	0,00	-116 657,08
31/12/2023	Modif. /Balayeuse LMV en service	11 636,05	0	0,00	11 636,05	0,00	-11 636,05
31/12/2023	Balayeuse ROLBA City Wayne	68 705,72	0	0,00	68 705,72	0,00	-68 705,72
31/12/2023	MIGRATION COMPTE 21571	1 813,49	0	0,00	1 813,49	0,00	-1 813,49
Divers							
31/12/2023	AIDE GUICHET UNIQUE	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	360,00	1	360,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE GUICHET UNIQUE HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION FENETRES	500,00	5	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION FENETRES	500,00	5	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION FENETRE	500,00	5	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION FENETRE	500,00	5	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION FENETRES	500,00	5	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT	500,00	1	500,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	REHABILITATION TOITURES PISCINE MOREL	600 000,00	1	600 000,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE ISOLATION	150,00	1	150,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	AIDE AMELIORATION LOGEMENT	25 000,00	5	25 000,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	FONDS DE CONCOURS ECLAIRAGE PUBLIC PHASE 1 2018	4 079,00	5	4 079,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/12/2023	AIDE AMELIORATION HABITAT CHAUDANNE	24 000,00	5	24 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 161 712,75					-4 421 623,75

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	12 849 741,21
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 849 741,21
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASSOCIATION CONCILIEURS DE JUSTICE COUR D APPEL DE CHAMBERY	500,00	
Association ADAC	5 000,00	
Association AMICALE DES AGENTS DE LA CCCT	1 500,00	
Association ASS COMITE SKI DE SAVOIE	10 920,00	
Association ASS D ANIMATION AU CENTRE DES MONTAGNES	10 000,00	
Association ASSOC BELLEVILLOISE POUR L ENFANCE	378 600,00	
Association ASSOC SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAND	860,00	
Association AUVERGNE RHONE ALPES ENTREPRISES	3 900,00	
Association CAF MOUTIERS HAUTE TARENTEISE	19 805,00	
Association ENTENTE SPORTIVE DE TSE	71 100,00	
Association FOYER DES ELEVES DU COLLEGE	2 000,00	
Association MISSION LOCALE JEUNES	11 955,00	
Association MOUTIERS CANOE KAYAK	480,00	
Association OFFICE DU TOURISME LES MENUIRES	107 200,00	
Association OT VAL THORENS	7 200,00	
Association SAVOIE SAUVEGARDE	0,00	
Association TARENTEISE GYM	4 918,00	
Association TENNIS CLUB DE MOUTIERS	9 730,00	
CLUB DES SPORTS EC	13 000,00	
CT ENTR SAUVEGARDE ENFANCE SAVOIE SERVICE PREVENTION SPECIALISEE	4 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
CCI ALIZEE	1 088,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
CCCT TRANSPORTS SCOLAIRES	245 721,00	
COMMUNE DE LES BELLEVILLE	41 500,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
CCCT TOURISME	287 500,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE	1 250,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	1 239 727,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	1,00	12,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif 1e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2e classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. Gén. Serv. 10-20.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	1,00	12,00	10,00	0,00	10,00
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 1e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-37_2024CR-B

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
technicien principal 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	4,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent social territorial	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent social territorial principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistants maternelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture territorial	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de puériculture territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Onfirmier de classe supérieur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice territoriale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	3,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant enseign. artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant enseignelent artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant enseignement artistique ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint animation territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2° classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services 10-20 000	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		40,00	9,00	49,00	44,00	0,00	44,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - CA - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint animation territorial	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Agent social territorial	C	S		0,00	A	CDD
Agent social territorial principal de 1ère classe	C	S		0,00	A	CDD
Assistant enseignant artistique	B	CULT		0,00	A	CDD
Assistant enseignement artistique ppal 2ème classe	B	CULT		0,00	A	CDD
Assistants maternelles		S		0,00	A	CDI
Attaché	A	ADM		0,00	A	CDD
Attaché principal	A	ADM		0,00	A	CDD
Auxiliaire de puériculture territorial	B	S		0,00	A	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S		0,00	A	CDD
Puéricultrice territoriale	A	S		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	SPANC	01/01/2011	10-2011 DU 23 03 2011 -	20002329900023	SPIC	Non
	GESTION TRANSPORTS SCOLAIRES	01/01/2015	144-2014 DU 18 11 2014 -	20002329900049	SPIC	Oui
	COEUR DE TARENTEISE TOURISME	01/01/2018	101 2017 DU 26 09 2017 -	20002329900072	SPA	Non
	GEMAPI	01/01/2018	10 2018 DU 6 02 2018 -		SPA	Non
	ZAE	01/01/2018	138 2017 DU 19 12 2017 -	20002329900080	SPA	Non
	GESTION DES DECHETS	01/01/2019	-	20002329900114	SPA	Non

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOCATION RESTAURANT HAUTECOUR		-	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 853 330,98	6 031 839,48	454 829,39	366 662,11
RECETTES	6 853 330,98	4 358 727,64	766 927,15	1 727 676,19
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 173 672,02	12 709 420,92	0,00	2 464 251,10
RECETTES	15 173 672,02	15 084 292,33	0,00	89 379,69

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET SPANC / N°SIRET : 20002329900023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 564,99	0,00	0,00	11 564,99
RECETTES	11 564,99	11 564,99	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	76 450,00	6 334,42	0,00	70 115,58
RECETTES	76 450,00	17 721,90	0,00	58 728,10

BUDGET : TRANSPORTS / N°SIRET : 20002329900049				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	88 515,32
RECETTES	1 472 157,88	1 662 917,52	0,00	-190 759,64

BUDGET : TOURISME / N°SIRET : 20002329900072				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
RECETTES	743 628,89	515 369,14	152 327,00	75 932,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	331 542,38	297 364,69	0,00	34 177,69
RECETTES	331 542,38	320 637,94	0,00	10 904,44

BUDGET : ZAE LES CONTAMINES / N°SIRET : 20002329900080				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	191 477,92	140 947,84	0,00	50 530,08
RECETTES	191 477,92	191 477,92	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	247 589,38	191 477,92	0,00	56 111,46
RECETTES	247 589,38	191 479,30	0,00	56 111,46

0,00
0,00
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024

BUDGET : BUDGET DECHETS / N°SIRET : 20002329900114				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
RECETTES	12 342 055,75	9 390 983,30	0,00	2 951 072,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 391 967,42	4 618 684,93	0,00	1 773 282,49
RECETTES	6 391 967,42	6 565 235,73	0,00	-173 268,31

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 142 058,53	12 621 085,32	6 073 890,95	1 447 082,26
RECETTES	20 142 058,53	14 468 122,99	919 254,15	4 754 681,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 693 379,08	19 206 925,44	0,00	4 486 453,64
RECETTES	23 693 379,08	23 842 284,72	0,00	-148 905,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	43 835 437,61	31 828 010,76	6 073 890,95	5 933 535,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	43 835 437,61	38 310 407,71	919 254,15	4 605 775,75

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 142 058,53	12 621 085,32	6 073 890,95	1 447 082,26
RECETTES	20 142 058,53	14 468 122,99	919 254,15	4 754 681,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 693 379,08	19 206 925,44	0,00	4 486 453,64
RECETTES	23 693 379,08	23 842 284,72	0,00	-148 905,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	43 835 437,61	31 828 010,76	6 073 890,95	5 933 535,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	43 835 437,61	38 310 407,71	919 254,15	4 605 775,75

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,...)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	48 888 316,00	7,01	7,04	10,00	3 441 737,00	17,72
TFPNB	121 071,00	5,65	42,14	10,00	51 019,00	16,21
CFE	23 133 856,00	6,19	10,36	9,98	2 396 667,00	16,78
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	30 482 129,00	6,62	5,81	10,00	1 771 012,00	17,85
TOTAL	102 625 372,00	51,85			7 660 435,00	52,60

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-37_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20 mars 2024

Présenté par (1) le 1^{er} Vice-Président, Claude Jay
 A Moûtiers, le 26 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Moûtiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le 1er Vice-Président
 Claude JAY



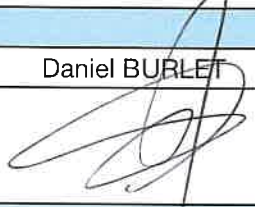
--	--

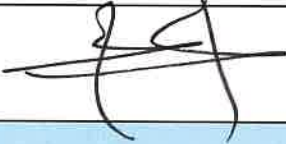
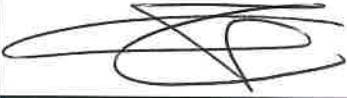



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	<i>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</i> 	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<i>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</i>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
<i>pouvoir de Nouare KISMOUNE</i> 	<i>pouvoir de Chantal MARTIN</i> 	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		<i>pouvoir de Chantal MARTIN</i> 
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<i>excusée pouvoir à Claude JOLLET</i>
Claude JOLLET		
<i>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</i> 		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°38-2024**Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe DÉCHETS**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-38_2024-DE

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget annexe DÉCHETS, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Monsieur le Vice-Président aux finances présente par ailleurs les restes à réaliser de l'exercice 2023 qui, s'ils n'apparaissent pas dans le compte de gestion, seront à prendre en compte dans l'affectation des résultats, afin de permettre leur réalisation au sein de la section investissement du budget prévisionnel 2024.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe DÉCHETS, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	4 618 684.93
Recettes	5 897 546.33
<i>Résultat exercice 2023</i>	1 278 861.40
<i>Résultat 2022 reporté</i>	667 689.40
Résultat total 2023 à reporter	1 946 550.80
Investissement	CA 2023
Dépenses	5 813 224.47
Recettes	8 079 792.81
<i>Résultat exercice 2023</i>	2 266 548.34
<i>Résultat 2022 reporté</i>	1 311 190.49
Résultat total 2023 à reporter	3 577 738.83
Reste à Réaliser Dépenses	5 596 248.58
Reste à Réaliser Recettes	0.00
Besoin de Financement supplémentaire	5 596 248.58

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise sera définitive et exécutoire. La décision implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°38-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe DÉCHETS Application agréée E.legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-38_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CC COEUR DE
TARENTEISE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE
TARENTEISE (2)**

Numéro SIRET : 20002329900114

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET DECHETS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	26
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	54
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	86
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	87
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	91
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	92
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	93
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	95
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	96
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	97
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	98
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	99
A4 - Etat des provisions	100
A5 - Etalement des provisions	101
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	102
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	103
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	105
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	106
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	107
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	109
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	110
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	111
A8 - Etat des charges transférées	112
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	113
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	114
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	115
A10.3 - Opérations liées aux cessions	116
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	117
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	118
A11 - Etat des travaux en régie	119
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	121

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	122
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	123
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	125
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	126
B1.6 - Etat des engagements reçus	



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	128
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	129
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	130
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	131
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	132
C1.2 - Actions de formation des élus	134
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	135
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	136
C3.2 - Liste des établissements publics créés	137
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	138
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	140
C3.6 - Identification des flux croisés	142
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	143
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	144
D2 - Arrêté et signatures	145

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 73181	CC COEUR DE TARENDAISE BUDGET DECHETS	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	12,44 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	82,19 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	88,23 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 618 684,93	G	5 897 546,33
	Section d'investissement	B	5 813 244,47	H	8 079 792,81

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	667 689,40 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 311 190,49 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	10 431 929,40	= G+H+I+J	15 956 219,03
---	--	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 596 248,58	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 596 248,58	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 618 684,93	= G+I+K	6 565 235,73
	Section d'investissement	= B+D+F	11 409 493,05	= H+J+L	9 390 983,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 028 177,98	= G+H+I+J+K+L	15 956 219,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 596 248,58	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024 00

Application agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	441 689,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 154 558,85	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 161 728,00	3 392 275,56	206 781,04	0,00	562 671,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	813 855,90	527 168,43	0,00	0,00	286 687,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900,00	398,84	0,00	0,00	501,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 976 483,90	3 919 842,83	206 781,04	0,00	849 860,03
66	Charges financières	206 000,65	67 522,73	44 307,28	0,00	94 170,64
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 183 484,55	3 987 365,56	251 088,32	0,00	945 030,67
023	Virement à la section d'investissement (2)	778 251,82				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	430 231,05	380 231,05			50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 208 482,87	380 231,05			828 251,82
TOTAL		6 391 967,42	4 367 596,61	251 088,32	0,00	1 773 282,49
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	37 292,12	0,00	0,00	-37 292,12
70	Produits services, domaine et ventes div	275 170,00	247 683,04	0,00	0,00	27 486,96
73	Impôts et taxes	5 242 156,02	5 279 825,00	0,00	0,00	-37 668,98
74	Dotations et participations	204 500,00	297 278,53	26 912,09	0,00	-119 690,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
Total des recettes de gestion courante		5 721 826,02	5 862 079,74	26 912,09	0,00	-167 165,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 102,50	0,00	0,00	-6 102,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 721 826,02	5 868 182,24	26 912,09	0,00	-173 268,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 452,00	2 452,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 452,00	2 452,00			0,00
TOTAL		5 724 278,02	5 870 634,24	26 912,09	0,00	-173 268,31
Pour information		(3) 667 689,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 286 300,00	53 055,28	441 689,73	791 554,99
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 302 844,75	5 148 285,90	5 154 558,85	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 589 144,75	5 201 341,18	5 596 248,58	791 554,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 459,00	606 451,29	0,00	141 007,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	750 459,00	609 451,29	0,00	141 007,71
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 339 603,75	5 810 792,47	5 596 248,58	932 562,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 452,00	2 452,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 452,00	2 452,00		0,00
	TOTAL	12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	368 500,00	0,00	0,00	368 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 653 882,39	6 500 000,00	0,00	153 882,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 022 382,39	6 500 000,00	0,00	522 382,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 800 000,00	199 561,76	0,00	1 600 438,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 800 000,00	1 199 561,76	0,00	1 600 438,24
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 822 382,39	7 699 561,76	0,00	2 122 820,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	778 251,82			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	430 231,05	380 231,05		50 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 208 482,87	380 231,05		828 251,82
	TOTAL	11 030 865,26	8 079 792,81		

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 311 190,49			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 599 056,60		3 599 056,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	527 168,43		527 168,43
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	398,84		398,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	111 830,01	0,00	111 830,01
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	380 231,05	380 231,05
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 238 453,88	380 231,05	4 618 684,93
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 452,00	2 452,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	606 451,29	0,00	606 451,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	53 055,28	0,00	53 055,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 148 285,90	0,00	5 148 285,90
26	Participations et créances rattachées	3 000,00	0,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 810 792,47	2 452,00	5 813 244,47
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 292,12		37 292,12
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	247 683,04		247 683,04
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 279 825,00		5 279 825,00
74	Dotations et participations	324 190,62		324 190,62
75	Autres produits de gestion courante	1,05	0,00	1,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 102,50	2 452,00	8 554,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 895 094,33	2 452,00	5 897 546,33
Pour information				667 689,40
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				667 689,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 561,76	0,00	199 561,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00		1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		380 231,05	380 231,05
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		7 699 561,76	380 231,05	8 079 792,81
Pour information				1 311 190,49
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				1 311 190,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 161 728,00	3 392 275,56	206 781,04	0,00	562 671,40
60611	Eau et assainissement	350,00	509,86	0,00	0,00	-159,86
60612	Energie - Electricité	1 200,00	1 258,87	0,00	0,00	-58,87
60621	Combustibles	4 500,00	3 769,08	0,00	0,00	730,92
60622	Carburants	45 300,00	35 628,11	0,00	0,00	9 671,89
60623	Alimentation	2 650,00	1 123,40	0,00	0,00	1 526,60
60631	Fournitures d'entretien	4 700,00	3 623,50	0,00	0,00	1 076,50
60632	Fournitures de petit équipement	22 300,00	12 588,67	4 572,42	0,00	5 138,91
60636	Vêtements de travail	4 150,00	5 249,11	717,83	0,00	-1 816,94
6064	Fournitures administratives	340,00	102,74	0,00	0,00	237,26
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	20 709,02	0,00	0,00	-19 209,02
611	Contrats de prestations de services	3 814 200,00	3 107 996,80	197 020,20	0,00	509 183,00
6132	Locations immobilières	29 500,00	27 954,57	0,00	0,00	1 545,43
6135	Locations mobilières	13 700,00	5 697,77	0,00	0,00	8 002,23
614	Charges locatives et de copropriété	1 800,00	1 490,10	0,00	0,00	309,90
61521	Entretien terrains	10 100,00	3 296,57	0,00	0,00	6 803,43
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	3 026,00	0,00	0,00	-1 326,00
61551	Entretien matériel roulant	82 500,00	75 645,25	3 935,59	0,00	2 919,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 100,00	1 470,71	0,00	0,00	2 629,29
6156	Maintenance	8 600,00	4 509,53	0,00	0,00	4 090,47
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 100,00	819,00	0,00	0,00	1 281,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	574,00	0,00	0,00	0,00	574,00
6188	Autres frais divers	50,00	101,76	0,00	0,00	-51,76
6228	Divers	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 916,00	0,00	0,00	-916,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	256,50	0,00	0,00	-256,50
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	312,00	0,00	0,00	19 688,00
6237	Publications	15 000,00	5 832,00	0,00	0,00	9 168,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	210,00	535,00	0,00	1 255,00
6256	Missions	100,00	147,31	0,00	0,00	-47,31
6257	Réceptions	0,00	435,00	0,00	0,00	-435,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	30,20	0,00	0,00	-30,20
6262	Frais de télécommunications	3 070,00	3 732,42	0,00	0,00	-662,42
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 250,00	0,00	0,00	-3 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 400,00	3 974,00	0,00	0,00	-574,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	30 000,00	26 454,37	0,00	0,00	3 545,63
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 200,00	27 811,34	0,00	0,00	-14 611,34
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	344,00	344,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	813 855,90	527 168,43	0,00	0,00	286 687,47
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	93 755,90	91 708,21	0,00	0,00	2 047,69
6217	Personnel affecté par la commune membre	222 600,00	105 416,28	0,00	0,00	117 183,72
6218	Autre personnel extérieur	47 500,00	34 637,24	0,00	0,00	12 862,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 150,00	840,33	0,00	0,00	309,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	3 220,00	3 937,11	0,00	0,00	-717,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	760,00	504,19	0,00	0,00	255,81
64111	Rémunération principale titulaires	116 300,00	126 049,74	0,00	0,00	-9 749,74
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 060,00	3 007,49	0,00	0,00	-1 947,49
64118	Autres indemnités titulaires	40 650,00	34 487,77	0,00	0,00	6 162,23
64131	Rémunérations non tit.	29 000,00	49 668,93	0,00	0,00	-20 668,93
64138	Autres indemnités non tit.	3 850,00	0,00	0,00	0,00	3 850,00
64161	Emplois jeunes	181 785,00	0,00	0,00	0,00	181 785,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 450,00	32 864,68	0,00	0,00	-15 414,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 515,00	40 675,80	0,00	0,00	-5 160,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 130,00	1 984,84	0,00	0,00	-854,84
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 400,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 380,00	1 275,82	0,00	0,00	104,18
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 650,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	110,00	0,00	0,00	590,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900,00	398,84	0,00	0,00	501,16
6558	Autres contributions obligatoires	400,00	397,20	0,00	0,00	2,80
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	0,00	1,64	0,00	0,00	-1,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
0,00 0,00
0,00 0,00
Le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 976 483,90	3 919 842,83	206 781,04	0,00	849 860,03
66	Charges financières (b)	206 000,65	67 522,73	44 307,28	0,00	94 170,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	196 765,18	72 242,90	0,00	0,00	124 522,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 472,79	-18 436,12	44 307,28	0,00	-29 343,95
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	4 680,73	4 680,72	0,00	0,00	0,01
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	8 027,53	9 035,23	0,00	0,00	-1 007,70
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 183 484,55	3 987 365,56	251 088,32	0,00	945 030,67
023	Virement à la section d'investissement	778 251,82	0,00			778 251,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	430 231,05	380 231,05			50 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	430 231,05	380 231,05			50 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 208 482,87	380 231,05			828 251,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 208 482,87	380 231,05			828 251,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 391 967,42	4 367 596,61	251 088,32	0,00	1 773 282,49
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	44 307,28
Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 436,12
= Différence ICNE N – ICNE N-1	25 871,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	37 292,12	0,00	0,00	-37 292,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	37 292,12	0,00	0,00	-37 292,12
70	Produits services, domaine et ventes div	275 170,00	247 683,04	0,00	0,00	27 486,96
7013	Ventes de produits résiduels	231 000,00	134 169,30	0,00	0,00	96 830,70
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	30 000,00	84 019,92	0,00	0,00	-54 019,92
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	14 000,00	29 103,82	0,00	0,00	-15 103,82
7078	Autres marchandises	170,00	390,00	0,00	0,00	-220,00
73	Impôts et taxes	5 242 156,02	5 279 825,00	0,00	0,00	-37 668,98
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	7 082,00	0,00	0,00	-7 082,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 242 156,02	5 272 743,00	0,00	0,00	-30 586,98
74	Dotations et participations	204 500,00	297 278,53	26 912,09	0,00	-119 690,62
7478	Participat° Autres organismes	204 500,00	297 278,53	26 912,09	0,00	-119 690,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 721 826,02	5 862 079,74	26 912,09	0,00	-167 165,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 102,50	0,00	0,00	-6 102,50
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	62,00	0,00	0,00	-62,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 540,50	0,00	0,00	-1 540,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 721 826,02	5 868 182,24	26 912,09	0,00	-173 268,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 452,00	2 452,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 452,00	2 452,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 452,00	2 452,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 724 278,02	5 870 634,24	26 912,09	0,00	-173 268,31
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		667 689,40				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 286 300,00	53 055,28	441 689,73	791 554,99
2128	Autres agencements et aménagements	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	282 400,00	49 818,24	21 019,20	211 562,56
2182	Matériel de transport	892 000,00	864,00	419 474,06	471 661,94
2183	Matériel de bureau et informatique	7 900,00	2 373,04	0,00	5 526,96
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 196,47	-1 196,47
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	10 302 844,75	5 148 285,90	5 154 558,85	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 302 844,75	5 148 285,90	5 154 558,85	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 589 144,75	5 201 341,18	5 596 248,58	791 554,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 459,00	606 451,29	0,00	141 007,71
1641	Emprunts en euros	531 841,90	391 841,90	0,00	140 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	159 919,46	159 919,45	0,00	0,01
168751	Dettes - GFP de rattachement	55 697,64	54 689,94	0,00	1 007,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		750 459,00	609 451,29	0,00	141 007,71
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 339 603,75	5 810 792,47	5 596 248,58	932 562,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 452,00	2 452,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 452,00	2 452,00		0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	234,00	234,00		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	2 218,00	2 218,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 452,00	2 452,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	368 500,00	0,00	0,00	368 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	368 500,00	0,00	0,00	368 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	6 653 882,39	6 500 000,00	0,00	153 882,39
1641	Emprunts en euros	6 653 882,39	6 500 000,00	0,00	153 882,39
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 022 382,39	6 500 000,00	0,00	522 382,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 800 000,00	1 199 561,76	0,00	1 600 438,24
10222	FCTVA	1 800 000,00	199 561,76	0,00	1 600 438,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 800 000,00	1 199 561,76	0,00	1 600 438,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 822 382,39	7 699 561,76	0,00	2 122 820,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement	778 251,82			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	430 231,05	380 231,05		50 000,00
28031	Frais d'études	1 781,25	1 781,25		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 026,00	14 026,00		0,00
28138	Autres constructions	1 800,00	1 800,00		0,00
28152	Installations de voirie	187 211,00	187 211,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 213,92	6 213,92		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	117 472,00	117 472,00		0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	5 460,00	5 460,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	647,00	647,00		0,00
28182	Matériel de transport	41 050,58	41 050,58		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 530,70	2 530,70		0,00
28188	Autres immo. corporelles	52 038,60	2 038,60		50 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 208 482,87	380 231,05		828 251,82
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 208 482,87	380 231,05		828 251,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 030 865,26	8 079 792,81	0,00	2 951 072,45
Pour information		1 311 190,49			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ² publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 810 792	0	5 810 792
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	5 201 341	0	5 201 341
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											2 452
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 813 244	0	5 813 244
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 390 983	0	9 390 983
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 577 739	0	3 577 739
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 596 249	0	5 596 249
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 596 249	0	-5 596 249

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	-132 094	1	0	0	0	0	0	0	0	4 750 778	0	4 618 685
Total recettes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6 565 235	0	6 565 236
Solde de fonctionnement	132 094	0	0	0	0	0	0	0	0	1 814 457	0	1 946 551
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 409 493	0	11 409 493
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 407 041	0	11 407 041
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	606 451	0	606 451
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	391 842	0	391 842
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 919	0	159 919
168751	Dettes - GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 690	0	54 690
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	494 745	0	494 745
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 837	0	70 837
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 338	0	420 338
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 373	0	2 373
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 196	0	1 196
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 302 845	0	10 302 845
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 302 845	0	10 302 845
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	3 000
261	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	3 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 452	0	2 452
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 452	0	2 452
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234	0	234

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groups	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 218	0	2 218
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 390 983	0	9 390 983
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 699 562	0	7 699 562
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 199 562	0	1 199 562
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 562	0	199 562
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	1 000 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000	0	6 500 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000	0	6 500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 231	0	380 231
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 231	0	380 231
28031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 781	0	1 781
28128	Autres aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 026	0	14 026
28138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800	0	1 800
28152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 211	0	187 211
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 214	0	6 214
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117 472	0	117 472
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 460	0	5 460
28181	Installations générales, aménagt divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	647	0	647
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 051	0	41 051

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat [°] publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 531	0	2 531
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 039	0	2 039
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 311 190	0	1 311 190

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		-132 094	1	0	0	0	0	0	0	0	4 750 778	0	4 618 685
Dépenses réelles		-132 094	1	0	0	0	0	0	0	0	4 370 547	0	4 238 454
011	Charges à caractère général	-3 805	0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 862	0	3 599 057
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	510	0	510
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 259	0	1 259
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 769	0	3 769
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 628	0	35 628
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 123	0	1 123
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 624	0	3 624
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 161	0	17 161
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 967	0	5 967
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103	0	103
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 709	0	20 709
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 305 017	0	3 305 017
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 955	0	27 955
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 698	0	5 698
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 490	0	1 490
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 297	0	3 297
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 026	0	3 026
61551	Entretien matériel roulant	-2 305	0	0	0	0	0	0	0	0	81 886	0	79 581
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 471	0	1 471
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 510	0	4 510
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	819	0	819
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	0	102
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 916	0	2 916
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	257	0	257
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	312	0	312
6237	Publications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 832	0	5 832
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	745	0	745
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	0	147

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ² publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	435	0	435
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	30
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 732	0	3 732
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 250	0	3 250
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 974	0	3 974
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 454	0	26 454
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	-1 500	0	0	0	0	0	0	0	0	29 311	0	27 811
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	344	0	344
012	Charges de personnel, frais assimilés	-154 160	0	0	0	0	0	0	0	0	681 328	0	527 168
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 708	0	91 708
6217	Personnel affecté par la commune membre	-154 160	0	0	0	0	0	0	0	0	259 576	0	105 416
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 637	0	34 637
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	840	0	840
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 937	0	3 937
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	504	0	504
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 050	0	126 050
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 007	0	3 007
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 488	0	34 488
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 669	0	49 669
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 865	0	32 865
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 676	0	40 676
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 985	0	1 985
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 276	0	1 276
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110	0	110
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	398	0	399
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	397	0	397
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	25 871	0	0	0	0	0	0	0	0	85 959	0	111 830
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 243	0	72 243
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	25 871	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 871
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 681	0	4 681

REÇU EN PREFECTURE
1e 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 035	0	9 035
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 231	0	380 231
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 231	0	380 231
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 231	0	380 231
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	1	0	0	0	0	0	0	0	6 565 235	0	6 565 236
Recettes réelles		0	1	0	0	0	0	0	0	0	5 895 093	0	5 895 094
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 292	0	37 292
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 292	0	37 292
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	247 683	0	247 683
7013	Ventes de produits résiduels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 169	0	134 169
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 020	0	84 020
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 104	0	29 104
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	390	0	390
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 279 825	0	5 279 825
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 082	0	7 082
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 272 743	0	5 272 743
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324 191	0	324 191
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324 191	0	324 191
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 103	0	6 103

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500	0	4 500
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62	0	62
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 541	0	1 541
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 452</i>	<i>0</i>	<i>2 452</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 452	0	2 452
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 452	0	2 452
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 689	0	667 689

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		-132 094,24	1,15	0,00	0,00	-132 093,09
Réalizations		-132 094,24	1,15	0,00	0,00	-132 093,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-3 805,40	0,00	0,00	0,00	-3 805,40
61551	Entretien matériel roulant	-2 305,40	0,00	0,00	0,00	-2 305,40
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	-1 500,00	0,00	0,00	0,00	-1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-154 160,00	0,00	0,00	0,00	-154 160,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	-154 160,00	0,00	0,00	0,00	-154 160,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1,15	0,00	0,00	1,15
65888	Autres	0,00	1,15	0,00	0,00	1,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	25 871,16	0,00	0,00	0,00	25 871,16
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	25 871,16	0,00	0,00	0,00	25 871,16
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1,05	0,00	0,00	1,05
Réalizations		0,00	1,05	0,00	0,00	1,05
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,05	0,00	0,00	1,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,05	0,00	0,00	1,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
SOLDE (3)		132 094,24	-0,10	0,00	0,00	132 094,14

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).


(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
						

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes	251 Hébergement	252 REÇU EN PREFECTURE	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

		scolaire				services			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314	321	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

		artistiques		spectacles					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres	415 Manifestations	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

						sportifs ou de loisir				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services	521 Services à	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en	524 Autres services

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

						handicapés		difficulté	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		4 750 778,02	0,00	0,00	4 750 778,02
Réalisations		4 750 778,02	0,00	0,00	4 750 778,02
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 602 862,00	0,00	0,00	3 602 862,00
60611	Eau et assainissement	509,86	0,00	0,00	509,86
60612	Energie - Electricité	1 258,87	0,00	0,00	1 258,87
60621	Combustibles	3 769,08	0,00	0,00	3 769,08
60622	Carburants	35 628,11	0,00	0,00	35 628,11
60623	Alimentation	1 123,40	0,00	0,00	1 123,40
60631	Fournitures d'entretien	3 623,50	0,00	0,00	3 623,50
60632	Fournitures de petit équipement	17 161,09	0,00	0,00	17 161,09
60636	Vêtements de travail	5 966,94	0,00	0,00	5 966,94
6064	Fournitures administratives	102,74	0,00	0,00	102,74
6068	Autres matières et fournitures	20 709,02	0,00	0,00	20 709,02
611	Contrats de prestations de services	3 305 017,00	0,00	0,00	3 305 017,00
6132	Locations immobilières	27 954,57	0,00	0,00	27 954,57
6135	Locations mobilières	5 697,77	0,00	0,00	5 697,77
614	Charges locatives et de copropriété	1 490,10	0,00	0,00	1 490,10
61521	Entretien terrains	3 296,57	0,00	0,00	3 296,57
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 026,00	0,00	0,00	3 026,00
61551	Entretien matériel roulant	81 886,24	0,00	0,00	81 886,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 470,71	0,00	0,00	1 470,71
6156	Maintenance	4 509,53	0,00	0,00	4 509,53
6184	Versements à des organismes de formation	819,00	0,00	0,00	819,00
6188	Autres frais divers	101,76	0,00	0,00	101,76
6231	Annonces et insertions	2 916,00	0,00	0,00	2 916,00
6232	Fêtes et cérémonies	256,50	0,00	0,00	256,50
6236	Catalogues et imprimés	312,00	0,00	0,00	312,00
6237	Publications	5 832,00	0,00	0,00	5 832,00
6247	Transports collectifs	745,00	0,00	0,00	745,00
6256	Missions	147,31	0,00	0,00	147,31
6257	Réceptions	435,00	0,00	0,00	435,00
6261	Frais d'affranchissement	30,20	0,00	0,00	30,20
6262	Frais de télécommunications	3 732,42	0,00	0,00	3 732,42
627	Services bancaires et assimilés	3 250,00	0,00	0,00	3 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 974,00	0,00	0,00	3 974,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	26 454,37	0,00	0,00	26 454,37
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	29 311,34	0,00	0,00	29 311,34
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	344,00	0,00	0,00	344,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	681 328,43	0,00	0,00	681 328,43
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	91 708,21	0,00	0,00	91 708,21
6217	Personnel affecté par la commune membre	259 576,28	0,00	0,00	259 576,28
6218	Autre personnel extérieur	34 637,24	0,00	0,00	34 637,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	840,33	0,00	0,00	840,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 937,11	0,00	0,00	3 937,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	504,19	0,00	0,00	504,19
64111	Rémunération principale titulaires	126 049,74	0,00	0,00	126 049,74
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 007,49	0,00	0,00	3 007,49
64118	Autres indemnités titulaires	34 487,77	0,00	0,00	34 487,77
64131	Rémunérations non tit.	49 668,93	0,00	0,00	49 668,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 864,68	0,00	0,00	32 864,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 675,80	0,00	0,00	40 675,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 984,84	0,00	0,00	1 984,84
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 275,82	0,00	0,00	1 275,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	110,00	0,00	0,00	110,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	380 231,05	0,00	0,00	380 231,05
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	380 231,05	0,00	0,00	380 231,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	397,69	0,00	0,00	397,69
6558	Autres contributions obligatoires	397,20	0,00	0,00	397,20
65888	Autres	0,49	0,00	0,00	0,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	85 958,85	0,00	0,00	85 958,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 242,90	0,00	0,00	72 242,90
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	4 680,72	0,00	0,00	4 680,72
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	9 035,23	0,00	0,00	9 035,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 565 234,68	0,00	0,00	6 565 234,68
Réalisations		6 565 234,68	0,00	0,00	6 565 234,68
002	Résultat de fonctionnement reporté	667 689,40	0,00	0,00	667 689,40
013	Atténuations de charges	37 292,12	0,00	0,00	37 292,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 292,12	0,00	0,00	37 292,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 452,00	0,00	0,00	2 452,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 452,00	0,00	0,00	2 452,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	247 683,04	0,00	0,00	247 683,04
7013	Ventes de produits résiduels	134 169,30	0,00	0,00	134 169,30
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	84 019,92	0,00	0,00	84 019,92
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	29 103,82	0,00	0,00	29 103,82
7078	Autres marchandises	390,00	0,00	0,00	390,00
73	Impôts et taxes	5 279 825,00	0,00	0,00	5 279 825,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	7 082,00	0,00	0,00	7 082,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 272 743,00	0,00	0,00	5 272 743,00
74	Dotations et participations	324 190,62	0,00	0,00	324 190,62
7478	Participat° Autres organismes	324 190,62	0,00	0,00	324 190,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 102,50	0,00	0,00	6 102,50
7711	Dédits et pénalités perçus	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	62,00	0,00	0,00	62,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 540,50	0,00	0,00	1 540,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		1 814 456,66	0,00	0,00	1 814 456,66

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	4 750 778,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	4 750 778,02	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 602 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	509,86	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	1 258,87	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	3 769,08	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	35 628,11	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	1 123,40	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	3 623,50	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	17 161,09	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	5 966,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	102,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	20 709,02	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 305 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	27 954,57	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	5 697,77	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	1 490,10	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	3 296,57	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	3 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	81 886,24	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	1 470,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	4 509,53	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	819,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	101,76	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	2 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	256,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	312,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	5 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	745,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	147,31	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	435,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	30,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	3 732,42	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	3 974,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	26 454,37	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	29 311,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	344,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	681 328,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	91 708,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	259 576,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	34 637,24	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	840,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	3 937,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	504,19	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	126 049,74	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	3 007,49	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	34 487,77	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	49 668,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	32 864,68	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	40 675,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 984,84	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	1 275,82	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	380 231,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	380 231,05	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	397,69	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	397,20	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	85 958,85	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	72 242,90	0,00	0,00	0,00	0,00
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0,00	0,00	4 680,72	0,00	0,00	0,00	0,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	0,00	0,00	9 035,23	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	6 565 234,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	6 565 234,68	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	667 689,40	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	37 292,12	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	37 292,12	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	2 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	2 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	247 683,04	0,00	0,00	0,00	0,00
7013	Ventes de produits résiduels	0,00	0,00	134 169,30	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	84 019,92	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	29 103,82	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	5 279 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	7 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	5 272 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	324 190,62	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	324 190,62	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 102,50	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	62,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	1 540,50	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	1 814 456,66	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CA-B

CC COEUR DE TARENDAISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7013	Ventes de produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction 000) ; dans les communes de moins de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le



CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
 99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		11 409 493,05	0,00	0,00	11 409 493,05
Réalizations		5 813 244,47	0,00	0,00	5 813 244,47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 452,00	0,00	0,00	2 452,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	234,00	0,00	0,00	234,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	2 218,00	0,00	0,00	2 218,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	606 451,29	0,00	0,00	606 451,29
1641	Emprunts en euros	391 841,90	0,00	0,00	391 841,90
168741	Dettes - Communes membres du GFP	159 919,45	0,00	0,00	159 919,45
168751	Dettes - GFP de rattachement	54 689,94	0,00	0,00	54 689,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 055,28	0,00	0,00	53 055,28
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	49 818,24	0,00	0,00	49 818,24
2182	Matériel de transport	864,00	0,00	0,00	864,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 373,04	0,00	0,00	2 373,04
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 148 285,90	0,00	0,00	5 148 285,90
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 148 285,90	0,00	0,00	5 148 285,90
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
261	Titres de participation	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		5 596 248,58	0,00	0,00	5 596 248,58

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
RECETTES (2)		9 390 983,30	0,00	0,00	9 390 983,30
Réalizations		9 390 983,30	0,00	0,00	9 390 983,30
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 311 190,49	0,00	0,00	1 311 190,49
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	380 231,05	0,00	0,00	380 231,05
28031	Frais d'études	1 781,25	0,00	0,00	1 781,25
28128	Autres aménagements de terrains	14 026,00	0,00	0,00	14 026,00
28138	Autres constructions	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
28152	Installations de voirie	187 211,00	0,00	0,00	187 211,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 213,92	0,00	0,00	6 213,92
28158	Autres installat°, matériel et outillage	117 472,00	0,00	0,00	117 472,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	5 460,00	0,00	0,00	5 460,00
28181	Installations générales, aménagt divers	647,00	0,00	0,00	647,00
28182	Matériel de transport	41 050,58	0,00	0,00	41 050,58
28183	Matériel de bureau et informatique	2 530,70	0,00	0,00	2 530,70
28188	Autres immo. corporelles	2 038,60	0,00	0,00	2 038,60
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 199 561,76	0,00	0,00	1 199 561,76
10222	FCTVA	199 561,76	0,00	0,00	199 561,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000,00	0,00	0,00	6 500 000,00
1641	Emprunts en euros	6 500 000,00	0,00	0,00	6 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 018 509,75	0,00	0,00	-2 018 509,75

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	11 409 493,05	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	5 813 244,47	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	2 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	0,00	234,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupes	0,00	0,00	2 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	606 451,29	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	391 841,90	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	159 919,45	0,00	0,00	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	54 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	53 055,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	49 818,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	2 373,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 148 285,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	5 148 285,90	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	5 596 248,58	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	9 390 983,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	9 390 983,30	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	1 311 190,49	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	380 231,05	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	1 781,25	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	14 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	187 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	6 213,92	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	117 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00	5 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	647,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	41 050,58	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	2 530,70	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	2 038,60	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 199 561,76	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	199 561,76	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-2 018 509,75	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
28181	Installations générales, aménag divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 953 997,13									
1641 Emprunts en euros (total)					11 953 997,13									
00000705397	CREDIT AGRICOLE	07/04/2014	15/04/2014	15/07/2014	200 000,00	F		3,500	3,550		T	C		A-1
9019191 13825	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	12/04/2012	25/04/2012	25/04/2012	538 366,34	F		4,390	4,408		A	X Echéance constante		A-1
9787312	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016	28/11/2016	25/02/2017	500 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
C07570 001	CREDIT AGRICOLE	01/10/2014	05/10/2014	05/01/2015	314 062,90	F		4,050	4,162		T	X Echéance constante		A-1
MON280904EUR/0300129/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2013	12/11/2013	01/03/2014	350 000,00	F		3,810	3,870		T	X Echéance constante		A-1
MON500255EUR/0500261/001	SA LA BANQUE POSTALE	28/05/2014	24/06/2014	01/10/2014	2 080 000,00	F		3,090	3,127		T	X Echéance constante		A-1
MON503478EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/05/2015	01/05/2015	01/08/2015	329 567,89	F		4,460	4,616		T	X Echéance constante		A-1
MON518781EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017	02/10/2017	01/02/2018	317 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON525594EUR/0524145/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018	31/12/2018	01/04/2019	375 000,00	F		1,180	1,180		T	C		A-1
MON530941EUR/0532290/001	SA LA BANQUE POSTALE	18/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	450 000,00	F		0,890	0,894		T	X Echéance constante		A-1
MON545926EUR/0548360/001	SA LA BANQUE POSTALE	06/11/2023	22/11/2023	01/03/2024	6 500 000,00	F		4,120	4,120		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 953 997,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 034 785,53					391 841,90	72 242,91	0,00	44 307,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 034 785,53					391 841,90	72 242,91	0,00	44 307,28
00000705397		0,00	A-1	73 333,46	5,33	F		3,550	13 333,32	2 858,33	0,00	541,85
9019191 13825		0,00	A-1	56 202,37	0,33	F		4,408	53 838,85	4 830,81	0,00	1 685,98
9787312		0,00	A-1	214 687,13	4,92	F		0,876	41 829,30	2 095,46	0,00	186,78
C07570 001		0,00	A-1	180 402,18	8,08	F		4,165	17 399,37	7 856,25	0,00	1 804,92
MON280904EUR/0300129/001		0,00	A-1	139 347,72	5,00	F		3,870	24 837,09	5 903,39	0,00	442,43
MON500255EUR/0500261/001		0,00	A-1	912 396,06	5,58	F		3,127	142 839,56	30 962,24	0,00	7 048,26
MON503478EUR		0,00	A-1	201 749,89	8,42	F		4,613	18 936,00	9 657,31	0,00	1 533,00
MON518781EUR		0,00	A-1	158 499,92	5,92	F		1,005	26 416,68	1 750,10	0,00	264,17
MON525594EUR/0524145/001		0,00	A-1	226 562,50	7,08	F		1,180	31 250,00	2 903,91	0,00	668,36
MON530941EUR/0532290/001		0,00	A-1	371 604,30	16,08	F		0,894	21 161,73	3 425,11	0,00	826,82
MON545926EUR/0548360/001		0,00	A-1	6 500 000,00	20,00	F		4,120	0,00	0,00	0,00	29 304,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-38_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 034 785,53					391 841,90	72 242,91	0,00	44 307,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CR-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 034 785,53	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			25-02-2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	5	30/01/2024
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	30/01/2024
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	2151 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	2152 Installations de voirie	20	30/01/2024
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	30/01/2024
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	30/01/2024
L	21533 Réseaux câblés	20	30/01/2024
L	21534 Réseaux d'électrification	20	30/01/2024
L	21538 Autres réseaux	20	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	30/01/2024
L	2172 Agencements et aménagements de terrains	15	30/01/2024
L	21758 autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	30/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25
provisions pour créances douteuses	0,00	21/11/2022	348,25	348,25	0,00	348,25
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		749 911,00	608 903,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		747 459,00	606 451,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	531 841,90	391 841,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	215 617,10	214 609,39
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 452,00	2 452,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 452,00	2 452,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	608 903,29	5 596 248,58	0,00	6 205 151,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 008 482,87	III 579 792,81
Ressources propres externes de l'année (a)		1 800 000,00	199 561,76
10222	FCTVA	1 800 000,00	199 561,76
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 208 482,87	380 231,05
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 781,25	1 781,25
28128	Autres aménagements de terrains	14 026,00	14 026,00
28138	Autres constructions	1 800,00	1 800,00
28152	Installations de voirie	187 211,00	187 211,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 213,92	6 213,92
28158	Autres installat°, matériel et outillage	117 472,00	117 472,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	5 460,00	5 460,00
28181	Installations générales, aménagt divers	647,00	647,00
28182	Matériel de transport	41 050,58	41 050,58
28183	Matériel de bureau et informatique	2 530,70	2 530,70
28188	Autres immo. corporelles	52 038,60	2 038,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	778 251,82	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	579 792,81	0,00	1 311 190,49	1 000 000,00	2 890 983,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 205 151,87
Ressources propres disponibles	IV	2 890 983,30
Solde	V = IV – II (3)	-3 314 168,57

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	3 599 038,60
60611	Eau et assainissement	509,86
60612	Énergie - Électricité	1 258,87
60621	Combustibles	3 769,08
60622	Carburants	35 628,11
60623	Alimentation	1 123,40
60631	Fournitures d'entretien	3 623,50
60632	Fournitures de petit équipement	12 570,67
60632	Fournitures de petit équipement	4 572,42
60636	Vêtements de travail	5 249,11
60636	Vêtements de travail	717,83
6064	Fournitures administratives	102,74
6068	Autres matières et fournitures	20 709,02
611	Contrats de prestations de services	197 020,20
611	Contrats de prestations de services	3 107 996,80
6132	Locations immobilières	27 954,57
6135	Locations mobilières	5 697,77
614	Charges locatives et de copropriété	1 490,10
61521	Terrains	3 296,57
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	3 026,00
61551	Matériel roulant	77 950,65
61551	Matériel roulant	1 630,19
61558	Autres biens mobiliers	1 470,71
6156	Maintenance	4 509,53
6184	Versements à des organismes de formation	819,00
6188	Autres frais divers	101,76
6231	Annonces et insertions	2 916,00
6232	Fêtes et cérémonies	256,50
6236	Catalogues et imprimés	312,00
6237	Publications	5 832,00
6247	Transports collectifs	535,00
6247	Transports collectifs	210,00
6256	Missions	147,31
6257	Réceptions	435,00
6261	Frais d'affranchissement	30,20
6262	Frais de télécommunications	3 732,42
627	Services bancaires et assimilés	3 250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 974,00
62871	A la collectivité de rattachement	26 454,37
62875	Aux communes membres du GFP	29 311,34
62875	Aux communes membres du GFP	-1 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	344,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	527 168,43
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	91 708,21
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	259 576,28
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	-154 160,00
6218	Autre personnel extérieur	34 637,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	840,33
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 937,11
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	504,19
64111	Rémunération principale	126 049,74
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 007,49
64118	Autres indemnités	34 487,77
64131	Rémunérations	49 668,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 668,93
6453	Cotisations aux caisses de retraite	40 675,80

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 984,84
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 275,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	110,00
65	Autres charges de gestion courante	397,69
6558	Autres contributions obligatoires	397,20
65888	Autres	0,49
66	Charges financières	85 958,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 242,90
661131	Aux communes membres du GFP	4 680,72
661133	A la collectivité ou à l'établissement de rattachement	9 035,23
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		4 212 563,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections	359 284,87
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	359 284,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		359 284,87
TOTAL GENERAL		4 571 848,44

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		5 279 825,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	7 082,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	5 272 743,00
Dotations et participations reçues		324 190,62
7478	Autres organismes	297 278,53
7478	Autres organismes	26 912,09
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		958 767,06
70	Produits services, domaine et ventes div	247 683,04
7013	Vente de produits résiduels	134 169,30
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	84 019,92
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et commercia	29 103,82
7078	Autres marchandises	390,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	6 102,50
7711	Dédits et pénalités perçus	4 500,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	62,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 540,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	37 292,12
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	37 292,12
Total des recettes réelles		6 562 782,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 452,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	2 452,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 452,00
TOTAL GENERAL		6 565 234,68

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		606 451,29
1641	Emprunts en euros	391 841,90
168741	Communes membres du GFP	159 919,45
168751	GFP de rattachement	54 689,94
Acquisitions d'immobilisations		5 204 341,18
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	49 818,24
2182	Matériel de transport	864,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 373,04
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 148 285,90
261	Titres de participation	3 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		5 810 792,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 452,00
139141	Communes membres du GFP	234,00
139158	Autres groupements	2 218,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 452,00
TOTAL GENERAL		5 813 244,47

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		6 500 000,00
1641	Emprunts en euros	6 500 000,00
Dotations et subventions reçues		1 199 561,76
10222	F.C.T.V.A.	199 561,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00
Autres recettes éventuelles		1 311 190,49
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 311 190,49
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		9 010 752,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections	359 284,87
28031	Amortissements des frais d'études	1 781,25
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 026,00
28138	Autres constructions	1 800,00
28152	Installations de voirie	187 211,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 213,92
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	96 963,80
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 460,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	647,00
28182	Matériel de transport	41 050,58
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 092,72
28188	Autres immobilisations corporelles	2 038,60
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		359 284,87
TOTAL GENERAL		9 370 037,12

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	302 844,75	0,00	0
30/01/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	437,27	0,00	0
10/02/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	437,62	0,00	0
27/03/2023	TELEPHONE XIAOMI REDMI9C NFC 32GO AURORA GREEN	189,04	0,00	1
30/03/2023	PANNEAUX CONSIGNES POINTS COMPOSTAGE	550,80	0,00	1
14/04/2023	CONE REMPLISSAGE CSE	1 974,00	0,00	6
09/06/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	2 427,00	0,00	0
28/08/2023	TERMINAL PORTABLE DURCI ANDROID DECHETTERIE	1 740,00	0,00	5
29/08/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	675 383,57	0,00	0
06/10/2023	CHALET CARTONS COOP LAITIERE SMB	5 684,40	0,00	6
06/10/2023	CHALET CARTONS PARKING COCHET SMB	5 767,20	0,00	6
09/10/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	5 358,00	0,00	0
09/10/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	3 719,44	0,00	0
13/10/2023	SOUSCRIPTION CAPITAL SCIC ANTROPIA	3 000,00	0,00	0
20/10/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	2 046 210,97	0,00	0
29/10/2023	ANNONCE LEGALE BENNE A ORDURE AVEC GRUE	864,00	0,00	1
31/10/2023	CHALET CARTONS PARKING COCHET SMB	9 121,44	0,00	6
06/11/2023	CHALET CARTONS COOP LAITIERE SMB	13 263,60	0,00	6
09/11/2023	CHALET CARTONS PARKING COCHET SMB	13 456,80	0,00	6
13/11/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	2 098 208,78	0,00	0
20/11/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	12 036,00	0,00	0
28/11/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	660,00	0,00	0
05/12/2023	DISPOSITIF TRAVAILLEUR ISOLE DECHETTERIE	444,00	0,00	1
08/12/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	562,50	0,00	0
14/12/2023	REHABILITATION ZI LA PLANCHE	4 525,55	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		5 208 866,73	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2023	ETUDE FAISABILITE IMPLANTATION RECYCLERIE EN TARENTEISE	3 562,50	2	3 562,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 562,50					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	5 895 094,33
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 895 094,33
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint principal d'animation de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
RECETTES	12 342 055,75	9 390 983,30	0,00	2 951 072,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 391 967,42	4 618 684,93	0,00	1 773 282,49
RECETTES	6 391 967,42	6 565 235,73	0,00	-173 268,31

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
RECETTES	12 342 055,75	9 390 983,30	0,00	2 951 072,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 391 967,42	4 618 684,93	0,00	1 773 282,49
RECETTES	6 391 967,42	6 565 235,73	0,00	-173 268,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 734 023,17	10 431 929,40	5 596 248,58	2 705 845,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 734 023,17	15 956 219,03	0,00	2 777 804,14

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 342 055,75	5 813 244,47	5 596 248,58	932 562,70
RECETTES	12 342 055,75	9 390 983,30	0,00	2 951 072,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 391 967,42	4 618 684,93	0,00	1 773 282,49
RECETTES	6 391 967,42	6 565 235,73	0,00	-173 268,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 734 023,17	10 431 929,40	5 596 248,58	2 705 845,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 734 023,17	15 956 219,03	0,00	2 777 804,14

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,...)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-38_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 00
 Abstentions :

Date de convocation : 20 mars 2024

Le 1er Vice-Président
Claude JAY

Présenté par (1) le 1^{er} Vice-Président, Claude Jay
 A Moutiers, le 26 mars 2024



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Moutiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

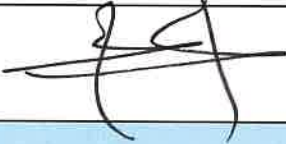




Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27 Quorum : 14 Membres présents : 21 Membres votants : 21 Pouvoirs : 5 Voix : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°39-2024**Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe Transports scolaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget annexe Transports scolaires, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Monsieur le Vice-Président aux finances présente par ailleurs les restes à réaliser de l'exercice 2023 qui, s'ils n'apparaissent pas dans le compte de gestion, seront à prendre en compte dans l'affectation des résultats, afin de permettre leur réalisation au sein de la section investissement du budget prévisionnel 2024.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe Transports scolaires, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	1 383 642.56
Recettes	1 655 480.64
<i>Résultat exercice 2023</i>	271 838.08
<i>Résultat 2022 reporté</i>	7 436.88
Résultat total 2023 à reporter	279 274.96

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée conforme au registre des délibérations.*

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°39-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe Transports scolaires

Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-200023299-20240326-39_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002329900049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle CC COEUR DE TARENTEISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
MOUTIERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 34

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 35

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 36

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 37

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 39

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 40

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 41

A8.3 - Opérations liées aux cessions 42

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 43

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 44

A10 - Etat des travaux en régie 45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 47

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 48

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 49

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 50

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 51

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 52

B1.7 - Etat des engagements reçus 53

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 54

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 56

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 58

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 59

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 60



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 62

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 383 642,56	G 1 655 480,64	G-A 271 838,08
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 7 436,88 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 383 642,56	Q= G+H+I+J 1 662 917,52	=Q-P 279 274,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 383 642,56	= G+I+K 1 662 917,52	279 274,96
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 383 642,56	= G+H+I+J+K+L 1 662 917,52	279 274,96

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CR-B

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 347 799,88	1 285 269,81	0,00	0,00	62 530,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 358,00	21 384,29	0,00	0,00	24 973,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00	76 797,57	0,00	0,00	202,43
Total des dépenses de gestion courante		1 471 157,88	1 383 451,67	0,00	0,00	87 706,21
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	190,89	0,00	0,00	809,11
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	0,00	88 515,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	0,00	88 515,32
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	84 000,00	77 213,50	0,00	0,00	6 786,50
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 380 721,00	1 578 267,14	0,00	0,00	-197 546,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
Pour information		7 436,88				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CR-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 285 269,81		1 285 269,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 384,29		21 384,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	76 797,57		76 797,57
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	190,89	0,00	190,89
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 383 642,56	0,00	1 383 642,56

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 383 642,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	77 213,50		77 213,50
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 578 267,14		1 578 267,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 655 480,64	0,00	1 655 480,64

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	7 436,88
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 662 917,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 347 799,88	1 285 269,81	0,00	0,00	62 530,07
6244	Transports administratifs	1 330 000,00	1 283 730,23	0,00	0,00	46 269,77
6248	Divers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	499,88	253,38	0,00	0,00	246,50
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	16 500,00	1 286,20	0,00	0,00	15 213,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 358,00	21 384,29	0,00	0,00	24 973,71
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	46 358,00	21 384,29	0,00	0,00	24 973,71
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00	76 797,57	0,00	0,00	202,43
658	Charges diverses de gestion courante	77 000,00	76 797,57	0,00	0,00	202,43
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 471 157,88	1 383 451,67	0,00	0,00	87 706,21
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	190,89	0,00	0,00	809,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	190,89	0,00	0,00	809,11
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	0,00	88 515,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	0,00	88 515,32
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = FI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	84 000,00	77 213,50	0,00	0,00	6 786,50
7061	Transport de voyageur	84 000,00	77 213,50	0,00	0,00	6 786,50
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 380 721,00	1 578 267,14	0,00	0,00	-197 546,14
7472	Subv. exploitat° Régions	1 135 000,00	1 332 546,14	0,00	0,00	-197 546,14
7475	Subv. exploitat° Groupements	245 721,00	245 721,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 464 721,00	1 655 480,64	0,00	0,00	-190 759,64
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		7 436,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-39_2024CR-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 655 480,64
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-39_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	1 383 642,56
RECETTES	1 472 157,88	1 662 917,52	0,00	1 662 917,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	1 383 642,56
RECETTES	1 472 157,88	1 662 917,52	0,00	1 662 917,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	1 472 157,88	1 383 642,56	0,00	1 383 642,56
TOTAL AGREGE DES RECETTES	1 472 157,88	1 662 917,52	0,00	1 662 917,52

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 24
VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le 1er Vice-Président
 Claude JAY



Date de convocation : 20 mars 2024
 Présenté par (1) Claude Jay, 1er Vice-Président
 A Moûtiers le 26 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Moûtiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

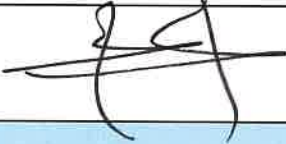
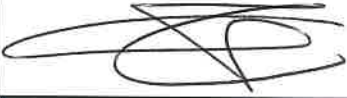



--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,....
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°40-2024**Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe SPANC**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget annexe SPANC, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe SPANC, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	6 334.42
Recettes	4 385.00
Résultat exercice 2023	- 1 949.42
Résultat 2022 reporté	13 336.90
Résultat total 2023 à reporter	11 387.48
Investissement	CA 2023
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Résultat exercice 2023	0.00
Résultat 2022 reporté	11 564.99
Résultat total 2023 à reporter	11 564.99

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise est définitive et exécutoire.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°40-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe SPANC Application agréée E-legalize.com

99_DE-073-200023299-20240326-40_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002329900023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle CC COEUR DE TARENTEISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
MOUTIERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET SPANC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 34

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 35

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 36

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 37

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 39

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 40

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 41

A8.3 - Opérations liées aux cessions 42

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 43

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 44

A10 - Etat des travaux en régie 45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 47

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 48

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 49

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 50

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 51

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 52

B1.7 - Etat des engagements reçus 53

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 54

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 56

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 58

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 59

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 60



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 62

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 6 334,42	G 4 385,00	G-A -1 949,42
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 13 336,90 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 11 564,99 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 334,42	Q= G+H+I+J 29 286,89	=Q-P 22 952,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 6 334,42	= G+I+K 17 721,90	11 387,48
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 11 564,99	11 564,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 334,42	= G+H+I+J+K+L 29 286,89	22 952,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CR-B

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	65 550,00	3 981,96	0,00	0,00	61 568,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	2 352,46	0,00	0,00	8 547,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
Pour information		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 750,00	4 385,00	0,00	0,00	1 365,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 363,10	0,00	0,00	0,00	57 363,10
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
Pour information		13 336,90	0,00	0,00	0,00	0,00
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 336,90	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 064,99	0,00	0,00	11 064,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 064,99	0,00	0,00	11 064,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00			
	Total des dépenses financières	500,00	0,00	0,00	500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 564,99	0,00	0,00	11 564,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	11 564,99	0,00	0,00	11 564,99
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	11 564,99			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 981,96		3 981,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 352,46		2 352,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 334,42	0,00	6 334,42

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 334,42
---	---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
---	--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 385,00		4 385,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 385,00	0,00	4 385,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	13 336,90
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 721,90
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	11 564,99
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	65 550,00	3 981,96	0,00	0,00	61 568,04
611	Sous-traitance générale	35 000,00	3 840,10	0,00	0,00	31 159,90
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6288	Autres	550,00	141,86	0,00	0,00	408,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	2 352,46	0,00	0,00	8 547,54
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 907,71	2 352,46	0,00	0,00	555,25
6218	Autre personnel extérieur	7 992,29	0,00	0,00	0,00	7 992,29
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		76 450,00	6 334,42	0,00	0,00	70 115,58
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 750,00	4 385,00	0,00	0,00	1 365,00
7062	Redevances assainissement non collectif	5 750,00	4 385,00	0,00	0,00	1 365,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 363,10	0,00	0,00	0,00	57 363,10
747	Subv. et participat° collectivités	57 363,10	0,00	0,00	0,00	57 363,10
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		63 113,10	4 385,00	0,00	0,00	58 728,10
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 336,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 064,99	0,00	0,00	11 064,99
21562	Service d'assainissement	11 064,99	0,00	0,00	11 064,99
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 064,99	0,00	0,00	11 064,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00			
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 564,99	0,00	0,00	11 564,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 564,99	0,00	0,00	11 564,99
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		11 564,99			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-4_0_2024CR-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	--------------------------------	---------------------------	----------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	05-07-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		500,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	11 564,99	0,00	11 564,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 11 564,99
Solde	V = IV – II (3) 11 564,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 385,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-40_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	76 450,00	6 334,42	0,00	6 334,42
RECETTES	76 450,00	17 721,90	0,00	17 721,90
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 564,99	0,00	0,00	0,00
RECETTES	11 564,99	11 564,99	0,00	11 564,99

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	76 450,00	6 334,42	0,00	6 334,42
RECETTES	76 450,00	17 721,90	0,00	17 721,90
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 564,99	0,00	0,00	0,00
RECETTES	11 564,99	11 564,99	0,00	11 564,99
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	88 014,99	6 334,42	0,00	6 334,42
TOTAL AGREGE DES RECETTES	88 014,99	29 286,89	0,00	29 286,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le 1er Vice-Président
 Claude JAY

Date de convocation : 20 mars 2024
 Présenté par (1) le 1^{er} Vice-Président, Claude Jay
 A Moutiers le 26 mars 2024



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Moutiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

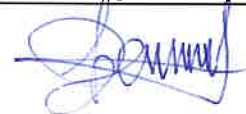
--	--

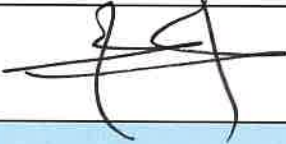
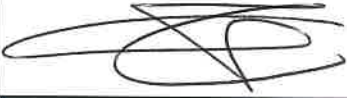



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°41-2024
Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe
Cœur de Tarentaise Tourisme

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Monsieur le Vice-Président aux finances présente par ailleurs les restes à réaliser de l'exercice 2023 qui, s'ils n'apparaissent pas dans le compte de gestion, seront à prendre en compte dans l'affectation des résultats, afin de permettre leur réalisation au sein de la section investissement du budget prévisionnel 2024.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	297 364.69
Recettes	303 937.56
Résultat exercice 2023	6 572.87
Résultat 2022 reporté	16 700.38
Résultat total 2023 à reporter	23 273.25
Investissement	CA 2023
Dépenses	635 053.53
Recettes	506 837.93
Résultat exercice 2023	- 128 215.60
Résultat 2022 reporté	8 531.21
Résultat total 2023 à reporter	- 119 684.39
Reste à Réaliser Dépenses	22 812.98
Reste à Réaliser Recettes	152 327.00
Financement supplémentaire	129 514.02

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°41-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legalize.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CC COEUR DE
TARENTEISE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE
TARENTEISE (2)**

Numéro SIRET : 20002329900072

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : TOURISME (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	50
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	81
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	82
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	86
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	87
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	88
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	90
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	91
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	92
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	93
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	94
A4 - Etat des provisions	95
A5 - Etalement des provisions	96
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	97
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	98
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	99
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	100
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	101
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	102
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	103
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	104
A8 - Etat des charges transférées	105
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	106
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	107
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	109
A10.3 - Opérations liées aux cessions	110
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	111
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	112
A11 - Etat des travaux en régie	113
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	115

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	116
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	117
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	118
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	119
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	120
B1.6 - Etat des engagements reçus	



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	122
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	123
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	124
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	125
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	126
C1.2 - Actions de formation des élus	128
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	129
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	130
C3.2 - Liste des établissements publics créés	131
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	133
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	134
C3.6 - Identification des flux croisés	136
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	137
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	138
D2 - Arrêté et signatures	139

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 73181	CC COEUR DE TARENDAISE TOURISME	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,60 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,84 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	205,81 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	297 364,69	G	303 937,56
	Section d'investissement	B	635 053,53	H	506 837,93

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	16 700,38
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	8 531,21
	(si déficit)			(si excédent)	

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	932 418,22	= G+H+I+J	836 007,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	22 812,98	L	152 327,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	22 812,98	= K+L	152 327,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	297 364,69	= G+I+K	320 637,94
	Section d'investissement	= B+D+F	657 866,51	= H+J+L	667 696,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	955 231,20	= G+H+I+J+K+L	988 334,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	22 812,98	L	152 327,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		152 327,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024 00

Application agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 747,09	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 065,89	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	117 287,93	89 699,91	17 616,30	0,00	9 971,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 000,00	181 063,25	0,00	0,00	16 936,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	1,78	0,00	0,00	0,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		315 289,93	270 764,94	17 616,30	0,00	26 908,69
66	Charges financières	7 850,00	3 101,94	2 457,14	0,00	2 290,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 042,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		324 181,93	273 866,88	20 073,44	0,00	30 241,61
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 936,08				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 424,37	3 424,37			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 360,45	3 424,37			3 936,08
TOTAL		331 542,38	277 291,25	20 073,44	0,00	34 177,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	38,52	0,00	0,00	-38,52
70	Produits services, domaine et ventes div	11 500,00	2 282,87	0,00	0,00	9 217,13
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 460,00	300 460,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 882,00	1 145,13	0,00	0,00	1 736,87
Total des recettes de gestion courante		314 842,00	303 926,52	0,00	0,00	10 915,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11,04	0,00	0,00	-11,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		314 842,00	303 937,56	0,00	0,00	10 904,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		314 842,00	303 937,56	0,00	0,00	10 904,44
Pour information		(3) 16 700,38				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	348,00	0,00	1 152,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	266 273,12	220 261,94	11 747,09	34 264,09
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	425 663,76	404 932,71	11 065,89	9 665,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	693 436,88	625 542,65	22 812,98	45 081,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 234,01	9 510,88	0,00	38 723,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 958,00			
	Total des dépenses financières	50 192,01	9 510,88	0,00	40 681,13
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	310 000,00	157 673,00	152 327,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	315 202,72	270 000,00	0,00	45 202,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	625 202,72	427 673,00	152 327,00	45 202,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	80 230,84	53 046,89	0,00	27 183,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	22 303,67	22 303,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	390,00	0,00	-390,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	102 534,51	75 740,56	0,00	26 793,95
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	727 737,23	503 413,56	152 327,00	71 996,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 936,08			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 424,37	3 424,37		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 360,45	3 424,37		3 936,08
	TOTAL	735 097,68	506 837,93		

152 REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 8 531,21			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	107 316,21		107 316,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 063,25		181 063,25
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,78		1,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 559,08	0,00	5 559,08
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 424,37	3 424,37
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		293 940,32	3 424,37	297 364,69
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 510,88	0,00	9 510,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	348,00	0,00	348,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	220 261,94	0,00	220 261,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	404 932,71	0,00	404 932,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		635 053,53	0,00	635 053,53
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38,52		38,52
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 282,87		2 282,87
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	300 460,00		300 460,00
75	Autres produits de gestion courante	1 145,13	0,00	1 145,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11,04	0,00	11,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		303 937,56	0,00	303 937,56
Pour information				16 700,38
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 046,89	0,00	53 046,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 303,67		22 303,67
13	Subventions d'investissement	157 673,00	0,00	157 673,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 390,00	0,00	270 390,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 424,37	3 424,37
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		503 413,56	3 424,37	506 837,93
Pour information				8 531,21
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	117 287,93	89 699,91	17 616,30	0,00	9 971,72
60611	Eau et assainissement	100,00	190,39	0,00	0,00	-90,39
60612	Energie - Electricité	2 160,00	980,32	0,00	0,00	1 179,68
60622	Carburants	0,00	21,00	0,00	0,00	-21,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	650,53	0,00	0,00	-350,53
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	794,97	64,70	0,00	-759,67
6064	Fournitures administratives	500,00	92,42	0,00	0,00	407,58
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	4 286,02	0,00	0,00	-2 786,02
611	Contrats de prestations de services	19 436,00	10 228,79	6 567,60	0,00	2 639,61
6132	Locations immobilières	29 496,00	29 496,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 400,00	20 437,66	0,00	0,00	-37,66
614	Charges locatives et de copropriété	4 644,00	3 000,00	0,00	0,00	1 644,00
6156	Maintenance	150,00	160,60	0,00	0,00	-10,60
6161	Multirisques	578,00	589,84	0,00	0,00	-11,84
617	Etudes et recherches	0,00	220,74	0,00	0,00	-220,74
6184	Versements à des organismes de formation	2 400,00	430,00	8 516,00	0,00	-6 546,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	544,80	0,00	0,00	1 955,20
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	36,64	0,00	0,00	73,36
6231	Annonces et insertions	10 931,73	3 826,45	2 070,00	0,00	5 035,28
6233	Foires et expositions	100,00	120,00	0,00	0,00	-20,00
6236	Catalogues et imprimés	7 858,00	1 395,94	398,00	0,00	6 064,06
6256	Missions	4 000,00	5 151,35	0,00	0,00	-1 151,35
6257	Réceptions	1 000,00	865,81	0,00	0,00	134,19
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 123,60	0,00	0,00	-123,60
6262	Frais de télécommunications	2 869,20	3 249,84	0,00	0,00	-380,64
627	Services bancaires et assimilés	200,00	270,00	0,00	0,00	-70,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 305,00	807,00	0,00	0,00	3 498,00
6288	Autres services extérieurs	650,00	729,20	0,00	0,00	-79,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 000,00	181 063,25	0,00	0,00	16 936,75
6217	Personnel affecté par la commune membre	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6218	Autre personnel extérieur	12 260,00	0,00	0,00	0,00	12 260,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	620,00	614,54	0,00	0,00	5,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	2 877,58	0,00	0,00	-77,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	370,00	368,76	0,00	0,00	1,24
64111	Rémunération principale titulaires	20 000,00	21 101,30	0,00	0,00	-1 101,30
64118	Autres indemnités titulaires	2 950,00	2 896,51	0,00	0,00	53,49
64131	Rémunérations non tit.	104 000,00	106 595,07	0,00	0,00	-2 595,07
64138	Autres indemnités non tit.	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6417	Rémunérations des apprentis	3 500,00	2 643,54	0,00	0,00	856,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	26 151,97	0,00	0,00	3 848,03
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 000,00	11 004,92	0,00	0,00	-4,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 100,00	4 123,08	0,00	0,00	-23,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	2 378,73	0,00	0,00	2 121,27
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	42,83	0,00	0,00	-42,83
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100,00	264,42	0,00	0,00	-164,42
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	1,78	0,00	0,00	0,22
65888	Autres	2,00	1,78	0,00	0,00	0,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		315 289,93	270 764,94	17 616,30	0,00	26 908,69
66	Charges financières (b)	7 850,00	3 101,94	2 457,14	0,00	2 290,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 857,43	3 130,44	0,00	0,00	4 726,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7,43	-28,50	2 457,14	0,00	-2 436,07
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 042,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		324 181,93	273 866,88	20 073,44	0,00	30 241,61
023	Virement à la section d'investissement	3 936,08	0,00			3 936,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 424,37	3 424,37			0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 424,37	3 424,37			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 360,45	3 424,37			3 936,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 360,45	3 424,37			3 936,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		331 542,38	277 291,25	20 073,44	0,00	34 177,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	2 457,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28,50
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 428,64

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	38,52	0,00	0,00	-38,52
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	38,52	0,00	0,00	-38,52
70	Produits services, domaine et ventes div	11 500,00	2 282,87	0,00	0,00	9 217,13
7078	Autres marchandises	3 000,00	1 295,20	0,00	0,00	1 704,80
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	987,67	0,00	0,00	-487,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 460,00	300 460,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	6 480,00	0,00	0,00	-6 480,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 480,00	0,00	0,00	-6 480,00
74751	Participat° GFP de rattachement	300 460,00	287 500,00	0,00	0,00	12 960,00
75	Autres produits de gestion courante	2 882,00	1 145,13	0,00	0,00	1 736,87
752	Revenus des immeubles	2 880,00	1 144,00	0,00	0,00	1 736,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	1,13	0,00	0,00	0,87
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		314 842,00	303 926,52	0,00	0,00	10 915,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11,04	0,00	0,00	-11,04
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	11,04	0,00	0,00	-11,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		314 842,00	303 937,56	0,00	0,00	10 904,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		314 842,00	303 937,56	0,00	0,00	10 904,44
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		16 700,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 500,00	348,00	0,00	1 152,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	348,00	0,00	1 152,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	266 273,12	220 261,94	11 747,09	34 264,09
21318	Autres bâtiments publics	197 000,00	185 350,00	0,00	11 650,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	48 320,00	16 860,00	4 652,00	26 808,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 902,00	5 797,30	6 445,20	-4 340,50
2184	Mobilier	8 000,00	7 808,12	649,89	-458,01
2188	Autres immobilisations corporelles	5 051,12	4 446,52	0,00	604,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	425 663,76	404 932,71	11 065,89	9 665,16
2313	Constructions	425 663,76	404 932,71	11 065,89	9 665,16
Total des dépenses d'équipement		693 436,88	625 542,65	22 812,98	45 081,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 234,01	9 510,88	0,00	38 723,13
1641	Emprunts en euros	48 234,01	9 510,88	0,00	38 723,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 958,00			
Total des dépenses financières		50 192,01	9 510,88	0,00	40 681,13
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	310 000,00	157 673,00	152 327,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	200 000,00	157 673,00	42 327,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	315 202,72	270 000,00	0,00	45 202,72
1641	Emprunts en euros	315 202,72	270 000,00	0,00	45 202,72
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		625 202,72	427 673,00	152 327,00	45 202,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 534,51	75 350,56	0,00	27 183,95
10222	FCTVA	80 230,84	53 046,89	0,00	27 183,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 303,67	22 303,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	390,00	0,00	-390,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		102 534,51	75 740,56	0,00	26 793,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		727 737,23	503 413,56	152 327,00	71 996,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 936,08			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 424,37	3 424,37		0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 440,00	1 440,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	451,20	451,20		0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 533,17	1 533,17		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 360,45	3 424,37		3 936,08
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 360,45	3 424,37		3 936,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		735 097,68	506 837,93	152 327,00	75 932,75
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		8 531,21			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ² publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	635 054	0	0	0	0	0	0	0	0	0	635 054
- Equipements municipaux (2)		625 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	625 543
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	635 054	0	0	0	0	0	0	0	0	0	635 054
Total recettes	0	515 369	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515 369
Solde d'investissement	0	-119 684	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-119 684
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	22 813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 813
Total RAR recettes	0	152 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152 327
SOLDE RAR investissement	0	129 514	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 514

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	2 429	294 936	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297 365
Total recettes	0	320 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 638
Solde de fonctionnement	-2 429	25 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 273
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	657 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	657 867
Dépenses réelles		0	657 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	657 867
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	9 511	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 511
1641	Emprunts en euros	0	9 511	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 511
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	348	0	0	0	0	0	0	0	0	0	348
2051	Concessions, droits similaires	0	348	0	0	0	0	0	0	0	0	0	348
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	232 009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 009
21318	Autres bâtiments publics	0	185 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	185 350
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0	21 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 512
2183	Matériel de bureau et informatique	0	12 243	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 243
2184	Mobilier	0	8 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 458
2188	Autres immobilisations corporelles	0	4 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 447
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	415 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	415 999
2313	Constructions	0	415 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	415 999
26	Participat ^e et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat [°] publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	667 696	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 696
Recettes réelles		0	655 741	0	0	0	0	0	0	0	0	0	655 741
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	75 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 351
10222	FCTVA	0	53 047	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 047
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	22 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 304
13	Subventions d'investissement	0	310 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 000
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
1322	Subv. non transf. Régions	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	270 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 390
1641	Emprunts en euros	0	270 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	390
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>3 424</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 424</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	3 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 424
28051	Concessions et droits similaires	0	1 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 440
28183	Matériel de bureau et informatique	0	451	0	0	0	0	0	0	0	0	0	451
28188	Autres immo. corporelles	0	1 533	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 533
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	8 531	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 531

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 429	294 936	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297 365
Dépenses réelles		2 429	291 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	293 940

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁷ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	0	107 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 316
60611	Eau et assainissement	0	190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190
60612	Energie - Electricité	0	980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	980
60622	Carburants	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21
60631	Fournitures d'entretien	0	651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	651
60632	Fournitures de petit équipement	0	860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	860
6064	Fournitures administratives	0	92	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92
6068	Autres matières et fournitures	0	4 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 286
611	Contrats de prestations de services	0	16 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 796
6132	Locations immobilières	0	29 496	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 496
6135	Locations mobilières	0	20 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 438
614	Charges locatives et de copropriété	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
6156	Maintenance	0	161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161
6161	Multirisques	0	590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590
617	Etudes et recherches	0	221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221
6184	Versements à des organismes de formation	0	8 946	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 946
6188	Autres frais divers	0	545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37
6231	Annonces et insertions	0	5 896	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 896
6233	Foires et expositions	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
6236	Catalogues et imprimés	0	1 794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 794
6256	Missions	0	5 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 151
6257	Réceptions	0	866	0	0	0	0	0	0	0	0	0	866
6261	Frais d'affranchissement	0	1 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 124
6262	Frais de télécommunications	0	3 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 250
627	Services bancaires et assimilés	0	270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270
6281	Concours divers (cotisations)	0	807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	807
6288	Autres services extérieurs	0	729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	729
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	181 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 063
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	615	0	0	0	0	0	0	0	0	0	615
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	2 878	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 878
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	369	0	0	0	0	0	0	0	0	0	369
64111	Rémunération principale titulaires	0	21 101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 101
64118	Autres indemnités titulaires	0	2 897	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 897
64131	Rémunérations non tit.	0	106 595	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 595
6417	Rémunérations des apprentis	0	2 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 644
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	26 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 152

REÇU EN PREFECTURE
1e 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	11 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 005
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	4 123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 123
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	2 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 379
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	264
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	2 429	3 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 559
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	3 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 130
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 429	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 429
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	3 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 424
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	3 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 424
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	3 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 424
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	320 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 638
Recettes réelles		0	303 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	303 938
013	Atténuations de charges	0	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
70	Produits des services, du domaine, vente	0	2 283	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 283
7078	Autres marchandises	0	1 295	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 295
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	988
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	300 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 460

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74718	Autres participations Etat	0	6 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 480
7472	Participat° Régions	0	6 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 480
74751	Participat° GFP de rattachement	0	287 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 500
75	Autres produits de gestion courante	0	1 145	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 145
752	Revenus des immeubles	0	1 144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 144
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	16 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 700

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		2 428,64	294 936,05	0,00	0,00	297 364,69
Réalizations		2 428,64	294 936,05	0,00	0,00	297 364,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	107 316,21	0,00	0,00	107 316,21
60611	Eau et assainissement	0,00	190,39	0,00	0,00	190,39
60612	Energie - Electricité	0,00	980,32	0,00	0,00	980,32
60622	Carburants	0,00	21,00	0,00	0,00	21,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	650,53	0,00	0,00	650,53
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	859,67	0,00	0,00	859,67
6064	Fournitures administratives	0,00	92,42	0,00	0,00	92,42
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 286,02	0,00	0,00	4 286,02
611	Contrats de prestations de services	0,00	16 796,39	0,00	0,00	16 796,39
6132	Locations immobilières	0,00	29 496,00	0,00	0,00	29 496,00
6135	Locations mobilières	0,00	20 437,66	0,00	0,00	20 437,66
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
6156	Maintenance	0,00	160,60	0,00	0,00	160,60
6161	Multirisques	0,00	589,84	0,00	0,00	589,84
617	Etudes et recherches	0,00	220,74	0,00	0,00	220,74
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	8 946,00	0,00	0,00	8 946,00
6188	Autres frais divers	0,00	544,80	0,00	0,00	544,80
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	36,64	0,00	0,00	36,64
6231	Annonces et insertions	0,00	5 896,45	0,00	0,00	5 896,45
6233	Foires et expositions	0,00	120,00	0,00	0,00	120,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 793,94	0,00	0,00	1 793,94
6256	Missions	0,00	5 151,35	0,00	0,00	5 151,35
6257	Réceptions	0,00	865,81	0,00	0,00	865,81
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 123,60	0,00	0,00	1 123,60
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 249,84	0,00	0,00	3 249,84
627	Services bancaires et assimilés	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	807,00	0,00	0,00	807,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	729,20	0,00	0,00	729,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	181 063,25	0,00	0,00	181 063,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	614,54	0,00	0,00	614,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 877,58	0,00	0,00	2 877,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	368,76	0,00	0,00	368,76
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	21 101,30	0,00	0,00	21 101,30
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	2 896,51	0,00	0,00	2 896,51
64131	Rémunérations non tit.	0,00	106 595,07	0,00	0,00	106 595,07

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 643,54	0,00	0,00	2 643,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	26 151,97	0,00	0,00	26 151,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	11 004,92	0,00	0,00	11 004,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 123,08	0,00	0,00	4 123,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	2 378,73	0,00	0,00	2 378,73
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	42,83	0,00	0,00	42,83
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	264,42	0,00	0,00	264,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	3 424,37	0,00	0,00	3 424,37
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	3 424,37	0,00	0,00	3 424,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1,78	0,00	0,00	1,78
65888	Autres	0,00	1,78	0,00	0,00	1,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 428,64	3 130,44	0,00	0,00	5 559,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	3 130,44	0,00	0,00	3 130,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 428,64	0,00	0,00	0,00	2 428,64
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	320 637,94	0,00	0,00	320 637,94
Réalizations		0,00	320 637,94	0,00	0,00	320 637,94
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	16 700,38	0,00	0,00	16 700,38
013	Atténuations de charges	0,00	38,52	0,00	0,00	38,52
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	38,52	0,00	0,00	38,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 282,87	0,00	0,00	2 282,87
7078	Autres marchandises	0,00	1 295,20	0,00	0,00	1 295,20
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	987,67	0,00	0,00	987,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	300 460,00	0,00	0,00	300 460,00
74718	Autres participations Etat	0,00	6 480,00	0,00	0,00	6 480,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 480,00	0,00	0,00	6 480,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	287 500,00	0,00	0,00	287 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 145,13	0,00	0,00	1 145,13
752	Revenus des immeubles	0,00	1 144,00	0,00	0,00	1 144,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,13	0,00	0,00	1,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11,04	0,00	0,00	11,04
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	11,04	0,00	0,00	11,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-2 428,64	25 701,89	0,00	0,00	23 273,25

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		294 936,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		294 936,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	107 316,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	190,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	980,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	650,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	859,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	92,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 286,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	16 796,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	29 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 437,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	160,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	589,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	220,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	544,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	36,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 896,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 793,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 151,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	865,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 123,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 249,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	807,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	729,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 063,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	614,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 877,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	368,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
64111	Rémunération principale titulaires	21 101,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 896,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	106 595,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	2 643,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 151,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 004,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 123,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 378,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	42,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	264,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 424,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 424,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 130,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 130,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		320 637,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		320 637,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	16 700,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	38,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	38,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	2 282,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	1 295,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	987,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	6 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	6 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	287 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 145,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	11,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	25 701,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).


(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
						

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes	251 Hébergement	252 Port scolaire	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

		scolaire				services			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314	321	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

		artistiques		spectacles					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres	415 Manifestations	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

					sportifs ou de loisir				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services	521 Services à	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en	524 Autres services

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

						handicapés		difficulté	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	657 866,51	0,00	0,00	657 866,51
Réalizations		0,00	635 053,53	0,00	0,00	635 053,53
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	9 510,88	0,00	0,00	9 510,88
1641	Emprunts en euros	0,00	9 510,88	0,00	0,00	9 510,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	348,00	0,00	0,00	348,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	348,00	0,00	0,00	348,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	220 261,94	0,00	0,00	220 261,94
21318	Autres bâtiments publics	0,00	185 350,00	0,00	0,00	185 350,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	16 860,00	0,00	0,00	16 860,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 797,30	0,00	0,00	5 797,30
2184	Mobilier	0,00	7 808,12	0,00	0,00	7 808,12
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 446,52	0,00	0,00	4 446,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	404 932,71	0,00	0,00	404 932,71
2313	Constructions	0,00	404 932,71	0,00	0,00	404 932,71
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	22 812,98	0,00	0,00	22 812,98
RECETTES (2)		0,00	667 696,14	0,00	0,00	667 696,14
Réalizations		0,00	515 369,14	0,00	0,00	515 369,14

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	8 531,21	0,00	0,00	8 531,21
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	3 424,37	0,00	0,00	3 424,37
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 440,00	0,00	0,00	1 440,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	451,20	0,00	0,00	451,20
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 533,17	0,00	0,00	1 533,17
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	75 350,56	0,00	0,00	75 350,56
10222	FCTVA	0,00	53 046,89	0,00	0,00	53 046,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	22 303,67	0,00	0,00	22 303,67
13	Subventions d'investissement	0,00	157 673,00	0,00	0,00	157 673,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	157 673,00	0,00	0,00	157 673,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	270 390,00	0,00	0,00	270 390,00
1641	Emprunts en euros	0,00	270 000,00	0,00	0,00	270 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	390,00	0,00	0,00	390,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
SOLDE (2)		0,00	9 829,63	0,00	0,00	9 829,63

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		657 866,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		635 053,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 510,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 510,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	220 261,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	185 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	16 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 797,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 808,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 446,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	404 932,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	404 932,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		22 812,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
RECETTES (2)		667 696,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		515 369,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	8 531,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 424,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	451,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 533,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 350,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	53 046,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 303,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	157 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		152 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		9 829,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023293-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
 99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023293-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
9623382238	11/09/2023	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					295 459,00									
1641 Emprunts en euros (total)					295 459,00									
00002458084	CA DES SAVOIE	21/06/2022	05/09/2022	05/12/2022	25 459,00	V	EURIBOR	1,650	1,664		T	X Echéance constante		A-1
00002742857	CA DES SAVOIE	30/06/2023	11/07/2023	11/10/2023	270 000,00	F		4,110	4,190		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2023CAUTION01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					295 459,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		284 405,59					9 510,88	3 400,44	0,00	2 457,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		284 405,59					9 510,88	3 400,44	0,00	2 457,14
00002458084		0,00	A-1	17 682,46	2,75	V	EURIBOR	1,664	6 234,01	356,19	0,00	21,07
00002742857		0,00	A-1	266 723,13	14,58	F		4,190	3 276,87	3 044,25	0,00	2 436,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2023CAUTION01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-41_2024CR-B

CC COEUR DE TARENDAISE - TOURISME - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		284 405,59					9 510,88	3 400,44	0,00	2 457,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CR-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	284 405,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			25-02-2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/01/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	2	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	30/01/2024
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	30/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	30/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 192,01	9 510,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		48 234,01	9 510,88
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 234,01	9 510,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 958,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 958,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 510,88	22 812,98	0,00	32 323,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		87 591,29	III 56 471,26
Ressources propres externes de l'année (a)		80 230,84	53 046,89
10222	FCTVA	80 230,84	53 046,89
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		7 360,45	3 424,37
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 440,00	1 440,00
28183	Matériel de bureau et informatique	451,20	451,20
28188	Autres immo. corporelles	1 533,17	1 533,17
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 936,08	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	56 471,26	152 327,00	8 531,21	22 303,67	239 633,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 32 323,86
Ressources propres disponibles	IV 239 633,14
Solde	V = IV – II (3) 207 309,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/01/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	756,00	0,00	0
30/01/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 014,92	0,00	0
06/02/2023	PANNEAU MOUTIERS POUR GARE ROUTIERE	480,00	0,00	10
06/02/2023	PANNEAU MOUTIERS POUR GARE ROUTIERE	1 051,12	0,00	10
07/02/2023	F2379064 Bâches gare	1 924,46	0,00	10
09/02/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	871,20	0,00	0
21/02/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	3 968,00	0,00	0
21/02/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	4 245,18	0,00	0
08/03/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	6 402,00	0,00	0
16/03/2023	MISSION PROG ET FAISABILITE EXPERIENCES IMMERSIVES	7 920,00	0,00	0
16/03/2023	MISSION PROG ET FAISABILITE EXPERIENCES IMMERSIVES	7 200,00	0,00	0
31/03/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	445,50	0,00	0
21/04/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	54 414,00	0,00	0
25/04/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	5 388,58	0,00	0
25/04/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 738,66	0,00	0
29/04/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	445,50	0,00	0
11/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 800,00	0,00	0
22/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	38 276,32	0,00	0
22/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	24 156,00	0,00	0
23/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	2 051,17	0,00	0
29/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	445,50	0,00	0
30/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	10 796,54	0,00	0
30/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	4 441,66	0,00	0
31/05/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 110,41	0,00	0
06/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	22 116,22	0,00	0
06/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 440,00	0,00	0
19/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	21 811,94	0,00	0
23/06/2023	IPHONE 13	990,94	0,00	1
26/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	11 184,54	0,00	0
27/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	5 393,33	0,00	0
29/06/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	445,50	0,00	0
06/07/2023	DISQUE DUR INTERNE	684,00	0,00	1
06/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	7 275,98	0,00	0
07/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	3 025,73	0,00	0
07/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	646,27	0,00	0
17/07/2023	ACHAT BATIMENT OFFICE DU TOURISME	185 350,00	0,00	0
24/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	27 757,39	0,00	0
26/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	290,00	0,00	0
28/07/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	4 011,62	0,00	0
12/08/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	709,20	0,00	0
21/08/2023	MOBILIER STUDIO OT	1 269,90	0,00	1
21/08/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	12 598,06	0,00	0
21/08/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 161,60	0,00	0
25/08/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	9 107,59	0,00	0
27/08/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	864,00	0,00	0
04/09/2023	MOBILIER STUDIO OT	384,50	0,00	1
05/09/2023	VIDEO PROMOTIONNELLE DESTINATION COEUR DE TARENTEISE	1 680,00	0,00	0
07/09/2023	MOBILIER STUDIO OT	24,00	0,00	1
07/09/2023	MOBILIER STUDIO OT	79,99	0,00	1
08/09/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 745,05	0,00	0
18/09/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	871,20	0,00	0
18/09/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	871,20	0,00	0
28/09/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	2 616,00	0,00	0
02/10/2023	Facture n° FV202300358094 du 28/09/2023	4 049,80	0,00	5
04/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	255,50	0,00	0
10/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	150,00	0,00	0
18/10/2023	ACHAT D'IMAGE DROIT D'UTILISATION COMMERCIALE ET EDITORIALE	60,00	0,00	0
23/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	714,00		
23/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	3 210,40		

REÇU EN PREFECTURE

01e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	47 092,26	0,00	0
24/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	36 449,48	0,00	0
24/10/2023	Facture n° 20230929-19851 du 29/09/2023	1 185,43	0,00	1
26/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 880,06	0,00	0
26/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	11 231,22	0,00	0
27/10/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	425,95	0,00	0
30/10/2023	MOBILIER OT	219,90	0,00	1
31/10/2023	ECRAN VITRINE INTERIEUR OT	6 445,20	0,00	5
03/11/2023	AJOUT INTERFACE SENDINBLUE SITE INTERNET	261,00	0,00	1
03/11/2023	DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	87,00	0,00	1
10/11/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	144,00	0,00	0
13/11/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	364,68	0,00	0
21/11/2023	2 TABLETTES	1 063,50	0,00	1
01/12/2023	ACHAT BANQUETTE ACCUEIL	3 036,58	0,00	5
05/12/2023	Facture n° 11581 du 24/11/2023	629,64	0,00	1
05/12/2023	Facture n° 11582 du 24/11/2023	1 198,08	0,00	1
11/12/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	1 756,80	0,00	0
15/12/2023	AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME	748,80	0,00	0
28/12/2023	PANNEAU SALLE ATTENTE GARE	810,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		631 217,75	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	303 937,56
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseillers séjours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00	A	CDD
Conseillers séjours		ADM		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
RECETTES	743 628,89	515 369,14	152 327,00	75 932,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	331 542,38	297 364,69	0,00	34 177,69
RECETTES	331 542,38	320 637,94	0,00	10 904,44

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
RECETTES	743 628,89	515 369,14	152 327,00	75 932,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	331 542,38	297 364,69	0,00	34 177,69
RECETTES	331 542,38	320 637,94	0,00	10 904,44
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 075 171,27	932 418,22	22 812,98	119 940,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 075 171,27	836 007,08	152 327,00	86 837,19

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	743 628,89	635 053,53	22 812,98	85 762,38
RECETTES	743 628,89	515 369,14	152 327,00	75 932,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	331 542,38	297 364,69	0,00	34 177,69
RECETTES	331 542,38	320 637,94	0,00	10 904,44
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 075 171,27	932 418,22	22 812,98	119 940,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 075 171,27	836 007,08	152 327,00	86 837,19

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-41_2024CA-B

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoir)
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le 1er Vice-Président
 Claude JAY

Date de convocation : 20 mars 2024

Présenté par (1) le 1er Vice-Président, Claude Jay
 A Moûtiers, le 26 mars 2024



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Moûtiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

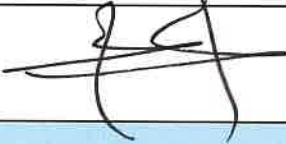




Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **24** (Monsieur Fabrice Pannekoucke avec son pouvoir de vote de Monsieur Nouare Kismoune ne prend pas part au vote)
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°42-2024**Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe ZAE La Contamine**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances présente les chiffres du compte administratif du budget annexe ZAE La Contamine, les compare aux chiffres du compte de gestion, propose de constater qu'ils sont conformes, et propose de répondre, avec Monsieur le Président, aux interrogations des conseillers communautaires.

Monsieur le Président s'étant retiré, il propose au conseil de constater que les résultats du compte administratif sont conformes en tous points au compte de gestion tenu par le comptable public, puis invite le conseil à délibérer.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées sur le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier.

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe ZAE La Contamine, conforme au compte de gestion du comptable public, et qui présente la synthèse suivante :

Fonctionnement	CA 2023
Dépenses	191 477,92
Recettes	191 477,92
Résultat exercice 2023	0,00
Résultat 2022 reporté	1,38
Résultat total 2023 à reporter	1,38
Investissement	CA 2023
Dépenses	118 517,92
Recettes	191 477,92
Résultat exercice 2023	72 960,00
Résultat 2022 reporté	- 22 429,92
Résultat total 2023 à reporter	50 530,08

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celui-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°42-2024 - code 7.1.1.1 - Adoption du compte administratif 2023 du budget annexe ZAE La Contamine

REÇU EN PRÉFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalize.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CC COEUR DE
TARENTEISE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE
TARENTEISE (2)**

Numéro SIRET : 20002329900080

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : ZAE LES CONTAMINES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	8
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	9
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	13
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	14
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	15
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	17
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	18
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	19
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	20
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A3 - Etat des provisions	22
A4 - Etalement des provisions	23
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	26
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	27
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	28
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	29
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	30
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	31
A7 - Etat des charges transférées	32
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A9.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	37
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	38
A10 - Etat des travaux en régie	39
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.6 - Etat des engagements reçus	47
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Actions de formation des élus	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	55
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	57
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	60
C3.6 - Identification des flux croisés	62
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures



D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	64
D2 - Arrêté et signatures	65

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	56 111,46	0,00	0,00	0,00	56 111,46
6045	Achats études, prestat° services (terrai	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	26 111,46	0,00	0,00	0,00	26 111,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		56 111,46	0,00	0,00	0,00	56 111,46

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	191 477,92	191 477,92			0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	191 477,92	191 477,92			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		191 477,92	191 477,92			0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	247 589,38	191 477,92	0,00	0,00	56 111,46
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	178 904,00	173 280,00	0,00	0,00	5 624,00
7015	Ventes de terrains aménagés	178 904,00	173 280,00	0,00	0,00	5 624,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		178 904,00	173 280,00	0,00	0,00	5 624,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	68 684,00	18 197,92			50 486,08
7133	Variat° en-cours de production biens	68 684,00	18 197,92			50 486,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		68 684,00	18 197,92			50 486,08

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	247 588,00	191 477,92	0,00	0,00	56 110,08
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1,38				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 364,00	100 320,00	0,00	44,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	100 364,00	100 320,00	0,00	44,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		100 364,00	100 320,00	0,00	44,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		100 364,00	100 320,00	0,00	44,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	68 684,00	18 197,92		50 486,08
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	68 684,00	18 197,92		50 486,08
3351	Terrains	68 684,00	18 197,92		50 486,08
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		68 684,00	18 197,92		50 486,08

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	169 048,00	118 517,92	0,00	50 530,08
--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	22 429,92			
--	------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	191 477,92	191 477,92		0,00
3351	Terrains	191 477,92	191 477,92		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		191 477,92	191 477,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		191 477,92	191 477,92		0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	191 477,92	191 477,92	0,00	0,00
---	------------	------------	------	------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			
--	------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - ZAE LES CONTAMINES - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CC COEUR DE TARENTEISE - ZAE LES CONTAMINES - CA - 2023

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

II

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CR-B

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A1.8

A1.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A1.9

A1.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		100 364,00	I 100 320,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 364,00	100 320,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 364,00	100 320,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 320,00	0,00	22 429,92	122 749,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		191 477,92	III 191 477,92
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		191 477,92	191 477,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
3351	Terrains	191 477,92	191 477,92
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	191 477,92	0,00	0,00	0,00	191 477,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 122 749,92
Ressources propres disponibles	IV 191 477,92
Solde	V = IV – II (4) 68 728,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.



II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A6.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A6.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A6.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A6.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8

A8 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.4

A9.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.5

A9.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A11

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	173 280,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	191 477,92	140 947,84	0,00	50 530,08
RECETTES	191 477,92	191 477,92	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	247 589,38	191 477,92	0,00	56 111,46
RECETTES	247 589,38	191 479,30	0,00	56 110,08

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	191 477,92	140 947,84	0,00	50 530,08
RECETTES	191 477,92	191 477,92	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	247 589,38	191 477,92	0,00	56 111,46
RECETTES	247 589,38	191 479,30	0,00	56 110,08
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	439 067,30	332 425,76	0,00	106 641,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	439 067,30	382 957,22	0,00	56 110,08

(1) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	191 477,92	140 947,84	0,00	50 530,08
RECETTES	191 477,92	191 477,92	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	247 589,38	191 477,92	0,00	56 111,46
RECETTES	247 589,38	191 479,30	0,00	56 110,08
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	439 067,30	332 425,76	0,00	106 641,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	439 067,30	382 957,22	0,00	56 110,08

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

II – ÉTATS ANNEXÉS	II
C – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

II - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de logement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/04/2024
 Application agréée E-legalite.com

II – ANNEXES	II
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-42_2024CA-B

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

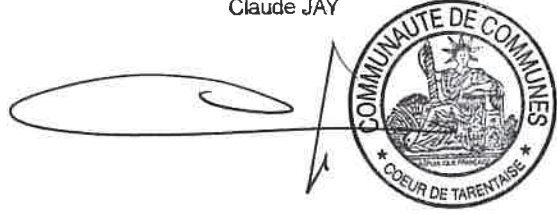
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20 mars 2024

Le 1er Vice-Président
 Claude JAY

Présenté par le 1^{er} Vice-Président, Claude Jay
 A Moutiers, le 26 mars 2024



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Moutiers, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

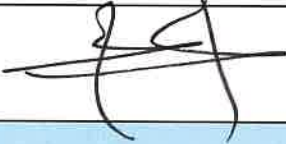




Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27 Quorum : 14 Membres présents : 21 Membres votants : 21 Pouvoirs : 5 Voix : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°43-2024
Affectation des résultats 2023 du budget principal

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget principal de la CCCT fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 2 374 871,41 €
- Section d'investissement :
 - Résultat exercice : - 1 673 111,84 €
 - Financement supplémentaire RAR : 312 097,76 €
 - Après affectation des RAR = - 1 361 014,08 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget principal :

Affectation en investissement (1068) : 1 361 014,08 €

Report en fonctionnement (002) : 1 013 857,33 €

Report en investissement (001) : - 1 673 111,84 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE

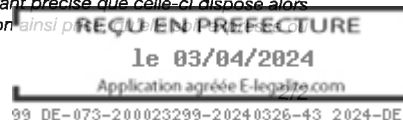


Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°43-2024 - code 7.1.1.3 - Affectation des résultats 2023 du budget principal



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°44-2024
Affectation des résultats 2023 du budget annexe DECHETS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe DECHETS fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 1 946 550,80 €
- Section d'investissement :
 - Résultat exercice : 3 577 738,83 €
 - Besoin de financement supplémentaire RAR : 5 596 248,58 €
 - Après affectation des RAR = - 2 018 509,75 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget annexe DÉCHETS :

Affectation en investissement (1068) : 1 946 550,80 €

Report en fonctionnement (002) : 0,00 €

Report en investissement (001) : 3 577 738,83 €

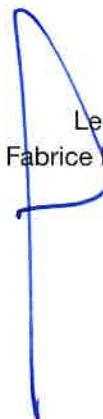
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, à défaut de recours, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°44-2024 - code 7.1.1.3 - Affectation des résultats 2023 du budget annexe DÉCHETS

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-44_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°45-2024**Affectation des résultats 2023 du budget annexe Transports scolaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe Transports scolaires fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 279 274,96 €
- Section d'investissement : 0,00 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget Transports scolaires :

Affectation en investissement (1068) : 0,00 €

Report en fonctionnement (002) : 279 274,96 €

Report en investissement (001) : 0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°45-2024**Affectation des résultats 2023 du budget annexe Transports scolaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe Transports scolaires fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 279 274,96 €
- Section d'investissement : 0,00 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget Transports scolaires :

Affectation en investissement (1068) : 0,00 €

Report en fonctionnement (002) : 279 274,96 €

Report en investissement (001) : 0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°45-2024 - code 7.1.1.3 - Affectation des résultats 2023 du budget annexe Transports scolaires

Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-200023299-20240326-45_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°46-2024
Affectation des résultats 2023 du budget annexe SPANC

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe SPANC fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 11 387,48 €
- Section d'investissement : 11 564,99 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget SPANC :

Affectation en investissement (1068) : 0,00 €

Report en fonctionnement (002) : 11 387,48 €

Report en investissement (001) : 11 564,99 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, en cas de recours, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°47-2024**Affectation des résultats 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe Cœur de Tarentaise TOURISME fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 23 273,25 €
- Section d'investissement :
 - Résultat exercice : - 119 684,39 €
 - Financement supplémentaire RAR : 129 514,02 €
 - Après affectation des RAR = 9 829,63 €

Le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation permettant au minimum de couvrir le besoin reporté de financement de la section d'investissement (compte 1068), le reste étant reporté en fonctionnement (compte 002).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise TOURISME :

Affectation en investissement (1068) : 0,00€
Report en fonctionnement (002) : 23 273,25 €
Report en investissement (001) : - 119 684,39 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalia.com

Délibération n°47-2024 - code 7.1.1.3 - Affectation des résultats 2023 du budget annexe Cœur de Tarentaise TOURISME

99_DE-073-200023299-20240326-47_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°48-2024**Affectation des résultats 2023 du budget annexe ZAE La Contamine**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET

LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS

MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA

NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI

SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET

SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)

MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-48_2024-DE

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que le compte administratif du budget annexe ZAE La Contamine fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : 1,38 €
- Section d'investissement : 50 530,08 €

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président aux finances, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AFFECTE comme suit les résultats 2023 du budget annexe ZAE La Contamine :

Report en fonctionnement (002) : 1,38 €

Report en investissement (001) : 50 530,08 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC COEUR DE TARENTEISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002329900031

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	59
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	62
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	63
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	66
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	68
A1.908 - Fonction 8 - Transports	71
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	77
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	78
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	107

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	111
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	124
B3.2 - Etalement des provisions	126
B4 - Etat des charges transférées	127
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	128
B6 - Prêts	129
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	130
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	131
B7.3 - Etat des emprunts garantis	132
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	133
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	134
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	135
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	136
B7.8 - Autres engagements donnés	137
B7.9 - Autres engagements reçus	138
B8 - Subventions versées	139
B9 - Etat du personnel	141
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	145
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	146
B11.2 - Liste des établissements publics créés	147
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	148
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	149
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	150
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	151
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	153
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	154
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	155
D3 - Décisions en matière de taux	157
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	158
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	159
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	161
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	162
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	163

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 715

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 353,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 358,20
3	Dépenses d'équipement brut / population	324,89
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	23,16
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	29,44 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,30 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	23,92 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,31 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	16 745 940,66	17 865 550,60	-417 850,37	A1 701 759,57
Investissement	4 036 519,74	4 358 727,64	(3) -1 995 319,74	A2 -1 673 111,84
Fonctionnement	12 709 420,92	13 506 822,96	(4) 1 577 469,37	A3 2 374 871,41

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 454 829,39	III + IV 766 927,15	B1	312 097,76	
Investissement	I 454 829,39	III 766 927,15	B2	312 097,76	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 013 857,33
Investissement	A2 + B2	-1 361 014,08
Fonctionnement	A3 + B3	2 374 871,41

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 454 829,39
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 814,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	3 925,00
21	Immobilisations corporelles (3)	111 723,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	334 365,89
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 766 927,15
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	766 927,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 519 259,45	4 880 273,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	454 829,39	766 927,15
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 673 111,84	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 647 200,68	5 647 200,68
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	14 310 626,03	13 296 768,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 013 857,33
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		14 310 626,03	14 310 626,03
TOTAL DU BUDGET (4)		19 957 826,71	19 957 826,71

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
202403	Ligne de covoiturage Covoit GO	23	204 200,00
202402	Rénovation en géothermie de la chaufferie de la MCI	23	214 980,00
202401	Rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance	23	779 800,00
TOTAL			1 198 980,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	1 198 980,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 814,88	4 814,88	6 000,00	6 000,00	10 814,88
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	33 925,00	3 925,00	100 200,00	100 200,00	104 125,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	438 397,67	111 723,62	465 153,00	465 153,00	576 876,62
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 080 259,70	334 365,89	2 234 248,00	2 234 248,00	2 568 613,89
Total des dépenses d'équipement		3 557 397,25	454 829,39	2 805 601,00	2 805 601,00	3 260 430,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 316,66	0,00	476 381,99	476 381,99	476 381,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		488 319,43	0,00	476 381,99	476 381,99	476 381,99
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 045 716,68	454 829,39	3 281 982,99	3 281 982,99	3 736 812,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	657 081,75		101 884,33	101 884,33	101 884,33
041	Opérations patrimoniales (7)	155 212,81		135 392,13	135 392,13	135 392,13
Total des dépenses d'ordre d'investissement		812 294,56		237 276,46	237 276,46	237 276,46

TOTAL	4 858 011,24	454 829,39	3 519 259,45	3 519 259,45	3 974 088,84
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 673 111,84
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 647 200,68
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 253 197,06	766 927,15	1 411 747,00	1 411 747,00	2 178 674,15
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 253 197,06	766 927,15	1 519 947,00	1 519 947,00	2 286 874,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	731 977,06	0,00	1 361 014,08	1 361 014,08	1 361 014,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	55 697,64	0,00	56 723,93	56 723,93	56 723,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 047 674,70	0,00	2 067 738,01	2 067 738,01	2 067 738,01
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 300 871,76	766 927,15	3 587 685,01	3 587 685,01	4 354 612,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 417 249,86		824 500,06	824 500,06	824 500,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	979 996,55		332 696,33	332 696,33	332 696,33
041	Opérations patrimoniales (10)	155 212,81		135 392,13	135 392,13	135 392,13
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 552 459,22		1 292 588,52	1 292 588,52	1 292 588,52

TOTAL	6 853 330,98	766 927,15	4 880 273,53	4 880 273,53	5 647 200,68
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 647 200,68
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 055 312,06

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 925 682,00	0,00	4 166 179,40	4 166 179,40	4 166 179,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 600 000,00	0,00	3 872 834,61	3 872 834,61	3 872 834,61
014	Atténuations de produits	2 889 831,00	0,00	3 013 460,00	3 013 460,00	3 013 460,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 288 299,00	0,00	2 053 268,20	2 053 268,20	2 053 268,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 703 812,00	0,00	13 105 742,21	13 105 742,21	13 105 742,21
66	Charges financières	48 346,91	0,00	45 314,79	45 314,79	45 314,79
67	Charges spécifiques (3)	23 466,70	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	800,00		372,64	372,64	372,64
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 776 425,61	0,00	13 153 429,64	13 153 429,64	13 153 429,64

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 417 249,86		824 500,06	824 500,06	824 500,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	979 996,55		332 696,33	332 696,33	332 696,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 397 246,41		1 157 196,39	1 157 196,39	1 157 196,39

TOTAL	15 173 672,02	0,00	14 310 626,03	14 310 626,03	14 310 626,03
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 310 626,03
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 117 945,37	0,00	724 098,00	724 098,00	724 098,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	841 323,00	0,00	1 100 556,00	1 100 556,00	1 100 556,00
731	Fiscalité locale	8 214 681,00	0,00	8 479 622,00	8 479 622,00	8 479 622,00
74	Dotations et participations (3)	2 534 144,00	0,00	2 669 523,73	2 669 523,73	2 669 523,73
75	Autres produits de gestion courante (3)	170 000,00	0,00	81 083,40	81 083,40	81 083,40
Total des recettes de gestion courante		12 930 093,37	0,00	13 106 883,13	13 106 883,13	13 106 883,13
76	Produits financiers	8 027,53	0,00	7 001,24	7 001,24	7 001,24
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 939 120,90	0,00	13 194 884,37	13 194 884,37	13 194 884,37

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	657 081,75		101 884,33	101 884,33	101 884,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		657 081,75		101 884,33	101 884,33	101 884,33

TOTAL	13 596 202,65	0,00	13 296 768,70	13 296 768,70	13 296 768,70
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 013 857,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 310 626,03
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 055 312,06	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	78 432,45	78 432,45
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	476 381,99	0,00	476 381,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 814,88	0,00	10 814,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	104 125,00	0,00	104 125,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	576 876,62	0,00	576 876,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 568 613,89	135 392,13	2 704 006,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		23 451,88	23 451,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 736 812,38	237 276,46	3 974 088,84

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 673 111,84
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 647 200,68
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 166 179,40		4 166 179,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 872 834,61		3 872 834,61
014	Atténuations de produits	3 013 460,00		3 013 460,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 053 268,20	0,00	2 053 268,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	45 314,79	0,00	45 314,79
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	372,64	332 696,33	333 068,97
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		824 500,06	824 500,06
Dépenses de fonctionnement – Total		13 153 429,64	1 157 196,39	14 310 626,03

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 310 626,03
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 178 674,15	0,00	2 178 674,15
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 200,00	0,00	108 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	135 392,13	135 392,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	56 723,93	0,00	56 723,93
28 Amortissement des immobilisations		327 219,93	327 219,93
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		5 476,40	5 476,40
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		824 500,06	824 500,06
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	2 993 598,08	1 292 588,52	4 286 186,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 361 014,08
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 647 200,68
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	52 000,00		52 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	724 098,00		724 098,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 100 556,00		1 100 556,00
731 Fiscalité locale	8 479 622,00		8 479 622,00
74 Dotations et participations (8)	2 669 523,73		2 669 523,73
75 Autres produits de gestion courante (8)	81 083,40	0,00	0,00
76 Produits financiers	7 001,24	0,00	7 001,24
77 Produits spécifiques (8)	81 000,00	101 884,33	182 884,33
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	13 194 884,37	101 884,33	13 296 768,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 013 857,33
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 993 517,03
--	----------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024, 03

Application agréée E-legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 858 011,24	454 829,39	1 198 980,00	3 519 259,45	3 519 259,45	186 680,00	3 332 579,45	3 974 088,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 814,88	4 814,88	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	10 814,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	33 925,00	3 925,00	0,00	100 200,00	100 200,00	0,00	100 200,00	104 125,00
21	Immobilisations corporelles	438 397,67	111 723,62	0,00	465 153,00	465 153,00	0,00	465 153,00	576 876,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 080 259,70	334 365,89	1 198 980,00	2 234 248,00	2 234 248,00	186 680,00	2 047 568,00	2 568 613,89
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 557 397,25	454 829,39	1 198 980,00	2 805 601,00	2 805 601,00	186 680,00	2 618 921,00	3 260 430,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	473 316,66	0,00		476 381,99	476 381,99		476 381,99	476 381,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		488 319,43	0,00	0,00	476 381,99	476 381,99	0,00	476 381,99	476 381,99
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 045 716,68	454 829,39	1 198 980,00	3 281 982,99	3 281 982,99	186 680,00	3 095 302,99	3 736 812,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	657 081,75			101 884,33	101 884,33		101 884,33	101 884,33
041	Opérations patrimoniales (7)	155 212,81			135 392,13	135 392,13		135 392,13	135 392,13
Total des dépenses d'ordre		812 294,56			237 276,46	237 276,46		237 276,46	237 276,46

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 673 111,84
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 647 200,68
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 121 353,92	766 927,15	3 519 259,45	3 519 259,45	4 286 186,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 253 197,06	766 927,15	1 411 747,00	1 411 747,00	2 178 674,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 253 197,06	766 927,15	1 519 947,00	1 519 947,00	2 286 874,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 697,64	0,00	56 723,93	56 723,93	56 723,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		315 697,64	0,00	706 723,93	706 723,93	706 723,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 568 894,70	766 927,15	2 226 670,93	2 226 670,93	2 993 598,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 417 249,86		824 500,06	824 500,06	824 500,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	979 996,55		332 696,33	332 696,33	332 696,33
041	Opérations patrimoniales (6)	155 212,81		135 392,13	135 392,13	135 392,13
Total des recettes d'ordre		2 552 459,22		1 292 588,52	1 292 588,52	1 292 588,52

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 361 014,08
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 647 200,68
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 858 011,24	454 829,39	1 198 980,00	3 519 259,45	3 519 259,45	186 680,00	3 332 579,45	3 974 088,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 814,88	4 814,88	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	10 814,88
2051	Concessions, droits similaires	4 814,88	4 814,88		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	10 814,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	33 925,00	3 925,00	0,00	100 200,00	100 200,00	0,00	100 200,00	104 125,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	19 925,00	2 925,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	20 625,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	14 000,00	1 000,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles	438 397,67	111 723,62	0,00	465 153,00	465 153,00	0,00	465 153,00	576 876,62
2128	Autres agencements et aménagements	54 200,46	19 687,29		66 600,00	66 600,00	0,00	66 600,00	86 287,29
21318	Autres bâtiments publics	80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	160 000,00
21351	Bâtiments publics	191 798,01	1 021,30		105 338,00	105 338,00	0,00	105 338,00	106 359,30
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 700,00	911,05		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	4 711,05
2181	Install. générales, agencements	1 774,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		131 600,00	131 600,00	0,00	131 600,00	131 600,00
21838	Autre matériel informatique	20 895,20	0,00		25 370,00	25 370,00	0,00	25 370,00	25 370,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 500,00	1 936,85		17 650,00	17 650,00	0,00	17 650,00	19 586,85
2188	Autres immobilisations corporelles	53 530,00	8 167,13		33 295,00	33 295,00	0,00	33 295,00	41 462,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 080 259,70	334 365,89	1 198 980,00	2 234 248,00	2 234 248,00	186 680,00	2 047 568,00	2 568 613,89
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 585 496,38	148 621,68		831 400,00	831 400,00	102 100,00	729 300,00	980 021,68
2313	Constructions	1 222 701,53	185 744,21		1 175 980,00	1 175 980,00	84 580,00	1 091 400,00	1 361 724,21
2315	Install., matériel et outill. technique	19 677,79	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	252 384,00	0,00		226 368,00	226 368,00	0,00	226 368,00	226 368,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 557 397,25	454 829,39	1 198 980,00	2 805 601,00	2 805 601,00	186 680,00	2 618 921,00	3 260 430,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 502,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 502,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	473 316,66	0,00		476 381,99	476 381,99		476 381,99	476 381,99
1641	Emprunts en euros	473 316,66	0,00		476 381,99	476 381,99		476 381,99	476 381,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		488 319,43	0,00	0,00	476 381,99	476 381,99	0,00	476 381,99	476 381,99
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 045 716,68	454 829,39	1 198 980,00	3 281 982,99	3 281 982,99	186 680,00	3 095 302,99	3 736 812,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	657 081,75			101 884,33	101 884,33		101 884,33	101 884,33
	Reprise sur autofinancement antérieur	657 081,75			101 884,33	101 884,33		101 884,33	101 884,33
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	964,00			964,00	964,00		964,00	964,00
13912	Subv. transf. Régions	3 395,00			3 394,25	3 394,25		3 394,25	3 394,25
13913	Subv. transf. Départements	6 818,35			6 818,35	6 818,35		6 818,35	6 818,35
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	2 977,17			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
139148	Subv. transf. Autres communes	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	3 377,85			3 377,85	3 377,85		3 377,85	3 377,85
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 378,00			1 378,00	1 378,00		1 378,00	1 378,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	638 171,38			23 451,88	23 451,88		23 451,88	23 451,88
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	155 212,81			135 392,13	135 392,13		135 392,13	135 392,13
2111	Terrains nus	3 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 362,52			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			80 240,13	80 240,13		80 240,13	80 240,13
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			25 152,00	25 152,00		25 152,00	25 152,00
238	Avances commandes immo corporelles	143 150,29			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre		812 294,56			237 276,46	237 276,46		237 276,46	237 276,46

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 121 353,92	766 927,15	3 519 259,45	3 519 259,45	4 286 186,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 253 197,06	766 927,15	1 411 747,00	1 411 747,00	2 178 674,15
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	880 163,72	29 743,92	0,00	0,00	29 743,92
1312	Subv. transf. Régions	715 527,21	5 117,00	28 400,00	28 400,00	33 517,00
1313	Subv. transf. Départements	5 873,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 491,13	5 491,13	9 000,00	9 000,00	14 491,13
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	348 038,00	227 282,10	262 498,00	262 498,00	489 780,10
1322	Subv. non transf. Régions	11 500,00	10 578,00	450 550,00	450 550,00	461 128,00
1323	Subv. non transf. Départements	864 049,00	406 796,00	412 249,00	412 249,00	819 045,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	397 555,00	81 919,00	199 050,00	199 050,00	280 969,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 253 197,06	766 927,15	1 519 947,00	1 519 947,00	2 286 874,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
10222	FCTVA	260 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 697,64	0,00	56 723,93	56 723,93	56 723,93
276351	Créance GFP de rattachement	55 697,64	0,00	56 723,93	56 723,93	56 723,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		315 697,64	0,00	706 723,93	706 723,93	706 723,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 568 894,70	766 927,15	2 226 670,93	2 226 670,93	2 993 598,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 417 249,86	0,00	824 500,06	824 500,06	824 500,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	979 996,55	0,00	332 696,33	332 696,33	332 696,33
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 014,90		5 198,90	5 198,90	5 198,90
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	599 745,50		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	12 297,00		11 299,00	11 299,00	11 299,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	20 113,98		6 953,98	6 953,98	6 953,98
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 440,00		3 847,44	3 847,44	3 847,44
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 015,00		3 257,00	3 257,00	3 257,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 981,68		25 565,68	25 565,68	25 565,68
281318	Autres bâtiments publics	2 531,00		2 531,00	2 531,00	2 531,00
281321	Immeubles de rapport	21 074,00		21 457,46	21 457,46	21 457,46
281351	Bâtiments publics	10 713,40		13 719,57	13 719,57	13 719,57
28152	Installations de voirie	987,00		987,00	987,00	987,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868,00		12 868,00	12 868,00	12 868,00
281532	Réseaux d'assainissement	268,00		268,00	268,00	268,00
281534	Réseaux d'électrification	6 545,00		6 545,00	6 545,00	6 545,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	41 831,94		42 491,92	42 491,92	42 491,92
28181	Installations générales, aménagat divers	9 581,21		8 653,16	8 653,16	8 653,16
281828	Autres matériels de transport	19 946,90		20 304,90	20 304,90	20 304,90
281838	Autre matériel informatique	16 071,38		18 284,51	18 284,51	18 284,51
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 329,53		15 882,43	15 882,43	15 882,43
28188	Autres immo. corporelles	153 164,73		107 104,98	107 104,98	107 104,98
4818	Charges à étaler	5 476,40		5 476,40	5 476,40	5 476,40
041	Opérations patrimoniales (9)	155 212,81		135 392,13	135 392,13	135 392,13
1323	Subv. non transf. Départements	3 700,00		0,00	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 362,52		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	143 150,29		135 392,13	135 392,13	135 392,13
Total des recettes d'ordre		2 552 459,22		1 292 588,52	1 292 588,52	1 292 588,52

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 173 672,02	0,00	0,00	14 310 626,03	14 310 626,03	0,00	14 310 626,03	14 310 626,03
011	Charges à caractère général (3)	3 925 682,00	0,00	0,00	4 166 179,40	4 166 179,40	0,00	4 166 179,40	4 166 179,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 600 000,00	0,00		3 872 834,61	3 872 834,61		3 872 834,61	3 872 834,61
014	Atténuations de produits	2 889 831,00	0,00		3 013 460,00	3 013 460,00		3 013 460,00	3 013 460,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 288 299,00	0,00	0,00	2 053 268,20	2 053 268,20	0,00	2 053 268,20	2 053 268,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 703 812,00	0,00	0,00	13 105 742,21	13 105 742,21	0,00	13 105 742,21	13 105 742,21
66	Charges financières	48 346,91	0,00		45 314,79	45 314,79		45 314,79	45 314,79
67	Charges spécifiques (3)	23 466,70	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	800,00			372,64	372,64		372,64	372,64
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		72 613,61	0,00	0,00	47 687,43	47 687,43		47 687,43	47 687,43
Total des dépenses réelles		12 776 425,61	0,00	0,00	13 153 429,64	13 153 429,64	0,00	13 153 429,64	13 153 429,64
023	Virement à la section d'investissement	1 417 249,86			824 500,06	824 500,06		824 500,06	824 500,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	979 996,55			332 696,33	332 696,33		332 696,33	332 696,33
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 397 246,41			1 157 196,39	1 157 196,39		1 157 196,39	1 157 196,39

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	14 310 626,03
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 596 202,65	0,00	13 296 768,70	13 296 768,70	13 296 768,70
013	Atténuations de charges (2)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 117 945,37	0,00	724 098,00	724 098,00	724 098,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	841 323,00	0,00	1 100 556,00	1 100 556,00	1 100 556,00
731	Fiscalité locale	8 214 681,00	0,00	8 479 622,00	8 479 622,00	8 479 622,00
74	Dotations et participations (2)	2 534 144,00	0,00	2 669 523,73	2 669 523,73	2 669 523,73
75	Autres produits de gestion courante (2)	170 000,00	0,00	81 083,40	81 083,40	81 083,40
Total des recettes de gestion des services		12 930 093,37	0,00	13 106 883,13	13 106 883,13	13 106 883,13
76	Produits financiers	8 027,53	0,00	7 001,24	7 001,24	7 001,24
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 027,53	0,00	88 001,24	88 001,24	88 001,24
Total des recettes réelles		12 939 120,90	0,00	13 194 884,37	13 194 884,37	13 194 884,37
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	657 081,75	0,00	101 884,33	101 884,33	101 884,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		657 081,75	0,00	101 884,33	101 884,33	101 884,33

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 1 013 857,33

Total des recettes de fonctionnement cumulées 14 310 626,03

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 173 672,02	0,00	0,00	14 310 626,03	14 310 626,03	0,00	14 310 626,03	14 310 626,03
011	Charges à caractère général (4)	3 925 682,00	0,00	0,00	4 166 179,40	4 166 179,40	0,00	4 166 179,40	4 166 179,40
60611	Eau et assainissement	23 150,00	0,00	0,00	19 050,00	19 050,00	0,00	19 050,00	19 050,00
60612	Energie - Electricité	124 599,00	0,00	0,00	182 600,00	182 600,00	0,00	182 600,00	182 600,00
60621	Combustibles	93 300,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
60622	Carburants	13 500,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	8 700,00	0,00	0,00	11 525,00	11 525,00	0,00	11 525,00	11 525,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 600,00	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
60631	Fournitures d'entretien	10 755,00	0,00	0,00	11 750,00	11 750,00	0,00	11 750,00	11 750,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 300,00	0,00	0,00	27 240,00	27 240,00	0,00	27 240,00	27 240,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 850,00	0,00	0,00	6 340,00	6 340,00	0,00	6 340,00	6 340,00
6064	Fournitures administratives	7 400,00	0,00	0,00	7 460,00	7 460,00	0,00	7 460,00	7 460,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	17 800,00	0,00	0,00	17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 900,00	0,00	0,00	2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
611	Contrats de prestations de services	560 598,00	0,00	0,00	454 300,40	454 300,40	0,00	454 300,40	454 300,40
6132	Locations immobilières	247 400,00	0,00	0,00	238 398,00	238 398,00	0,00	238 398,00	238 398,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	4 370,00	4 370,00	0,00	4 370,00	4 370,00
61358	Autres	8 550,00	0,00	0,00	12 052,00	12 052,00	0,00	12 052,00	12 052,00
614	Charges locatives et de copropriété	27 250,00	0,00	0,00	32 830,00	32 830,00	0,00	32 830,00	32 830,00
61521	Entretien terrains	176 400,00	0,00	0,00	147 350,00	147 350,00	0,00	147 350,00	147 350,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 400,00	0,00	0,00	24 050,00	24 050,00	0,00	24 050,00	24 050,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 400,00	0,00	0,00	1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
61551	Entretien matériel roulant	10 550,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 150,00	0,00	0,00	9 150,00	9 150,00	0,00	9 150,00	9 150,00
6156	Maintenance	119 920,00	0,00	0,00	121 317,00	121 317,00	0,00	121 317,00	121 317,00
6161	Multirisques	34 000,00	0,00	0,00	66 600,00	66 600,00	0,00	66 600,00	66 600,00
617	Etudes et recherches	130 929,00	0,00	0,00	114 446,00	114 446,00	0,00	114 446,00	114 446,00
6182	Documentation générale et technique	5 600,00	0,00	0,00	6 150,00	6 150,00	0,00	6 150,00	6 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 850,00	0,00	0,00	38 250,00	38 250,00	0,00	38 250,00	38 250,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	62 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	6 000,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6231	Annonces et insertions	12 440,00	0,00		7 850,00	7 850,00	0,00	7 850,00	7 850,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6234	Réceptions	27 580,00	0,00		24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
6236	Catalogues et imprimés	59 480,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6237	Publications	0,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6247	Transports collectifs	1 735 528,00	0,00		2 077 000,00	2 077 000,00	0,00	2 077 000,00	2 077 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	20 500,00	0,00		22 420,00	22 420,00	0,00	22 420,00	22 420,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	0,00		5 050,00	5 050,00	0,00	5 050,00	5 050,00
6262	Frais de télécommunications	30 733,00	0,00		18 721,00	18 721,00	0,00	18 721,00	18 721,00
627	Services bancaires et assimilés	1 740,00	0,00		3 140,00	3 140,00	0,00	3 140,00	3 140,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 930,00	0,00		13 950,00	13 950,00	0,00	13 950,00	13 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 430,00	0,00		1 370,00	1 370,00	0,00	1 370,00	1 370,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	127 570,00	0,00		215 300,00	215 300,00	0,00	215 300,00	215 300,00
6288	Autres services extérieurs	70 400,00	0,00		68 100,00	68 100,00	0,00	68 100,00	68 100,00
63512	Taxes foncières	5 790,00	0,00		4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
6358	Autres droits	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 600 000,00	0,00		3 872 834,61	3 872 834,61		3 872 834,61	3 872 834,61
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	272 760,95	0,00		217 500,00	217 500,00		217 500,00	217 500,00
6218	Autre personnel extérieur	14 595,00	0,00		20 300,00	20 300,00		20 300,00	20 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 877,00	0,00		11 319,85	11 319,85		11 319,85	11 319,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 062,00	0,00		51 460,75	51 460,75		51 460,75	51 460,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	18 062,05	0,00		5 117,85	5 117,85		5 117,85	5 117,85
64111	Rémunération principale titulaires	1 214 297,37	0,00		927 083,66	927 083,66		927 083,66	927 083,66
64112	SFT, indemnité de résidence	37 470,00	0,00		12 127,36	12 127,36		12 127,36	12 127,36
64113	NBI	0,00	0,00		10 567,90	10 567,90		10 567,90	10 567,90
64118	Autres indemnités	426 904,33	0,00		279 254,60	279 254,60		279 254,60	279 254,60
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64131	Rémunérations	686 039,70	0,00		1 024 168,26	1 024 168,26		1 024 168,26	1 024 168,26
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		13 856,17	13 856,17		13 856,17	13 856,17
64138	Primes et autres indemnités	29 430,00	0,00		134 304,43	134 304,43		134 304,43	134 304,43
64161	Emplois jeunes	64 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	4 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	349 354,49	0,00		512 009,27	512 009,27		512 009,27	512 009,27

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	196 159,94	0,00		372 151,86	372 151,86		372 151,86	372 151,86
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 823,20	0,00		53 024,18	53 024,18		53 024,18	53 024,18
6455	Cotisations pour assurance du personnel	157 491,97	0,00		136 423,40	136 423,40		136 423,40	136 423,40
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		685,84	685,84		685,84	685,84
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 971,00	0,00		3 802,97	3 802,97		3 802,97	3 802,97
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 711,00	0,00		19 998,26	19 998,26		19 998,26	19 998,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 890,00	0,00		1 350,00	1 350,00		1 350,00	1 350,00
6488	Autres	17 000,00	0,00		13 328,00	13 328,00		13 328,00	13 328,00
014	Atténuations de produits	2 889 831,00	0,00		3 013 460,00	3 013 460,00		3 013 460,00	3 013 460,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	164 414,00	0,00		164 414,00	164 414,00		164 414,00	164 414,00
739221	FNGIR	284 852,00	0,00		284 852,00	284 852,00		284 852,00	284 852,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 432 565,00	0,00		2 554 194,00	2 554 194,00		2 554 194,00	2 554 194,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 288 299,00	0,00	0,00	2 053 268,20	2 053 268,20	0,00	2 053 268,20	2 053 268,20
65311	Indemnités de fonction	63 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 800,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	13 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65315	Formation	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	796 465,00	0,00		801 715,00	801 715,00	0,00	801 715,00	801 715,00
65732	Subv. fonct. régions	10 600,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	45 000,00	0,00		41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	55 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	303 084,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	287 500,00	0,00		320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	695 280,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		705 500,00	705 500,00	0,00	705 500,00	705 500,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		88 333,20	88 333,20	0,00	88 333,20	88 333,20
65818	Autres	13 250,00	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00	270,00
65888	Autres	1 020,00	0,00		4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	4 750,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 703 812,00	0,00	0,00	13 105 742,21	13 105 742,21	0,00	13 105 742,21	13 105 742,21
66	Charges financières	48 346,91	0,00		45 314,79	45 314,79		45 314,79	45 314,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 769,62	0,00		43 599,84	43 599,84		43 599,84	43 599,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-422,71	0,00		1 714,95	1 714,95		1 714,95	1 714,95
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	23 466,70	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 466,70	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	800,00			372,64	372,64		372,64	372,64
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	800,00			372,64	372,64		372,64	372,64
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		72 613,61	0,00	0,00	47 687,43	47 687,43		47 687,43	47 687,43
Total des dépenses réelles		12 776 425,61	0,00	0,00	13 153 429,64	13 153 429,64	0,00	13 153 429,64	13 153 429,64
023	Virement à la section d'investissement	1 417 249,86			824 500,06	824 500,06		824 500,06	824 500,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	979 996,55			332 696,33	332 696,33		332 696,33	332 696,33
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	974 520,15			327 219,93	327 219,93		327 219,93	327 219,93
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	5 476,40			5 476,40	5 476,40		5 476,40	5 476,40
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 397 246,41			1 157 196,39	1 157 196,39		1 157 196,39	1 157 196,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	7 293,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 578,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 714,95

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 596 202,65	0,00	13 296 768,70	13 296 768,70	13 296 768,70
013	Atténuations de charges (3)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 117 945,37	0,00	724 098,00	724 098,00	724 098,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	196 500,00	0,00	201 874,00	201 874,00	201 874,00
70631	Redevances services à caractère sportif	18 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	0,00	82 500,00	82 500,00	82 500,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	141 500,00	141 500,00	141 500,00
706888	Autres	491 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	20 985,30	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	142 980,07	0,00	0,00	0,00	0,00
708422	Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	0,00	0,00	119 700,00	119 700,00	119 700,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	73 100,00	0,00	60 015,00	60 015,00	60 015,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	43 330,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	47 050,00	0,00	44 750,00	44 750,00	44 750,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	30 759,00	30 759,00	30 759,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	841 323,00	0,00	1 100 556,00	1 100 556,00	1 100 556,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	841 323,00	0,00	847 009,00	847 009,00	847 009,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	253 547,00	253 547,00	253 547,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 214 681,00	0,00	8 479 622,00	8 479 622,00	8 479 622,00
73111	Impôts directs locaux	7 642 859,00	0,00	8 179 622,00	8 179 622,00	8 179 622,00
73112	Cotisation sur la VAE	271 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 534 144,00	0,00	2 669 523,73	2 669 523,73	2 669 523,73
741124	Dotations d'intercommunalité des EPCI	191 386,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
741126	Dotations de compensation des EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	105 623,00	0,00	177 400,00	177 400,00	177 400,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7472	Participation régions	75 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
7473	Participation départements	121 500,00	0,00	84 500,00	84 500,00	84 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	859 372,00	0,00	665 171,83	665 171,83	665 171,83
747888	Autres	376 000,00	0,00	678 045,90	678 045,90	678 045,90
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500 404,00	0,00	478 418,00	478 418,00	478 418,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	289 359,00	0,00	282 988,00	282 988,00	282 988,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	170 000,00	0,00	81 083,40	81 083,40	81 083,40
752	Revenus des immeubles	65 000,00	0,00	51 050,00	51 050,00	51 050,00
755	Dédits et pénalités perçus	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	80 000,00	0,00	30 033,40	30 033,40	30 033,40
Total des recettes de gestion des services		12 930 093,37	0,00	13 106 883,13	13 106 883,13	13 106 883,13
76	Produits financiers	8 027,53	0,00	7 001,24	7 001,24	7 001,24
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	0,00	7 001,24	7 001,24	7 001,24
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	8 027,53	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 939 120,90	0,00	13 194 884,37	13 194 884,37	13 194 884,37
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	657 081,75		101 884,33	101 884,33	101 884,33
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	638 171,38		23 451,88	23 451,88	23 451,88
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	18 910,37		78 432,45	78 432,45	78 432,45
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		657 081,75		101 884,33	101 884,33	101 884,33

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	164 388,86	0,00	0,00	0,00	2 763 068,82	117 025,09	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	79 892,86	0,00	0,00	0,00	344 088,82	30 700,09	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	33 216,00	0,00	0,00	0,00	291 912,00	46 525,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	45 280,00	0,00	0,00	0,00	2 047 068,00	39 800,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 119 214,08	13 000,00	0,00	0,00	0,00	1 280 207,00	29 940,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 011 014,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	1 280 207,00	29 940,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		101 700,00	31 700,22	2 000,00	102 100,00		3 281 982,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	21 700,22	0,00	0,00		476 381,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	20 200,00	0,00	0,00	0,00		100 200,00
21	Immobilisations corporelles	81 500,00	10 000,00	2 000,00	0,00		465 153,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	102 100,00		2 234 248,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		50 000,00	0,00	56 723,93	38 600,00		3 587 685,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 011 014,08
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	0,00	38 600,00		1 411 747,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		108 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	56 723,93	0,00		56 723,93

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
RECETTES		2 119 214,08
102	Dotations et fonds d'investissement	650 000,00
106	Réserves	1 361 014,08
164	Emprunts auprès des éts financiers	108 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		157 388,86	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	79 892,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	15 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	16 970,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	45 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						038 Autres instances
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 388,86
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 892,86
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 246,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 970,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 280,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		15 500,00	22 020,00	0,00	68 626,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	52 716,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	15 000,00	4 620,00	0,00	5 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	1 000,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	500,00	16 400,00	0,00	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 310,00	0,00	2 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	2 310,00	0,00	2 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		1 435 854,51	0,00	80 000,00	0,00	1 009 468,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	274 572,51	0,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00	0,00
213	Constructions	50 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	17 490,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 091 400,00	0,00	0,00	0,00	955 668,00	0,00
RECETTES		806 186,00	0,00	0,00	0,00	381 581,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	806 186,00	0,00	0,00	0,00	381 581,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	131 600,00	0,00	0,00	0,00	2 763 068,82
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344 088,82
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 472,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	131 600,00	0,00	0,00	0,00	179 140,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 047 068,00
RECETTES		0,00	0,00	87 400,00	0,00	0,00	0,00	1 280 207,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	87 400,00	0,00	0,00	0,00	87 400,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 807,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 025,09	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 700,09	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 100,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 620,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 805,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 940,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 940,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 025,09	
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 700,09	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 100,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 620,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 805,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 940,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 940,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	31 700,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	21 700,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 700,22
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 700,22
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	102 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	102 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 100,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 100,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		3 015 547,59	2 748 828,52	0,00	0,00	0,00	3 283 053,63	1 032 816,67	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	464 772,00	0,00	0,00	0,00	1 002 734,00	145 894,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 053 275,62	0,00	0,00	0,00	1 837 536,62	875 154,32	0,00
014	Atténuations de produits	3 013 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 218 920,00	0,00	0,00	0,00	414 366,20	9 317,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 714,95	9 860,90	0,00	0,00	0,00	28 416,81	2 451,35	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	372,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 566 584,00	211 539,00	0,00	0,00	0,00	1 218 214,23	664 445,90	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	112 009,00	0,00	0,00	0,00	313 389,00	141 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 100 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 479 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	986 406,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	868 771,83	522 945,90	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 530,00	0,00	0,00	0,00	36 053,40	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	510 457,30	28 752,78	309 550,00	2 224 423,15		13 153 429,64
011	Charges à caractère général	0,00	355 731,40	18 682,00	550,00	2 177 816,00		4 166 179,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	53 760,90	2 500,00	4 000,00	46 607,15		3 872 834,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 013 460,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	100 965,00	4 700,00	305 000,00	0,00		2 053 268,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	2 870,78	0,00	0,00		45 314,79
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		372,64
RECETTES		0,00	250 000,00	0,00	122 001,24	162 100,00		13 194 884,37
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		52 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	100 000,00	57 200,00		724 098,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 100 556,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 479 622,00
74	Dotations et participations	0,00	143 500,00	0,00	15 000,00	104 900,00		2 669 523,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 500,00	0,00	0,00	0,00		81 083,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	7 001,24	0,00		7 001,24
77	Produits spécifiques	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00		81 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		3 015 547,59
661	Charges d'intérêts	1 714,95
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	372,64
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	3 013 460,00
RECETTES		10 566 584,00
731	Fiscalité locale	8 479 622,00
735	Fraction de TVA	1 100 556,00
741	D.G.F.	225 000,00
748	Autres attributions et participations	761 406,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 641 543,52	0,00	20 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	39 800,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	21 894,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	151 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	51 778,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	66 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	80 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 800,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	4 100,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	8 087,00	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 683,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	672 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	280 664,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	5 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 067 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	64 105,00	0,00	1 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	9 860,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		211 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	112 009,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	4 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		86 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	86 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748 828,52
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 860,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 694,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 693,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 178,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 327,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 033,20
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 588,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 664,42
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 290,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 420,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 860,90
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 539,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 009,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 650,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 880,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent..act° interrég..eur..intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		33 730,00	1 122 031,41	0,00	187 129,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	28 250,00	46 850,00	0,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	750,00	135 750,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	9 800,00	0,00	2 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	4 730,00	15 800,00	0,00	7 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	9 800,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	44 600,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	43 300,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	12 700,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	2 023,00	0,00	1 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	9 400,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	15 686,96	0,00	2 285,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	517 125,08	0,00	74 748,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	248 010,17	0,00	41 989,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	5 021,00	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 865,20	0,00	2 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	2 803,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	671 789,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	201 374,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	13 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	456 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		496 550,73	0,00	396 000,00	0,00	333 623,42	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	164 855,00	0,00	0,00	0,00	11 350,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 183,00	0,00	0,00	0,00	97 960,00	0,00
613	Locations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	50 584,00	0,00	0,00	0,00	141 500,00	0,00
618	Divers	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	2 000,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	5 100,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 547,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	160 307,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	73 851,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 484,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	396 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 141,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00
661	Charges d'intérêts	19 670,15	0,00	0,00	0,00	5 943,42	0,00
RECETTES		102 653,40	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00
706	Prestations de services	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	25 153,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	713 989,00	0,00	0,00	0,00	3 283 053,63
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	285 505,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 643,00
613	Locations	0,00	0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	42 870,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	6 060,00	0,00	0,00	0,00	226 024,00
618	Divers	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	0,00	138 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	46 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	4 141,00	0,00	0,00	0,00	11 092,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	900,00
628	Divers	0,00	0,00	56 500,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	21 121,02	0,00	0,00	0,00	43 641,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	374 214,86	0,00	0,00	0,00	1 126 395,26
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	152 239,37	0,00	0,00	0,00	516 090,60
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	2 795,75	0,00	0,00	0,00	9 936,76
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 573,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	9 317,00	0,00	0,00	0,00	18 366,20
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 416,81
RECETTES		0,00	0,00	432 371,83	0,00	0,00	0,00	1 218 214,23
706	Prestations de services	0,00	0,00	82 500,00	0,00	0,00	0,00	299 874,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 515,00
747	Participations	0,00	0,00	349 871,83	0,00	0,00	0,00	868 771,83
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 153,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 816,67	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 650,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 250,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 359,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 495,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 581,84	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589 723,64	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 496,34	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 697,50	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 955,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 317,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 451,35	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 445,90	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 500,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 945,90	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 816,67
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 250,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 359,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 495,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 180,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 581,84
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589 723,64
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 496,34
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 697,50
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 955,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 317,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 451,35
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 445,90
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 945,90

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	253 063,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	88 368,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	9 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	100 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	231 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 393,90
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 135,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 198,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779,62
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 887,74
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 081,54
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 457,30
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 503,40
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 698,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 680,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779,62
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 887,74
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 081,54
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 715,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	28 752,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	2 870,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 752,78
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 870,78
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		309 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		15 000,00	0,00	0,00	0,00	107 001,24	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	
747	Participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	7 001,24	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 001,24
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 001,24

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	2 224 423,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	16 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	56 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	2 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	862,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	28 767,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	11 764,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	212,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	162 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	57 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	104 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 224 423,15	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 920,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 446,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 350,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 060 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862,79	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 767,74	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 764,62	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 100,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 900,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 903 828,47									
1641 Emprunts en euros (total)					6 903 828,47									
0036396S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/07/2015		11/11/2015	1 175 000,00	F		1,830	1,844		T	X Echéance constante		A-1
055647G	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	14/01/2021		25/02/2021	1 400 000,00	F		0,400	0,413		T	C	O	A-1
261733G	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	05/03/2022		05/03/2022	110 000,00	F		1,080	1,072		T	X Echéance constante		A-1
5524286	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017		25/01/2017	301 828,47	F		1,880	1,949		T	X Echéance constante		A-1
5676434	SA CAISSE D EPARGNE	25/01/2019		25/01/2019	200 000,00	F		1,460	1,501		T	X Echéance constante		A-1
9787327	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016		25/02/2017	325 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
9787349	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016		25/02/2017	126 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
MON518782EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017		01/02/2018	505 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON518783EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017		01/02/2018	1 066 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON525593EUR/0524144/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018		01/04/2019	420 000,00	F		1,780	1,794		T	C		A-1
MON525595EUR/0524146/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018		01/04/2019	125 000,00	F		1,180	1,186		T	C		A-1
MON530940EUR/0532289/001	SA LA BANQUE POSTALE	18/12/2019		01/04/2020	1 150 000,00	F		0,890	0,894		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 903 828,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 420 232,84					476 381,99	43 599,84	0,00	7 293,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 420 232,84					476 381,99	43 599,84	0,00	7 293,21
0036396S		0,00	A-1	568 692,95	6,58	F		1,844	79 892,86	9 860,90	0,00	1 242,37
055647G		0,00	A-1	1 143 333,37	12,08	F		0,413	93 333,32	4 433,33	0,00	420,00
261733G		0,00	A-1	94 246,72	8,42	F		1,072	10 644,67	974,85	0,00	65,21
5524286		0,00	A-1	160 807,02	6,75	F		1,949	21 700,22	2 870,78	0,00	479,45
5676434		0,00	A-1	108 628,29	4,75	F		1,501	20 055,42	1 476,50	0,00	237,08
9787327		0,00	A-1	139 546,74	4,83	F		0,876	27 426,35	1 124,73	0,00	97,54
9787349		0,00	A-1	54 101,19	4,83	F		0,876	10 632,99	436,05	0,00	37,82
MON518782EUR		0,00	A-1	252 500,08	5,83	F		1,005	42 083,32	2 367,19	0,00	350,69
MON518783EUR		0,00	A-1	533 000,08	5,83	F		1,005	88 833,32	4 996,88	0,00	740,28
MON525593EUR/0524144/001		0,00	A-1	340 200,00	20,00	F		1,794	16 800,00	5 943,42	0,00	1 439,13
MON525595EUR/0524146/001		0,00	A-1	75 520,77	7,00	F		1,186	10 416,68	845,05	0,00	192,06
MON530940EUR/0532289/001		0,00	A-1	949 655,63	16,00	F		0,894	54 562,84	8 270,16	0,00	1 991,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 420 232,84					476 381,99	43 599,84	0,00	7 293,21

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	4 420 232,84	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		30-01-2024
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	30/01/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	212 agencement et aménagement de terrains	15	30/01/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	2142 constructions sur sol d'autrui	10	30/01/2024
L	2151 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	2152 Installations de voirie	20	30/01/2024
L	2153 Réseaux divers	20	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	30/01/2024
L	21572 Matériel technique scolaire	6	30/01/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	6	30/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	30/01/2024
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	6	30/01/2024
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	6	30/01/2024
L	21578 Autre matériel technique	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024
L	21732 Immeubles de rapport ²	10	30/01/2024
L	21742 constructions sur sol d'autrui	10	30/01/2024
L	21751 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	21752 installations de voirie	20	30/01/2024
L	21753 réseaux divers	20	30/01/2024
L	21757 matériel et outillage de voirie	6	30/01/2024
L	21758 autres installations matériel et outillages techniques	6	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
L	21782	matériel de transport	8	30/01/2024
L	21783	matériel de bureau et matériel informatique	5	30/01/2024
L	21784	meublier	5	30/01/2024
L	21785	cheptel	10	30/01/2024
L	21788	autres immobilisations corporelles	20	30/01/2024
L	2181	installations générales agencements et aménagements divers	15	30/01/2024
L	21821	Matériel de transport ferroviaire	8	30/01/2024
L	21828	Autres matériels de transport	8	30/01/2024
L	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5	30/01/2024
L	21831	Matériel informatique scolaire	5	30/01/2024
L	21838	Autre matériel informatique	5	30/01/2024
L	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5	30/01/2024
L	21848	Autre matériel de bureau et mobilier	5	30/01/2024
L	2185	Matériel de téléphonie	5	30/01/2024
L	2186	Cheptel	10	30/01/2024
L	2188	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		1 293,62	1 293,62	0,00	1 293,62
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		1 293,62	1 293,62	0,00	1 293,62
provisions pour créances douteuses	0,00	21/11/2022	1 293,62	1 293,62	0,00	1 293,62
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		1 293,62	1 293,62	0,00	1 293,62
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 293,62	1 293,62	0,00	1 293,62

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				27 382,00	21 905,60	5 476,40	0,00
2020	assurances dommage ouvrage SALLE GYM	5	25/02/2020	27 382,00	21 905,60	5 476,40	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 194 884,37
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					747 733,00
657341	021	SUBVENTION 2024 course VTT	COMMUNE DE LES BELLEVILLE	Commune	16 200,00
657341	022	SUBVENTION 2024 les folies de Val Thorens	COMMUNE DE LES BELLEVILLE	Commune	25 300,00
657358	017	PARTICIPATION ABATOIRE 2024	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE	Etablissement de droit public	625,00
65748	014	SUBVENTION 2024	Association TENNIS CLUB DE MOUTIERS	Association	9 650,00
65748	015	SUBVENTION 2024	Association TARENTEISE GYM	Association	6 000,00
65748	016	SUBVENTION 2024	ASSOCIATION CONCILIEURS DE JUSTICE COUR D APPEL DE CHAMBERY	Association	500,00
65748	018	SUBVENTION 2024	Association AMICALE DES AGENTS DE LA CCCT	Association	10 000,00
65748	019	SUBVENTION 2024	Association FOYER DES ELEVES SAINT THERESE	Association	85,00
65748	020	SUBVENTION 2024	CLUB DES SPORTS DES MENUIRES	Association	2 000,00
65748	023	SUBVENTION 2024	Association OFFICE DU TOURISME LES MENUIRES	Association	7 200,00
65748	024	SUBVENTION 2024 événements culturel et sportif	Association OFFICE DU TOURISME LES MENUIRES	Association	100 000,00
65748	025	SUBVENTION 2024	Association OT VAL THORENS	Association	7 200,00
65748	001	SUBVENTION 2024	Association ASS D ANIMATION AU CENTRE DES MONTAGNES	Association	10 000,00
65748	002	SUBVENTION 2024 JEUNESSE	Association ASSOC BELLEVILLOISE POUR L ENFANCE	Association	146 836,00
65748	003	SUBVENTION 2024 ENFANCE	Association ASSOC BELLEVILLOISE POUR L ENFANCE	Association	277 402,00
65748	004	SUBVENTION 2024	Association ADAC	Association	5 000,00
65748	005	SUBVENTION 2024	Association ASS COMITE SKI DE SAVOIE	Association	9 870,00
65748	006	SUBVENTION 2024	ASS.SPORTIVE COLLEGE J.ROSTAND	Association	530,00
65748	007	SUBVENTION 2024	Association CAF MOUTIERS HAUTE TARENTEISE	Association	19 990,00
65748	008	SUBVENTION 2024 service prevention	CT ENTR SAUVEGARDE ENFANCE SAVOIE SERVICE PREVENTION SPECIALISEE	Association	2 000,00



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	009	SUBVENTION 2024 point écoute	CT ENTR SAUVEGARDE ENFANCE SAVOIE SERVICE PREVENTION SPECIALISEE	Association	2 000,00
65748	010	SUBVENTION 2024	Association ENTENTE SPORTIVE DE TSE	Association	72 540,00
65748	011	SUBVENTION 2024	Association FOYER DES ELEVES DU COLLEGE	Association	2 350,00
65748	012	SUBVENTION 2024	Association MOUTIERS CANOE KAYAK	Association	2 500,00
65748	013	SUBVENTION 2024	Association MISSION LOCALE JEUNES	Association	11 955,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	1,00	15,00	10,00	5,00	15,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2e classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	4,00	18,00	12,00	6,00	18,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Adjoint technique	C	5,00	4,00	9,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		10,00	10,00	20,00	7,00	13,00	20,00
Agent social	C	0,00	3,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent social principal de 1ère classe	C	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture	B	6,00	3,00	9,00	1,00	8,00	9,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	1,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Infirmier de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puericultrice	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	12,00	20,00	8,00	11,00	19,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	3,00	2,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	3,00	5,00	8,00	1,00	6,00	7,00
Professeur d'enseignement artistique	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	2,00	6,00	8,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 1° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		56,00	27,00	83,00	40,00	41,00	81,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	A
Agent social	C	MS		0,00	A	A
Agent social principal de 1ère classe	C	MS		0,00	A	A
Animateur	B	ANIM		0,00	A	A
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT		0,00	A	A
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	CULT		0,00	A	A
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT		0,00	A	A
Attaché	C	ADM		0,00	A	A
Attaché principal	A	ADM		0,00	A	A
Auxiliaire de puériculture	B	MS		0,00	A	A
Educateur de jeunes enfants	A	MS		0,00	A	A
Professeur d'enseignement artistique	A	CULT		0,00	A	A
Puericultrice	A	MS		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE - BP - 2024

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	SPANC	01/01/2011		20002329900023	SPIC	non
	GESTION TRANSPORTS SCOLAIRES	01/01/2015		20002329900049	SPIC	oui
	COEUR DE TARENTEISE TOURISME	01/01/2018		20002329900072	SPA	non
	ZAE	01/01/2018		20002329900080	SPA	non
	GESTION DES DECHETS	01/01/2019		20002329900114	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 673 111,84	-1 673 111,84
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	312 097,76	312 097,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 361 014,08	1 361 014,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 361 014,08	1 361 014,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	554 814,44	554 814,44
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 863 920,32	1 863 920,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 670 119,96	2 670 119,96

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		554 814,44	554 814,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		476 381,99	476 381,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	476 381,99	476 381,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		78 432,45	78 432,45
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	78 432,45	78 432,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 863 920,32	III 1 863 920,32
Ressources propres externes de l'année (a)		706 723,93	706 723,93
10222	FCTVA	650 000,00	650 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	56 723,93	56 723,93
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 157 196,39	1 157 196,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 198,90	5 198,90
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 299,00	11 299,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 953,98	6 953,98
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 847,44	3 847,44
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 257,00	3 257,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 565,68	25 565,68
281318	Autres bâtiments publics	2 531,00	2 531,00
281321	Immeubles de rapport	21 457,46	21 457,46
281351	Bâtiments publics	13 719,57	13 719,57
28152	Installations de voirie	987,00	987,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 868,00	12 868,00
281532	Réseaux d'assainissement	268,00	268,00
281534	Réseaux d'électrification	6 545,00	6 545,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	42 491,92	42 491,92
28181	Installations générales, aménagt divers	8 653,16	8 653,16
281828	Autres matériels de transport	20 304,90	20 304,90
281838	Autre matériel informatique	18 284,51	18 284,51
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 882,43	15 882,43
28188	Autres immo. corporelles	107 104,98	107 104,98
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 476,40	5 476,40
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	824 500,06	824 500,06

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-49_2024BP-B

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOCATION RESTAURANT HAUTECOUR			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	50 740 000,00	4,32	7,04	0,00	3 572 096,00	4,32
TFPNB	126 000,00	3,79	42,14	0,00	53 096,00	3,79
CFE	24 138 000,00	4,34	10,36	0,00	2 500 697,00	4,34
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	32 741 000,00	7,41	5,81	0,00	1 902 252,00	7,41
TOTAL	107 745 000,00	4,99			8 028 141,00	4,80

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-49_2024BP-B

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2024

Présenté par Le Président (1),
 A Moûtiers, le 26 mars 2024

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE



Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session
 A Moûtiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

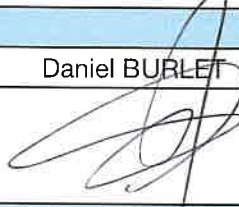
A Moûtiers, le

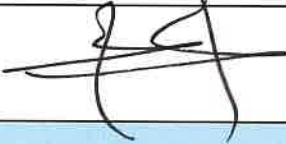




(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
 <small>pouvoir de Nouare KISMOUNE</small>	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents : 21
Membres votants : 21
Pouvoirs : 5
Voix : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°49-2024
Vote du budget primitif 2024 du Budget principal

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires.

Monsieur le Vice-président aux finances précise la démarche qui a été menée ces dernières semaines :

- Depuis décembre, les services ont préparé des propositions budgétaires, travaillées en lien avec leurs élus référents, dans un objectif de maintien du service, dans un souci de bonne gestion et de réduction des coûts.
- En commission finances, un budget prévisionnel a été présenté, menant à un produit fiscal stable, calculé sur des bases fiscales estimées et avec un emprunt d'équilibre.

Il est proposé au conseil communautaire d'équilibrer le budget via une fiscalité stable, des économies supplémentaires, un virement de section à section de **824 500,06 €** et un emprunt d'équilibre.

La nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ces conditions, pour l'exercice 2024, il est proposé au conseil communautaire, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, qui en rendra compte à la séance du conseil communautaire la plus proche.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 14 310 626,03 €

Section d'investissement : 5 647 200,68 €

AUTORISE le Président, pour l'exercice 2024, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chaque section.

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, en cas de recours implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC COEUR DE TARENTEISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE (2)

Numéro SIRET : 20002329900114

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DECHETS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	44
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	49
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	73
B7.3 - Etat des emprunts garantis	74
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	75
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	76
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	77
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	78
B7.8 - Autres engagements donnés	79
B7.9 - Autres engagements reçus	80
B8 - Subventions versées	81
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	85
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	86
B11.2 - Liste des établissements publics créés	87
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	88
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	89
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	90
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	91
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	92
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	94
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	96
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	99

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 715

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	551,06
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	619,52
3	Dépenses d'équipement brut / population	646,83
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	15,21 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,95 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	104,41 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,05 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 431 929,40	13 977 339,14	1 978 879,89	A1 5 524 289,63
Investissement	5 813 244,47	8 079 792,81	(3) 1 311 190,49	A2 3 577 738,83
Fonctionnement	4 618 684,93	5 897 546,33	(4) 667 689,40	A3 1 946 550,80

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 5 596 248,58	III + IV 0,00	B1	-5 596 248,58
Investissement	I 5 596 248,58	III 0,00	B2	-5 596 248,58
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		-71 958,95
Investissement	A2 + B2		-2 018 509,75
Fonctionnement	A3 + B3		1 946 550,80

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 596 248,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	441 689,73
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	5 154 558,85
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 472 765,79	3 491 275,54
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 596 248,58	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 577 738,83
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	7 069 014,37	7 069 014,37
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 021 084,87	6 021 084,87
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	6 021 084,87	6 021 084,87
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	13 090 099,24	13 090 099,24

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 289 300,00	441 689,73	647 700,00	647 700,00	1 089 389,73
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	10 302 844,75	5 154 558,85	40 000,00	40 000,00	5 194 558,85
Total des dépenses d'équipement		11 592 144,75	5 596 248,58	687 700,00	687 700,00	6 283 948,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 459,00	0,00	782 613,79	782 613,79	782 613,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		747 459,00	0,00	782 613,79	782 613,79	782 613,79
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 339 603,75	5 596 248,58	1 470 313,79	1 470 313,79	7 066 562,37

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 452,00		2 452,00	2 452,00	2 452,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 452,00		2 452,00	2 452,00	2 452,00

TOTAL	12 342 055,75	5 596 248,58	1 472 765,79	1 472 765,79	7 069 014,37
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 069 014,37
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	368 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	6 653 882,39	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 022 382,39	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 000 000,00	0,00	1 946 550,80	1 946 550,80	1 946 550,80
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 800 000,00	0,00	2 823 703,63	2 823 703,63	2 823 703,63
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 822 382,39	0,00	2 823 703,63	2 823 703,63	2 823 703,63

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	778 251,82		63 932,12	63 932,12	63 932,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	430 231,05		603 639,79	603 639,79	603 639,79
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 208 482,87		667 571,91	667 571,91	667 571,91

TOTAL	11 030 865,26	0,00	3 491 275,54	3 491 275,54	3 491 275,54
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 577 738,83
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 069 014,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	665 119,91
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 161 728,00	0,00	4 207 726,00	4 207 726,00	4 207 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	813 855,90	0,00	814 090,00	814 090,00	814 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 900,00	0,00	503,00	503,00	503,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 977 483,90	0,00	5 022 319,00	5 022 319,00	5 022 319,00
66	Charges financières	206 000,65	0,00	330 693,96	330 693,96	330 693,96
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 183 484,55	0,00	5 353 512,96	5 353 512,96	5 353 512,96

023	Virement à la section d'investissement (4)	778 251,82		63 932,12	63 932,12	63 932,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	430 231,05		603 639,79	603 639,79	603 639,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 208 482,87		667 571,91	667 571,91	667 571,91

TOTAL	6 391 967,42	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	6 021 084,87
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 021 084,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	275 170,00	0,00	191 400,00	191 400,00	191 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	5 467 732,87	5 467 732,87	5 467 732,87
731	Fiscalité locale	5 242 156,02	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	204 500,00	0,00	359 500,00	359 500,00	359 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 452,00		2 452,00	2 452,00	2 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 452,00		2 452,00	2 452,00	2 452,00

TOTAL	5 724 278,02	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	6 021 084,87
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 021 084,87
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	665 119,91	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 452,00	2 452,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	782 613,79	0,00	782 613,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 089 389,73	0,00	1 089 389,73
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 194 558,85	0,00	5 194 558,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 066 562,37	2 452,00	7 069 014,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 069 014,37
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 207 726,00		4 207 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	814 090,00		814 090,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	503,00	0,00	503,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	330 693,96	0,00	330 693,96
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	603 639,79	603 639,79
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		63 932,12	63 932,12
Dépenses de fonctionnement – Total		5 353 512,96	667 571,91	6 021 084,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 021 084,87
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Hors chapitres opérations.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	877 152,83	0,00	877 152,83
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		603 639,79	603 639,79
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		63 932,12	63 932,12
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	877 152,83	667 571,91	1 544 724,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 577 738,83
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 946 550,80
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 069 014,37
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	191 400,00		191 400,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	5 467 732,87		5 467 732,87
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	359 500,00		359 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	2 452,00	2 452,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	6 018 632,87	2 452,00	6 021 084,87

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 069 014,37
--	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 342 055,75	5 596 248,58	0,00	1 472 765,79	1 472 765,79	0,00	1 472 765,79	7 069 014,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 289 300,00	441 689,73	0,00	647 700,00	647 700,00	0,00	647 700,00	1 089 389,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 302 844,75	5 154 558,85	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	5 194 558,85
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 592 144,75	5 596 248,58	0,00	687 700,00	687 700,00	0,00	687 700,00	6 283 948,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	747 459,00	0,00		782 613,79	782 613,79		782 613,79	782 613,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		747 459,00	0,00	0,00	782 613,79	782 613,79	0,00	782 613,79	782 613,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 339 603,75	5 596 248,58	0,00	1 470 313,79	1 470 313,79	0,00	1 470 313,79	7 066 562,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 452,00			2 452,00	2 452,00		2 452,00	2 452,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 452,00			2 452,00	2 452,00		2 452,00	2 452,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	7 069 014,37
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 030 865,26	0,00	1 544 724,74	1 544 724,74	1 544 724,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	368 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	6 653 882,39	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 022 382,39	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 822 382,39	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
021	Virement de la section de fonctionnement	778 251,82		63 932,12	63 932,12	63 932,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	430 231,05		603 639,79	603 639,79	603 639,79
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 208 482,87		667 571,91	667 571,91	667 571,91

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 3 577 738,83

Affectation au compte 1068 (8) 1 946 550,80

Total des recettes d'investissement cumulées 7 069 014,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	12 342 055,75	5 596 248,58	0,00	1 472 765,79	1 472 765,79	0,00	1 472 765,79	7 069 014,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 289 300,00	441 689,73	0,00	647 700,00	647 700,00	0,00	1 089 389,73
2128	Autres agencements et aménagements	95 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	282 400,00	21 019,20	0,00	163 000,00	163 000,00	0,00	184 019,20
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21828	Autres matériels de transport	895 000,00	419 474,06	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	839 474,06
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
21838	Autre matériel informatique	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 196,47	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,47
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 302 844,75	5 154 558,85	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	5 194 558,85
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 302 844,75	5 154 558,85	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	5 194 558,85
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 592 144,75	5 596 248,58	0,00	687 700,00	687 700,00	0,00	6 283 948,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	747 459,00	0,00	0,00	782 613,79	782 613,79	0,00	782 613,79
1641	Emprunts en euros	531 841,90	0,00	0,00	725 889,86	725 889,86	0,00	725 889,86

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
168741	Dettes - Communes membres du GFP	159 919,46	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	55 697,64	0,00		56 723,93	56 723,93		56 723,93	56 723,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		747 459,00	0,00	0,00	782 613,79	782 613,79	0,00	782 613,79	782 613,79
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 339 603,75	5 596 248,58	0,00	1 470 313,79	1 470 313,79	0,00	1 470 313,79	7 066 562,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 452,00			2 452,00	2 452,00		2 452,00	2 452,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 452,00			2 452,00	2 452,00		2 452,00	2 452,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	234,00			234,00	234,00		234,00	234,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	2 218,00			2 218,00	2 218,00		2 218,00	2 218,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 452,00			2 452,00	2 452,00		2 452,00	2 452,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 030 865,26	0,00	1 544 724,74	1 544 724,74	1 544 724,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	368 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	368 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	6 653 882,39	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 653 882,39	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 022 382,39	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
10222	FCTVA	1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 800 000,00	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 822 382,39	0,00	877 152,83	877 152,83	877 152,83
021	Virement de la section de fonctionnement	778 251,82		63 932,12	63 932,12	63 932,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	430 231,05		603 639,79	603 639,79	603 639,79
28031	Frais d'études	1 781,25		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 026,00		14 026,00	14 026,00	14 026,00
28138	Autres constructions	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
28152	Installations de voirie	187 211,00		187 211,00	187 211,00	187 211,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	6 213,92		5 283,52	5 283,52	5 283,52
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	117 472,00		121 021,65	121 021,65	121 021,65
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 460,00		5 460,00	5 460,00	5 460,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00		172 005,00	172 005,00	172 005,00
28181	Installations générales, aménagt divers	647,00		647,00	647,00	647,00
281828	Autres matériels de transport	41 050,58		41 916,86	41 916,86	41 916,86
281838	Autre matériel informatique	2 530,70		2 689,76	2 689,76	2 689,76
28188	Autres immo. corporelles	52 038,60		51 579,00	51 579,00	51 579,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 208 482,87		667 571,91	667 571,91	667 571,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 391 967,42	0,00	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87
011	Charges à caractère général (3)	4 161 728,00	0,00	0,00	4 207 726,00	4 207 726,00	0,00	4 207 726,00	4 207 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	813 855,90	0,00		814 090,00	814 090,00		814 090,00	814 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 900,00	0,00	0,00	503,00	503,00	0,00	503,00	503,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 977 483,90	0,00	0,00	5 022 319,00	5 022 319,00	0,00	5 022 319,00	5 022 319,00
66	Charges financières	206 000,65	0,00		330 693,96	330 693,96		330 693,96	330 693,96
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		206 000,65	0,00	0,00	331 193,96	331 193,96		331 193,96	331 193,96
Total des dépenses réelles		5 183 484,55	0,00	0,00	5 353 512,96	5 353 512,96	0,00	5 353 512,96	5 353 512,96
023	Virement à la section d'investissement	778 251,82			63 932,12	63 932,12		63 932,12	63 932,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	430 231,05			603 639,79	603 639,79		603 639,79	603 639,79
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 208 482,87			667 571,91	667 571,91		667 571,91	667 571,91

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 021 084,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 724 278,02	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	6 021 084,87
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	275 170,00	0,00	191 400,00	191 400,00	191 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	5 467 732,87	5 467 732,87	5 467 732,87
731	Fiscalité locale	5 242 156,02	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	204 500,00	0,00	359 500,00	359 500,00	359 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 452,00	0,00	2 452,00	2 452,00	2 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 452,00	0,00	2 452,00	2 452,00	2 452,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 021 084,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 391 967,42	0,00	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87
011	Charges à caractère général (4)	4 161 728,00	0,00	0,00	4 207 726,00	4 207 726,00	0,00	4 207 726,00	4 207 726,00
60611	Eau et assainissement	350,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60612	Energie - Electricité	1 200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60621	Combustibles	4 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	45 300,00	0,00		43 100,00	43 100,00	0,00	43 100,00	43 100,00
60623	Alimentation	2 650,00	0,00		1 850,00	1 850,00	0,00	1 850,00	1 850,00
60631	Fournitures d'entretien	4 700,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 300,00	0,00		31 400,00	31 400,00	0,00	31 400,00	31 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 150,00	0,00		6 050,00	6 050,00	0,00	6 050,00	6 050,00
6064	Fournitures administratives	340,00	0,00		420,00	420,00	0,00	420,00	420,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00		11 050,00	11 050,00	0,00	11 050,00	11 050,00
611	Contrats de prestations de services	3 814 200,00	0,00		3 841 500,00	3 841 500,00	0,00	3 841 500,00	3 841 500,00
6132	Locations immobilières	29 500,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		13 300,00	13 300,00	0,00	13 300,00	13 300,00
61358	Autres	13 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
61521	Entretien terrains	10 100,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61551	Entretien matériel roulant	82 500,00	0,00		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 100,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6156	Maintenance	8 600,00	0,00		18 960,00	18 960,00	0,00	18 960,00	18 960,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 100,00	0,00		3 350,00	3 350,00	0,00	3 350,00	3 350,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	574,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6228	Divers	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-5_0_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6262	Frais de télécommunications	3 070,00	0,00		2 716,00	2 716,00	0,00	2 716,00	2 716,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 400,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	344,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	813 855,90	0,00		814 090,00	814 090,00		814 090,00	814 090,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	316 355,90	0,00		266 300,00	266 300,00		266 300,00	266 300,00
6218	Autre personnel extérieur	47 500,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 150,00	0,00		1 440,00	1 440,00		1 440,00	1 440,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 220,00	0,00		6 540,00	6 540,00		6 540,00	6 540,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	760,00	0,00		850,00	850,00		850,00	850,00
64111	Rémunération principale titulaires	116 300,00	0,00		135 500,00	135 500,00		135 500,00	135 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 060,00	0,00		6 250,00	6 250,00		6 250,00	6 250,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	40 650,00	0,00		45 800,00	45 800,00		45 800,00	45 800,00
64131	Rémunérations	29 000,00	0,00		108 900,00	108 900,00		108 900,00	108 900,00
64138	Primes et autres indemnités	3 850,00	0,00		13 600,00	13 600,00		13 600,00	13 600,00
64161	Emplois jeunes	181 785,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 450,00	0,00		59 050,00	59 050,00		59 050,00	59 050,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 515,00	0,00		48 300,00	48 300,00		48 300,00	48 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 130,00	0,00		6 470,00	6 470,00		6 470,00	6 470,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 400,00	0,00		16 100,00	16 100,00		16 100,00	16 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 380,00	0,00		580,00	580,00		580,00	580,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 650,00	0,00		2 110,00	2 110,00		2 110,00	2 110,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-5_0_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 900,00	0,00	0,00	503,00	503,00	0,00	503,00	503,00
6558	Autres contributions obligatoires	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 977 483,90	0,00	0,00	5 022 319,00	5 022 319,00	0,00	5 022 319,00	5 022 319,00
66	Charges financières	206 000,65	0,00		330 693,96	330 693,96		330 693,96	330 693,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	196 765,18	0,00		335 300,00	335 300,00		335 300,00	335 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 472,79	0,00		-11 607,28	-11 607,28		-11 607,28	-11 607,28
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	4 680,73	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. CL rattach.	8 027,53	0,00		7 001,24	7 001,24		7 001,24	7 001,24
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		206 000,65	0,00	0,00	331 193,96	331 193,96		331 193,96	331 193,96
Total des dépenses réelles		5 183 484,55	0,00	0,00	5 353 512,96	5 353 512,96	0,00	5 353 512,96	5 353 512,96
023	Virement à la section d'investissement	778 251,82			63 932,12	63 932,12		63 932,12	63 932,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	430 231,05			603 639,79	603 639,79		603 639,79	603 639,79
6811	Dot. amort. immos incorporelles	430 231,05			603 639,79	603 639,79		603 639,79	603 639,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 208 482,87			667 571,91	667 571,91		667 571,91	667 571,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

32 700,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 307,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 607,28

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 724 278,02	0,00	6 021 084,87	6 021 084,87	6 021 084,87
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	275 170,00	0,00	191 400,00	191 400,00	191 400,00
7013	Ventes de produits résiduels	231 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	14 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
7078	Autres marchandises	170,00	0,00	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	5 467 732,87	5 467 732,87	5 467 732,87
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	5 467 732,87	5 467 732,87	5 467 732,87
731	Fiscalité locale	5 242 156,02	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 242 156,02	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	204 500,00	0,00	359 500,00	359 500,00	359 500,00
747888	Autres	204 500,00	0,00	359 500,00	359 500,00	359 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 721 826,02	0,00	6 018 632,87	6 018 632,87	6 018 632,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 452,00	0,00	2 452,00	2 452,00	2 452,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	2 452,00	0,00	2 452,00	2 452,00	2 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 452,00	0,00	2 452,00	2 452,00	2 452,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
REÇU EN PREFECTURE le 03/04/2024 Application agréée E-legalite.com	

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	1 470 313,79	0,00		1 470 313,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	782 613,79	0,00		782 613,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	647 700,00	0,00		647 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	40 000,00	0,00		40 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	2 823 703,63	0,00		2 823 703,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 823 703,63	0,00		2 823 703,63
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-5_0_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 470 313,79	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	725 889,86	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	163 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	454 700,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 823 703,63	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	877 152,83	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	1 946 550,80	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 470 313,79
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 889,86
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 723,93
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 700,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 823 703,63
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	877 152,83
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 946 550,80

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5 353 512,96	0,00		5 353 512,96
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	4 207 726,00	0,00		4 207 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	814 090,00	0,00		814 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	503,00	0,00		503,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	330 693,96	0,00		330 693,96
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	6 018 632,87	0,00		6 018 632,87
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	191 400,00	0,00		191 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	5 467 732,87	0,00		5 467 732,87
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	359 500,00	0,00		359 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 353 512,96	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	103 670,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 841 500,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	42 300,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	126 260,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	362 300,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	2 746,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 830,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	310 050,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	130 500,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	2 410,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	330 693,96	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 018 632,87	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	5 467 732,87	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	359 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 353 512,96	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 670,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 841 500,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 300,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 260,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 300,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 746,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 830,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 050,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 500,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 410,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 693,96	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 018 632,87	
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 467 732,87	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 500,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 953 997,13									
1641 Emprunts en euros (total)					11 953 997,13									
00000705397	CREDIT AGRICOLE	07/04/2014	15/04/2014	15/07/2014	200 000,00	F		3,500	3,550		T	C		A-1
9019191 13825	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	12/04/2012	25/04/2012	25/04/2012	538 366,34	F		4,390	4,408		A	X Echéance constante		A-1
9787312	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	26/08/2016	28/11/2016	25/02/2017	500 000,00	F		0,870	0,876		T	X Echéance constante		A-1
C07570 001	CREDIT AGRICOLE	01/10/2014	05/10/2014	05/01/2015	314 062,90	F		4,050	4,165		T	X Echéance constante		A-1
MON280904EUR/0300129/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2013	12/11/2013	01/03/2014	350 000,00	F		3,810	3,870		T	X Echéance constante		A-1
MON500255EUR/0500261/001	SA LA BANQUE POSTALE	28/05/2014	24/06/2014	01/10/2014	2 080 000,00	F		3,090	3,127		T	X Echéance constante		A-1
MON503478EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/05/2015	01/05/2015	01/08/2015	329 567,89	F		4,460	4,613		T	X Echéance constante		A-1
MON518781EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2017	02/10/2017	01/02/2018	317 000,00	F		1,000	1,005		T	C		A-1
MON525594EUR/0524145/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2018	31/12/2018	01/04/2019	375 000,00	F		1,180	1,180		T	C		A-1
MON530941EUR/0532290/001	SA LA BANQUE POSTALE	18/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	450 000,00	F		0,890	0,894		T	X Echéance constante		A-1
MON545926EUR/0548360/001	SA LA BANQUE POSTALE	06/11/2023	22/11/2023	01/03/2024	6 500 000,00	F		4,120	4,120		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 953 997,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 034 785,53					725 889,86	335 165,74	0,00	32 653,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 034 785,53					725 889,86	335 165,74	0,00	32 653,61
00000705397		0,00	A-1	73 333,46	5,25	F		3,550	13 333,32	2 391,67	0,00	443,33
9019191 13825		0,00	A-1	56 202,37	0,25	F		4,408	56 202,37	2 467,29	0,00	0,00
9787312		0,00	A-1	214 687,13	4,83	F		0,876	42 194,39	1 730,37	0,00	150,07
C07570 001		0,00	A-1	180 402,18	8,00	F		4,165	18 104,71	7 150,92	0,00	1 623,80
MON280904EUR/0300129/001		0,00	A-1	139 347,72	4,92	F		3,870	25 796,99	4 943,49	0,00	360,52
MON500255EUR/0500261/001		0,00	A-1	912 396,06	5,50	F		3,127	147 304,71	26 497,09	0,00	5 910,33
MON503478EUR		0,00	A-1	201 749,89	8,33	F		4,613	18 936,00	8 874,26	0,00	1 389,11
MON518781EUR		0,00	A-1	158 499,92	5,83	F		1,005	26 416,68	1 485,94	0,00	220,14
MON525594EUR/0524145/001		0,00	A-1	226 562,50	7,00	F		1,180	31 250,00	2 535,16	0,00	576,17
MON530941EUR/0532290/001		0,00	A-1	371 604,30	16,00	F		0,894	21 350,69	3 236,15	0,00	779,31
MON545926EUR/0548360/001		0,00	A-1	6 500 000,00	19,92	F		4,120	325 000,00	273 853,40	0,00	21 200,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-5_0_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET DECHETS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 034 785,53					725 889,86	335 165,74	0,00	32 653,61

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 034 785,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		30-01-2024
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	5	30/01/2024
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	5	30/01/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	2	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	30/01/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	2151 Réseaux de voirie	20	30/01/2024
L	2152 Installations de voirie	20	30/01/2024
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	30/01/2024
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	30/01/2024
L	21533 Réseaux câblés	20	30/01/2024
L	21534 Réseaux d'électrification	20	30/01/2024
L	21535 Réseaux de transmission	20	30/01/2024
L	21536 Réseaux d'alerte	20	30/01/2024
L	21538 Autres réseaux	20	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	21571 Matériel ferroviaire	6	30/01/2024
L	21572 Matériel technique scolaire	6	30/01/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	6	30/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	30/01/2024
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	6	30/01/2024
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	6	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	21578 Autre matériel technique	6 30/01/2024
L	2158 Autres installations matériel et outillages techniques	6 30/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6 30/01/2024
L	2172 Agencements et aménagements de terrains	15 30/01/2024
L	21758 autyres installations matériel et outillages techniques	6 30/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15 30/01/2024
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	8 30/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport	8 30/01/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	5 30/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique	5 30/01/2024
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 30/01/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	5 30/01/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5 30/01/2024
L	2186 Cheptel	10 30/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10 30/01/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25
provisions pour créances douteuses	0,00	21/11/2022	348,25	348,25	0,00	348,25
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		348,25	348,25	0,00	348,25

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 018 632,87
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint technique principal de 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour le nombre d'heures de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_343-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 577 738,83	3 577 738,83
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-5 596 248,58	-5 596 248,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 946 550,80	1 946 550,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 946 550,80	1 946 550,80

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	785 065,79	785 065,79
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 544 724,74	1 544 724,74
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 706 209,75	2 706 209,75

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		785 065,79	785 065,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		782 613,79	782 613,79
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	725 889,86	725 889,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	56 723,93	56 723,93
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 452,00	2 452,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>2 452,00</i>	<i>2 452,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 544 724,74	III 1 544 724,74
Ressources propres externes de l'année (a)		877 152,83	877 152,83
10222	FCTVA	877 152,83	877 152,83
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		667 571,91	667 571,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 026,00	14 026,00
28138	Autres constructions	1 800,00	1 800,00
28152	Installations de voirie	187 211,00	187 211,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	5 283,52	5 283,52
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	121 021,65	121 021,65
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 460,00	5 460,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	172 005,00	172 005,00
28181	Installations générales, aménagt divers	647,00	647,00
281828	Autres matériels de transport	41 916,86	41 916,86
281838	Autre matériel informatique	2 689,76	2 689,76
28188	Autres immo. corporelles	51 579,00	51 579,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	63 932,12	63 932,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		782 613,79
1641	Emprunts en euros	725 889,86
168751	Autres dettes - GFP de rattachement	56 723,93
Acquisitions d'immobilisations		6 283 948,58
2128	Autres agencements et aménagements	30 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	184 019,20
21821	Matériel de transport ferroviaire	30 000,00
21828	Autres matériels de transport	839 474,06
21831	Matériel informatique scolaire	4 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 196,47
2185	Matériel de téléphonie	700,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	5 194 558,85
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		7 066 562,37
040	Opérations ordre transf. entre sections	2 452,00
139141	Subv. inv. actifs amort. - Communes membres du GFP	234,00
139158	Subv. inv. actifs amort. - Autres groupements	2 218,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 452,00
TOTAL GENERAL		7 069 014,37

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		2 823 703,63
10222	FCTVA	877 152,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 946 550,80
Autres recettes éventuelles		3 577 738,83
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 577 738,83
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		6 401 442,46

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
040	Opérations ordre transf. entre sections	603 639,79
28128	Amort. autres agencements et aménagements de terrains	14 026,00
28138	Amort. autres constructions	1 800,00
28152	Amort. installations de voirie	187 211,00
2815738	Amort. autre matériel et outillage de voirie	5 283,52
28158	Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	121 021,65
281758	Amort. autres install.,matériel,outill. techniques(mise à dispo)	5 460,00
281788	Amort. autres (mise à dispo)	172 005,00
28181	Amort. installations générales, agencements, aménagements divers	647,00
281828	Amort. autres matériels de transport	41 916,86
281838	Amort. autre matériel informatique	2 689,76
28188	Amort. autres	51 579,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	63 932,12
Total des recettes d'ordre		667 571,91
TOTAL GENERAL		7 069 014,37

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	4 207 726,00
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	500,00
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	1 300,00
60621	Fournitures non stockées - Combustibles	4 000,00
60622	Fournitures non stockées - Carburants	43 100,00
60623	Fournitures non stockées - Alimentation	1 850,00
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	4 000,00
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	31 400,00
60636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	6 050,00
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	420,00
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	11 050,00
611	Contrats de prestations de services	3 841 500,00
6132	Locations immobilières	29 000,00
61351	Locations matériel roulant	13 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 800,00
61521	Entretien et réparations sur terrains	10 500,00
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	500,00
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	3 500,00
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	88 000,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	4 800,00
6156	Maintenance	18 960,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 350,00
6185	Frais de colloques et séminaires	600,00
6188	Autres frais divers	100,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00
6237	Publications	16 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	50,00
6261	Frais d'affranchissement	30,00
6262	Frais de télécommunications	2 716,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00
62871	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	40 000,00
62875	Remboursements de frais aux communes membres du GFP	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-50_2024BP-B

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
012	Charges de personnel et frais assimilés	814 090,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	60 000,00
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	266 300,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 440,00
6336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	6 540,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	850,00
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	135 500,00
64112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	6 250,00
64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	45 800,00
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	108 900,00
64138	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	13 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 050,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	48 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 470,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	580,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 110,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00
65	Autres charges de gestion courante	503,00
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	500,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	3,00
66	Charges financières	330 693,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	335 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-11 607,28
661133	Remb. intérêts emprunts transférés à collectivité de rattach.	7 001,24
67	Charges spécifiques	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		5 353 512,96
042	Opérations ordre transf. entre sections	603 639,79
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	603 639,79
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	63 932,12
Total des dépenses d'ordre		667 571,91
TOTAL GENERAL		6 021 084,87

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Recettes issues de la TEOM		5 467 732,87
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux	5 467 732,87
Dotations et participations reçues		359 500,00
747888	Autres	359 500,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		191 400,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	191 400,00
7013	Ventes de produits résiduels	130 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	40 000,00
70613	Abonnement ou redev. enlèvement déchets indust. et commerciaux	21 000,00
7078	Autres marchandises	400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		6 018 632,87
042	Opérations ordre transf. entre sections	2 452,00
777	Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	2 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 452,00
TOTAL GENERAL		6 021 084,87

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2024

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE



Présenté par Le Président (1),
 A Moutiers, le 26 mars 2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session
 A Moutiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

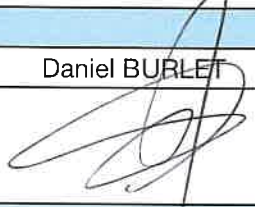



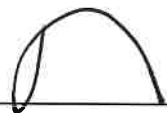








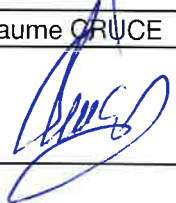
Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

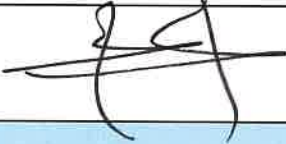
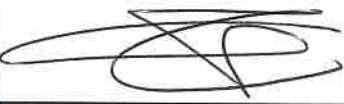



A Moutiers, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents : 21
Membres votants : 21
Pouvoirs : 5
Voix : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : **26**
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°50-2024
Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe DÉCHETS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise GROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires.

Monsieur le Vice-Président aux finances précise la démarche qui a été menée ces dernières semaines

- Depuis décembre, les services ont préparé des propositions budgétaires, travaillées en lien avec leurs élus référents, dans un objectif de maintien du service, dans un souci de bonne gestion et de réduction des coûts.
- En commission finances, un budget prévisionnel a été présenté, menant à un produit fiscal stable calculé sur des bases fiscales notifiées et sans nouvel emprunt.

Il est proposé au conseil communautaire d'équilibrer le budget via un produit fiscal stable, des économies supplémentaires, un virement de section à section de **63 932,12€** et sans nouvel emprunt.

La nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ces conditions, pour l'exercice 2024, il est proposé au conseil communautaire, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, qui en rendra compte à la séance du conseil communautaire la plus proche.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe DÉCHETS qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 6 021 084,87 €

Section d'investissement : 7 069 014,37 €

AUTORISE le Président, pour l'exercice 2024, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chaque section.

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, *état précité*, d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

RECUEIL EN PREFECTURE
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002329900049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle CC COEUR DE TARENTEISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
MOUTIERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 17

A3.2 - Etalement des provisions 18

A4.1 - Equilibre des opérations financières 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 22

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 23

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 24

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 25

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 26

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 27

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 28

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 29

B1.7 - Etat des engagements reçus 30

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 31

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 32

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 35

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 36

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 37

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 734 455,77	1 455 180,81
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 279 274,96
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 734 455,77	1 734 455,77

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 734 455,77	1 734 455,77
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 347 799,88	0,00	1 601 350,00	1 601 350,00	1 601 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 358,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00	0,00	79 105,77	79 105,77	79 105,77
Total des dépenses de gestion des services		1 471 157,88	0,00	1 733 455,77	1 733 455,77	1 733 455,77
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 472 157,88	0,00	1 734 455,77	1 734 455,77	1 734 455,77
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 472 157,88	0,00	1 734 455,77	1 734 455,77	1 734 455,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	84 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 380 721,00	0,00	1 375 180,81	1 375 180,81	1 375 180,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 464 721,00	0,00	1 455 180,81	1 455 180,81	1 455 180,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 464 721,00	0,00	1 455 180,81	1 455 180,81	1 455 180,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 464 721,00	0,00	1 455 180,81	1 455 180,81	1 455 180,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	279 274,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00		

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 601 350,00		1 601 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 000,00		53 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	79 105,77		79 105,77
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 734 455,77	0,00	1 734 455,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00		80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 375 180,81		1 375 180,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 455 180,81	0,00	1 455 180,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	279 274,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 347 799,88	1 601 350,00	1 601 350,00
6244	Transports administratifs	1 330 000,00	1 596 000,00	1 596 000,00
6248	Divers	800,00	800,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	499,88	350,00	350,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	16 500,00	4 200,00	4 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 358,00	53 000,00	53 000,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	53 000,00	53 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	46 358,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00	79 105,77	79 105,77
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	77 000,00	79 105,77	79 105,77
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 471 157,88	1 733 455,77	1 733 455,77
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 472 157,88	1 734 455,77	1 734 455,77
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 472 157,88	1 734 455,77	1 734 455,77

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	84 000,00	80 000,00	80 000,00
7061	Transport de voyageur	84 000,00	80 000,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 380 721,00	1 375 180,81	1 375 180,81
7472	Subv. exploitat° Régions	1 135 000,00	1 365 000,00	1 365 000,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	245 721,00	10 180,81	10 180,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 464 721,00	1 455 180,81	1 455 180,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 464 721,00	1 455 180,81	1 455 180,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 464 721,00	1 455 180,81	1 455 180,81

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	279 274,96
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 734 455,77
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 455 180,81
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-51_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation : 13 mars 2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Moûtiers le 26 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Moûtiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE



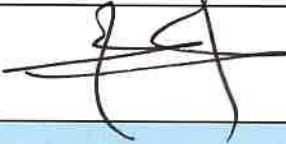
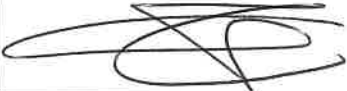
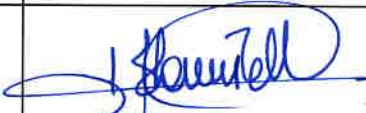


Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Moûtiers, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
 <small>pouvoir de Nouare KISMOUNE</small>	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°51-2024**Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe Transports scolaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires.

Monsieur le Vice-Président aux finances précise la démarche qui a été menée ces dernières semaines

- Depuis décembre, les services ont préparé des propositions budgétaires, travaillées en lien avec leurs élus référents, dans un objectif de maintien du service, dans un souci de bonne gestion et de réduction des coûts.
- En commission finances, un budget prévisionnel a été présenté.

Il est proposé au conseil communautaire d'équilibrer le budget sans recourir à une subvention d'exploitation du budget principal.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe Transports scolaires qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 1 734 455,77 €

Section d'investissement : 0,00€

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, si elle est implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002329900023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle CC COEUR DE TARENTEISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
MOUTIERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET SPANC (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 672,29	24 284,81
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 387,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		35 672,29	35 672,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 564,99	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 11 564,99
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 564,99	11 564,99

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	47 237,28	47 237,28
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	65 550,00	0,00	20 980,00	20 980,00	20 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	0,00	14 692,29	14 692,29	14 692,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		76 450,00	0,00	35 672,29	35 672,29	35 672,29
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		76 450,00	0,00	35 672,29	35 672,29	35 672,29
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		76 450,00	0,00	35 672,29	35 672,29	35 672,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 750,00	0,00	24 284,81	24 284,81	24 284,81
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 363,10	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		63 113,10	0,00	24 284,81	24 284,81	24 284,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		63 113,10	0,00	24 284,81	24 284,81	24 284,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 113,10	0,00	24 284,81	24 284,81	24 284,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 387,48
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 064,99	0,00	11 564,99	11 564,99	11 564,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 064,99	0,00	11 564,99	11 564,99	11 564,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 564,99	0,00	11 564,99	11 564,99	11 564,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	11 564,99	0,00	11 564,99	11 564,99	11 564,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00		

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 564,99
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 980,00		20 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 692,29		14 692,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	35 672,29	0,00	35 672,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 564,99	0,00	11 564,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 564,99	0,00	11 564,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 284,81		24 284,81
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 284,81	0,00	24 284,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 387,48
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	11 564,99
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	65 550,00	20 980,00	20 980,00
611	Sous-traitance générale	35 000,00	20 430,00	20 430,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	550,00	550,00	550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	14 692,29	14 692,29
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 907,71	6 700,00	6 700,00
6218	Autre personnel extérieur	7 992,29	7 992,29	7 992,29
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		76 450,00	35 672,29	35 672,29
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		76 450,00	35 672,29	35 672,29
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		76 450,00	35 672,29	35 672,29

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 750,00	24 284,81	24 284,81
7062	Redevances assainissement non collectif	5 750,00	24 284,81	24 284,81
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 363,10	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	57 363,10	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		63 113,10	24 284,81	24 284,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		63 113,10	24 284,81	24 284,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		63 113,10	24 284,81	24 284,81

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 387,48
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 672,29
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 064,99	11 564,99	11 564,99
21562	Service d'assainissement	11 064,99	11 564,99	11 564,99
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 064,99	11 564,99	11 564,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 564,99	11 564,99	11 564,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 564,99	11 564,99	11 564,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	11 564,99
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 564,99
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

CC COEUR DE TARENTEISE - BUDGET SPANC - BP - 2024

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	05-07-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	11 564,99	11 564,99
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	11 564,99	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	11 564,99	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	11 564,99	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	24 284,81
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-52_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation : 13 mars 2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Moûtiers le 26 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Moûtiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE




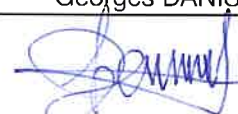

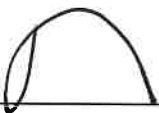








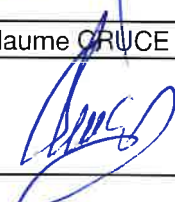

--	--

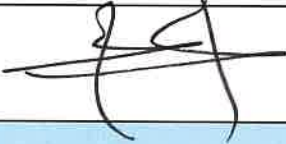
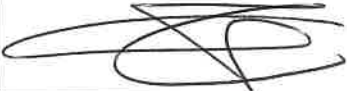



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Moûtiers, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°52-2024
Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe SPANC

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires et présente les perspectives en matière de budget SPANC.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe SPANC qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 35 672,29 €

Section d'investissement : 11 564,99 €

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, en l'absence de recours, est définitive et ne peut faire l'objet d'un recours.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC COEUR DE TARENTEISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE (2)

Numéro SIRET : 20002329900072

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : TOURISME (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	48
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	64
B3.2 - Etalement des provisions	66
B4 - Etat des charges transférées	67
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	68
B6 - Prêts	69
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	71
B7.3 - Etat des emprunts garantis	72
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	73
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	74
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	75
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	76
B7.8 - Autres engagements donnés	77
B7.9 - Autres engagements reçus	78
B8 - Subventions versées	79
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	88
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	89
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	90
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	91

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 715

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	37,04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	36,39
3	Dépenses d'équipement brut / population	6,91
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,98 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,78 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	932 418,22	810 775,49	25 231,59	A1 -96 411,14
Investissement	635 053,53	506 837,93	(3) 8 531,21	A2 -119 684,39
Fonctionnement	297 364,69	303 937,56	(4) 16 700,38	A3 23 273,25

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 22 812,98	III + IV 152 327,00	B1	129 514,02	
Investissement	I 22 812,98	III 152 327,00	B2	129 514,02	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	33 102,88
Investissement	A2 + B2	9 829,63
Fonctionnement	A3 + B3	23 273,25

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 22 812,98
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 747,09
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	11 065,89
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 152 327,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	152 327,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	64 081,22	54 251,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	22 812,98	152 327,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 119 684,39	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		206 578,59	206 578,59
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	376 773,25	353 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 23 273,25
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		376 773,25	376 773,25
TOTAL DU BUDGET (4)		583 351,84	583 351,84

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	261 273,12	11 747,09	10 950,00	10 950,00	22 697,09
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	405 663,76	11 065,89	25 846,03	25 846,03	36 911,92
Total des dépenses d'équipement		668 436,88	22 812,98	44 296,03	44 296,03	67 109,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 234,01	0,00	19 785,19	19 785,19	19 785,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 234,01	0,00	19 785,19	19 785,19	19 785,19
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		716 670,89	22 812,98	64 081,22	64 081,22	86 894,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	716 670,89	22 812,98	64 081,22	64 081,22	86 894,20
--------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	119 684,39
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	206 578,59
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	220 000,00	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	380 202,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 202,72	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	22 303,67	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		102 534,51	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		702 737,23	152 327,00	37 275,74	37 275,74	189 602,74

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 936,08		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 966,37		16 975,85	16 975,85	16 975,85
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 902,45		16 975,85	16 975,85	16 975,85

TOTAL	709 639,68	152 327,00	54 251,59	54 251,59	206 578,59
--------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	206 578,59
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

16 975,85

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	117 287,93	0,00	116 346,28	116 346,28	116 346,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	198 000,00	0,00	232 569,00	232 569,00	232 569,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2,00	0,00	3,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		315 289,93	0,00	348 918,28	348 918,28	348 918,28
66	Charges financières	7 850,00	0,00	10 879,12	10 879,12	10 879,12
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		323 139,93	0,00	359 797,40	359 797,40	359 797,40

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 936,08		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 966,37		16 975,85	16 975,85	16 975,85
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 902,45		16 975,85	16 975,85	16 975,85

TOTAL	330 042,38	0,00	376 773,25	376 773,25	376 773,25
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 773,25
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	300 460,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 882,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes de gestion courante		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 273,25
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 773,25
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	16 975,85	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 785,19	0,00	19 785,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 500,00	0,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	22 697,09	0,00	22 697,09
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	36 911,92	0,00	36 911,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		86 894,20	0,00	86 894,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	119 684,39
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	206 578,59
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	116 346,28		116 346,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	232 569,00		232 569,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3,00	0,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	10 879,12	0,00	10 879,12
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 975,85	16 975,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		359 797,40	16 975,85	376 773,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 773,25
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Hors chapitres opérations.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 275,74	0,00	37 275,74
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	152 327,00	0,00	152 327,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		16 975,85	16 975,85
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	189 602,74	16 975,85	206 578,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	206 578,59
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	30 000,00		30 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	320 000,00		320 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	3 500,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	353 500,00	0,00	353 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 273,25
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 273,25
--	------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024,25

Application agréée E-legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		716 670,89	22 812,98	0,00	64 081,22	64 081,22	0,00	64 081,22	86 894,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	261 273,12	11 747,09	0,00	10 950,00	10 950,00	0,00	10 950,00	22 697,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	405 663,76	11 065,89	0,00	25 846,03	25 846,03	0,00	25 846,03	36 911,92
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		668 436,88	22 812,98	0,00	44 296,03	44 296,03	0,00	44 296,03	67 109,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 234,01	0,00		19 785,19	19 785,19		19 785,19	19 785,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		48 234,01	0,00	0,00	19 785,19	19 785,19	0,00	19 785,19	19 785,19
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		716 670,89	22 812,98	0,00	64 081,22	64 081,22	0,00	64 081,22	86 894,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	119 684,39
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	206 578,59
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		687 336,01	152 327,00	54 251,59	54 251,59	206 578,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	220 000,00	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	380 202,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 202,72	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		680 433,56	152 327,00	37 275,74	37 275,74	189 602,74
021	Virement de la section de fonctionnement	3 936,08		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 966,37		16 975,85	16 975,85	16 975,85
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 902,45		16 975,85	16 975,85	16 975,85

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	206 578,59
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		716 670,89	22 812,98	0,00	64 081,22	64 081,22	0,00	64 081,22	86 894,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	261 273,12	11 747,09	0,00	10 950,00	10 950,00	0,00	10 950,00	22 697,09
21318	Autres bâtiments publics	197 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	48 320,00	4 652,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	9 652,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		3 950,00	3 950,00	0,00	3 950,00	3 950,00
21838	Autre matériel informatique	7 902,00	6 445,20		0,00	0,00	0,00	0,00	6 445,20
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	649,89		0,00	0,00	0,00	0,00	649,89
2188	Autres immobilisations corporelles	5 051,12	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	405 663,76	11 065,89	0,00	25 846,03	25 846,03	0,00	25 846,03	36 911,92
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		25 564,02	25 564,02	0,00	25 564,02	25 564,02
2313	Constructions	405 663,76	11 065,89		282,01	282,01	0,00	282,01	11 347,90
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		668 436,88	22 812,98	0,00	44 296,03	44 296,03	0,00	44 296,03	67 109,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	48 234,01	0,00		19 785,19	19 785,19		19 785,19	19 785,19
1641	Emprunts en euros	48 234,01	0,00		19 785,19	19 785,19		19 785,19	19 785,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		48 234,01	0,00	0,00	19 785,19	19 785,19	0,00	19 785,19	19 785,19
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		716 670,89	22 812,98	0,00	64 081,22	64 081,22	0,00	64 081,22	86 894,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		687 336,01	152 327,00	54 251,59	54 251,59	206 578,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	220 000,00	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	220 000,00	42 327,00	0,00	0,00	42 327,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	380 202,72	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	380 202,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 202,72	152 327,00	0,00	0,00	152 327,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
10222	FCTVA	80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		80 230,84	0,00	37 275,74	37 275,74	37 275,74
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		680 433,56	152 327,00	37 275,74	37 275,74	189 602,74
021	Virement de la section de fonctionnement	3 936,08		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 966,37		16 975,85	16 975,85	16 975,85
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 440,00		348,00	348,00	348,00
281838	Autre matériel informatique	451,20		4 297,74	4 297,74	4 297,74
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		5 598,44	5 598,44	5 598,44
28188	Autres immo. corporelles	1 075,17		6 731,67	6 731,67	6 731,67
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 902,45		16 975,85	16 975,85	16 975,85

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		330 042,38	0,00	0,00	376 773,25	376 773,25	0,00	376 773,25	376 773,25
011	Charges à caractère général (3)	117 287,93	0,00	0,00	116 346,28	116 346,28	0,00	116 346,28	116 346,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	198 000,00	0,00		232 569,00	232 569,00		232 569,00	232 569,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		315 289,93	0,00	0,00	348 918,28	348 918,28	0,00	348 918,28	348 918,28
66	Charges financières	7 850,00	0,00		10 879,12	10 879,12		10 879,12	10 879,12
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		7 850,00	0,00	0,00	10 879,12	10 879,12		10 879,12	10 879,12
Total des dépenses réelles		323 139,93	0,00	0,00	359 797,40	359 797,40	0,00	359 797,40	359 797,40
023	Virement à la section d'investissement	3 936,08			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 966,37			16 975,85	16 975,85		16 975,85	16 975,85
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 902,45			16 975,85	16 975,85		16 975,85	16 975,85

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	376 773,25
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	300 460,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 882,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes de gestion des services		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	23 273,25
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	376 773,25
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		330 042,38	0,00	0,00	376 773,25	376 773,25	0,00	376 773,25	376 773,25
011	Charges à caractère général (4)	117 287,93	0,00	0,00	116 346,28	116 346,28	0,00	116 346,28	116 346,28
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60612	Energie - Electricité	2 160,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00	1 670,00	1 670,00	0,00	1 670,00	1 670,00
611	Contrats de prestations de services	19 436,00	0,00	0,00	12 870,48	12 870,48	0,00	12 870,48	12 870,48
6132	Locations immobilières	29 496,00	0,00	0,00	29 496,00	29 496,00	0,00	29 496,00	29 496,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	20 400,00	0,00	0,00	21 480,00	21 480,00	0,00	21 480,00	21 480,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 644,00	0,00	0,00	4 644,00	4 644,00	0,00	4 644,00	4 644,00
6156	Maintenance	150,00	0,00	0,00	159,80	159,80	0,00	159,80	159,80
6161	Multirisques	578,00	0,00	0,00	806,00	806,00	0,00	806,00	806,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	295,00	295,00	0,00	295,00	295,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 400,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 931,73	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 858,00	0,00	0,00	15 060,00	15 060,00	0,00	15 060,00	15 060,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 869,20	0,00	0,00	4 110,00	4 110,00	0,00	4 110,00	4 110,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 305,00	0,00	0,00	1 855,00	1 855,00	0,00	1 855,00	1 855,00
6288	Autres services extérieurs	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	198 000,00	0,00	0,00	232 569,00	232 569,00	0,00	232 569,00	232 569,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-53_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	900,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6218	Autre personnel extérieur	12 260,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	620,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	0,00		3 150,00	3 150,00		3 150,00	3 150,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	370,00	0,00		420,00	420,00		420,00	420,00
64111	Rémunération principale titulaires	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
64118	Autres indemnités	2 950,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64131	Rémunérations	104 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	3 500,00	0,00		8 666,00	8 666,00		8 666,00	8 666,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 000,00	0,00		12 100,00	12 100,00		12 100,00	12 100,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 100,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		133,00	133,00		133,00	133,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
65888	Autres	2,00	0,00		3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		315 289,93	0,00	0,00	348 918,28	348 918,28	0,00	348 918,28	348 918,28
66	Charges financières	7 850,00	0,00		10 879,12	10 879,12		10 879,12	10 879,12
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 857,43	0,00		11 009,49	11 009,49		11 009,49	11 009,49
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7,43	0,00		-130,37	-130,37		-130,37	-130,37
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		7 850,00	0,00	0,00	10 879,12	10 879,12		10 879,12	10 879,12
Total des dépenses réelles		323 139,93	0,00	0,00	359 797,40	359 797,40	0,00	359 797,40	359 797,40
023	Virement à la section d'investissement	3 936,08			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 966,37			16 975,85	16 975,85		16 975,85	16 975,85
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 966,37			16 975,85	16 975,85		16 975,85	16 975,85
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 902,45			16 975,85	16 975,85		16 975,85	16 975,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 326,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 457,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-130,37

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7078	Autres marchandises	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	300 460,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	300 460,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 882,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
752	Revenus des immeubles	2 880,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
75888	Autres	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		314 842,00	0,00	353 500,00	353 500,00	353 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	64 081,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	19 785,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	25 846,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	37 275,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	37 275,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		64 081,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		19 785,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		7 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		10 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		25 846,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		37 275,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		37 275,74
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		64 081,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	19 785,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	5 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	25 846,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		37 275,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	37 275,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 081,22
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 785,19
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 950,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 846,03
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 275,74
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 275,74

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		-130,37	359 927,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	116 346,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	232 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-130,37	11 009,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	353 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		359 797,40
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		116 346,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		232 569,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 879,12
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		353 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		320 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		359 927,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 870,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	50 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	159,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	10 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	20 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	158 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	58 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	11 009,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		353 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 927,77
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 970,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 870,48
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 976,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 644,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,80
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 795,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 160,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 110,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 855,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 270,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 666,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 033,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 009,49
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 500,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					295 459,00									
1641 Emprunts en euros (total)					295 459,00									
00002458084	CA DES SAVOIE	21/06/2022	05/09/2022	05/12/2022	25 459,00	V	EURIBOR	1,650	1,664		T	X Echéance constante		A-1
00002742857	CA DES SAVOIE	30/06/2023	11/07/2023	11/10/2023	270 000,00	F		4,110	4,190		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2023CAUTION01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					295 459,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		284 405,59					19 785,19	11 009,49	0,00	2 326,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		284 405,59					19 785,19	11 009,49	0,00	2 326,77
00002458084		0,00	A-1	17 682,46	2,67	V	EURIBOR	1,664	6 337,53	252,67	0,00	13,52
00002742857		0,00	A-1	266 723,13	14,50	F		4,190	13 447,66	10 756,82	0,00	2 313,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2023CAUTION01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-201023299-20240326-53_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		284 405,59					19 785,19	11 009,49	0,00	2 326,77

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	284 405,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		30-01-2024
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	30/01/2024
L	2031 Frais d'études	2	30/01/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	30/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	2	30/01/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/01/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	2	30/01/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	30/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	30/01/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	30/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	30/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	30/01/2024
L	21571 Matériel ferroviaire	6	30/01/2024
L	21572 Matériel technique scolaire	6	30/01/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	6	30/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	30/01/2024
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	6	30/01/2024
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	6	30/01/2024
L	21578 Autre matériel technique	6	30/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	30/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	30/01/2024
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	8	30/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport	8	30/01/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	30/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique	5	30/01/2024
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	5	30/01/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	5	30/01/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5	30/01/2024
L	2186 Cheptel	10	30/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2024

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-2010023299-20240326-53_2024BP-B

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-53_2024BP-B

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	353 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

CC COEUR DE TARENTEISE - TOURISME - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM		0,00	A	A
Attaché	A	ADM		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-119 684,39	-119 684,39
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	129 514,02	129 514,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	19 785,19	19 785,19
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	54 251,59	54 251,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	34 466,40	34 466,40

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		19 785,19	I 19 785,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 785,19	19 785,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 785,19	19 785,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		54 251,59	III 54 251,59
Ressources propres externes de l'année (a)		37 275,74	37 275,74
10222	FCTVA	37 275,74	37 275,74
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		16 975,85	16 975,85
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	348,00	348,00
281838	Autre matériel informatique	4 297,74	4 297,74
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 598,44	5 598,44
28188	Autres immo. corporelles	6 731,67	6 731,67
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2024

Présenté par Le PRESIDENT (1),
 A Moûtiers, le 26 mars 2024

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE



Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session
 A Moûtiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Moûtiers, le

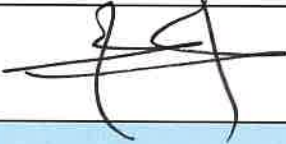




(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	 <small>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</small>	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<small>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</small>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
 <small>pouvoir de Nouare KISMOUNE</small>	 <small>pouvoir de Eric LAURENT</small>	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		 <small>pouvoir de Chantal MARTIN</small>
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<small>excusée pouvoir à Claude JOLLET</small>
Claude JOLLET		
 <small>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</small>		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27 Quorum : 14 Membres présents : 21 Membres votants : 21 Pouvoirs : 5 Voix : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°53-2024**Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moutiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires.

Monsieur le Vice-Président aux finances précise la démarche qui a été menée ces dernières semaines

- Depuis décembre, les services ont préparé des propositions budgétaires, travaillées en lien avec leurs élus référents, dans un objectif de maintien du service, mais dans un souci de bonne gestion et de réduction des coûts.
- En commission finances, un budget prévisionnel a été présenté avec une subvention d'exploitation du budget principal de 320 000€.
- Un choix a été fait d'inscrire en section d'investissement, la création de contenus photos et vidéos destinés à rester dans le patrimoine de la collectivité.

Il est proposé au conseil communautaire d'équilibrer le budget par une subvention d'exploitation du budget principal de **320 000,00€**, sans virement de section à section et sans nouvel emprunt.

La nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ces conditions, pour l'exercice 2024, il est proposé au conseil communautaire, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, qui en rendra compte à la séance du conseil communautaire la plus proche.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 376 773,25 €

Section d'investissement : 206 578,59 €

AUTORISE le Président, pour l'exercice 2024, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chaque section.

DIT que les prestations de création de contenus photos et vidéos sont inscrites en section d'investissement au compte 21611.

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, en cas de recours implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Délibération n°53-2024 - code 7.1.2.2 - Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme

99_DE-073-200023299-20240326-53_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC COEUR DE TARENTEISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CC COEUR DE TARENTEISE (2)

Numéro SIRET : 20002329900080

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MOUTIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZAE LES CONTAMINES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	42
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	46
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	65
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	71
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	72
B7.8 - Autres engagements donnés	73
B7.9 - Autres engagements reçus	74
B8 - Subventions versées	75
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	80
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 715

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	7,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	4,89
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	206,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-48,49 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	309 995,84	382 955,84	-22 428,54	A1 50 531,46
Investissement	118 517,92	191 477,92 (3)	-22 429,92	A2 50 530,08
Fonctionnement	191 477,92	191 477,92 (4)	1,38	A3 1,38

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	50 531,46
Investissement	A2 + B2	50 530,08
Fonctionnement	A3 + B3	1,38

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	68 728,00	18 197,92
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 50 530,08
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		68 728,00	68 728,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	88 729,38	88 728,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1,38
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		88 729,38	88 729,38
TOTAL DU BUDGET (4)		157 457,38	157 457,38

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 364,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 364,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		100 364,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	68 684,00		41 228,00	41 228,00	41 228,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		68 684,00		41 228,00	41 228,00	41 228,00

TOTAL	169 048,00	0,00	68 728,00	68 728,00	68 728,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 728,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92

TOTAL	191 477,92	0,00	18 197,92	18 197,92	18 197,92
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	50 530,08
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 728,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-23 030,08
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	56 111,46	0,00	70 531,46	70 531,46	70 531,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		56 111,46	0,00	70 531,46	70 531,46	70 531,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		56 111,46	0,00	70 531,46	70 531,46	70 531,46

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92

TOTAL	247 589,38	0,00	88 729,38	88 729,38	88 729,38
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	88 729,38
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00

TOTAL	247 588,00	0,00	88 728,00	88 728,00	88 728,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1,38
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	88 729,38
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-23 030,08	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 500,00	0,00	27 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		41 228,00	41 228,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		27 500,00	41 228,00	68 728,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 728,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	70 531,46		70 531,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		18 197,92	18 197,92
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		70 531,46	18 197,92	88 729,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	88 729,38
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		18 197,92	18 197,92
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	18 197,92	18 197,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	50 530,08
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 728,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	47 500,00		47 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		41 228,00	41 228,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	47 500,00	41 228,00	88 728,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1,38
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1e 03/04/2024,38
--	-------------------------

REÇU EN PREFECTURE

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		169 048,00	0,00	0,00	68 728,00	68 728,00	0,00	68 728,00	68 728,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 364,00	0,00		27 500,00	27 500,00		27 500,00	27 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		100 364,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		100 364,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00	41 228,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00	41 228,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	68 728,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		191 477,92	0,00	18 197,92	18 197,92	18 197,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	50 530,08
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	68 728,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	169 048,00	0,00	0,00	68 728,00	68 728,00	0,00	68 728,00	68 728,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 364,00	0,00		27 500,00	27 500,00		27 500,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	100 364,00	0,00		27 500,00	27 500,00		27 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	100 364,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	100 364,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00	41 228,00
3351	<i>Terrains</i>	68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00	41 228,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		68 684,00			41 228,00	41 228,00		41 228,00	41 228,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		191 477,92	0,00	18 197,92	18 197,92	18 197,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92
3351	Terrains	191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		191 477,92		18 197,92	18 197,92	18 197,92

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 589,38	0,00	0,00	88 729,38	88 729,38	0,00	88 729,38	88 729,38
011	Charges à caractère général (3)	56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	191 477,92			18 197,92	18 197,92		18 197,92	18 197,92
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		191 477,92			18 197,92	18 197,92		18 197,92	18 197,92

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	88 729,38
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 588,00	0,00	88 728,00	88 728,00	88 728,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1,38
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	88 729,38
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 589,38	0,00	0,00	88 729,38	88 729,38	0,00	88 729,38	88 729,38
011	Charges à caractère général (4)	56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
6045	Achats études et prestations de services	30 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	26 111,46	0,00		68 531,46	68 531,46	0,00	68 531,46	68 531,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		56 111,46	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46	0,00	70 531,46	70 531,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	191 477,92			18 197,92	18 197,92		18 197,92	18 197,92
7133	Variat° en-cours de production biens	191 477,92			18 197,92	18 197,92		18 197,92	18 197,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		191 477,92			18 197,92	18 197,92		18 197,92	18 197,92

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		247 588,00	0,00	88 728,00	88 728,00	88 728,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
7015	Ventes de terrains aménagés	178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		178 904,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00
7133	Variat° en-cours de production biens	68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		68 684,00	0,00	41 228,00	41 228,00	41 228,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	27 500,00	0,00	0,00		27 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	27 500,00	0,00	0,00		27 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

CC COEUR DE TARENTEISE - ZAE LES CONTAMINES - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	70 531,46	0,00	0,00		70 531,46
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	70 531,46	0,00	0,00		70 531,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00		47 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00		47 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	70 531,46	70 531,46
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	68 531,46	68 531,46
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00	47 500,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00	47 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-073-200023299-20240326-54_2024BP-B

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable en

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	47 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	50 530,08	50 530,08
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	27 500,00	27 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-27 500,00	-27 500,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		27 500,00	27 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		27 500,00	27 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 500,00	27 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21 (5 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :

Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2024

Présenté par Le PRESIDENT (1),
 A Moûtiers, le 26 mars 2024

Le Président
 Fabrice PANNEKOUCKE



Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session
 A Moûtiers, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Moûtiers, le

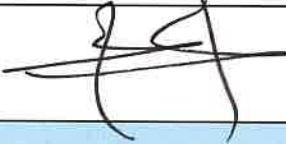




(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 mars 2024 à 19h - MCI

HAUTECOUR		
Daniel BURLET		
		
LES BELLEVILLE		
Claude JAY	Donatienne THOMAS	Georges DANIS
	<i>pouvoir de Marie Pierre FREMIOT</i> 	
Noëlla JAY	Hubert THIERY	Sandra FAVRE
		
Romain SOLLIER	Florence BONNEFOY-CUDRAZ	Marie-Pierre FREMIOT
		<i>excusée, pouvoir à Donatienne THOMAS</i>
Aurélien ASTRE		
		
MOUTIERS		
Fabrice PANNEKOUCKE	Chantal MARTIN	Nouare KISMOUNE
<i>pouvoir de Nouare KISMOUNE</i> 	<i>pouvoir de Chantal MARTIN</i> 	
Florence SCARPETTA	Aïcha DEMONNAZ	Eric LAURENT
		<i>pouvoir de Chantal MARTIN</i> 
Marie-Christine BERMOND	Guillaume CRUCE	Hakima DUJARDIN
		<i>excusée pouvoir à Claude JOLLET</i>
Claude JOLLET		
<i>pouvoir d'Hakima DUJARDIN</i> 		

NOTRE DAME DU PRE		
Jean Paul DE BORTOLI		
		
SALINS-FONTAINE		
Françoise CROUSAZ	Fabienne BLANC-TAILLEUR	Alain CULLET
		
SAINT MARCEL		
Daniel CHARRIERE	Gilles VIVET	
		

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Pouvoirs : 5

Voix : 26

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

2/2 Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°54-2024
Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe ZAE La Contamine

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle les orientations développées à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaires.

Monsieur le Vice-Président aux finances précise la démarche qui a été menée ces dernières semaines

- Depuis décembre, les services ont préparé des propositions budgétaires, travaillées en lien avec leurs élus référents, dans un objectif de maintien du service, mais dans un souci de bonne gestion et de réduction des coûts.
- En commission finances, un budget prévisionnel a été présenté.

La nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ces conditions, pour l'exercice 2024, il est proposé au conseil communautaire, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, qui en rendra compte à la séance du conseil communautaire la plus proche.

A l'issue de cette présentation exhaustive, après avoir répondu aux différentes questions, et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU les article 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe ZAE La Contamine qui s'équilibre en recettes et en dépenses, après reports, ainsi :

Section de fonctionnement : 88 729,38 €

Section d'investissement : 68 728,00 €

AUTORISE le Président, pour l'exercice 2024, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chaque section.

DIT que les crédits sont exécutoires par le comptable du trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise sera définitive et exécutoire.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Délibération n°54-2024 - code 7.1.2.2 - Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe ZAE La Contamine Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-54_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°55-2024
Vote des taux de fiscalité 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances, en accord avec le Président, indique que le projet de budget principal de la CCCT est présenté grâce à un produit fiscal d'équilibre de **8 179 622,00€** défini par l'application de taux inchangé sur des bases fiscales estimées.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE les taux de fiscalité pour 2024 comme suit :

Taxe foncière (bâti) :	7,04 %
Taxe foncière (non-bâti) :	42,14 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	5,81 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	10,36 %

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°56-2024
Vote des taux de la TEOM 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances, indique que le projet de budget annexe DÉCHETS s'établit grâce à un produit fiscal d'équilibre défini avec l'application d'un taux inchangé sur les bases fiscales notifiées par les services fiscaux.

Pour 2024, le produit fiscal attendu de la TEOM s'établit à **5 467 732.87 €**.

Monsieur le Vice-Président aux finances, propose donc de maintenir les taux 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE les taux de fiscalité de la TEOM pour 2024 comme suit :

- zone n° 1 composée des communes ou parties de communes suivantes :

- Moûtiers
- Pomblière-Saint-Marcel
- Stations des Ménuires et de Val Thorens
- Salins-les-Thermes (commune historique)

⇒ Taux de 12,57%

- zone n° 2 composée des communes ou parties de communes suivantes :

- Hautecour
- Notre-Dame-du-Pré
- Saint-Jean-de-Belleville (commune historique)
- Saint-Martin-de-Belleville et villages des Belleville
- Fontaine-le-Puits (commune historique)
- Villarlurin (commune historique).

⇒ Taux de 8,35 %

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision, ainsi que celle-ci, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°56-2024 - code 7.2.4 - Vote des taux de la TEOM 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-56_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°57-2024
Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que par délibération en date du 6 février 2018, le Conseil Communautaire a approuvé l'instauration de la taxe GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2018.

Dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI à l'APTV depuis le 1^{er} janvier 2023, la collectivité vote le produit attendu de la taxe GEMAPI chaque année et le reverse à l'APTV.

Il est rappelé que la taxe GEMAPI est plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant et par an, sur la base de la population dite "Dotation Globale de Fonctionnement" (DGF). Il s'agit d'une taxe additionnelle dont seul le montant est arrêté par le conseil communautaire, et qui est alors réparti par l'administration fiscale sur les taxes locales.

Considérant le vote du budget annexe GEMAPI de l'APTV, Monsieur le Vice-Président aux finances propose d'appeler un produit fiscal de taxe GEMAPI de 300 000 euros pour l'exercice 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2024 à la somme de 300 000 €

DIT que le montant de la taxe sera reversée à l'APTV.

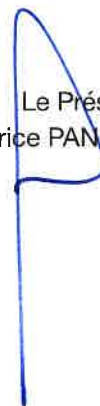
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°58-2024
**Vote du principe de répartition du FPIC et de confirmation
du Pacte financier et fiscal**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Le Conseil communautaire souhaite acter dans son principe la poursuite du pacte financier et fiscal établi en 2016, qui comprend notamment le portage à 100% du FPIC par le budget communautaire.

Il est proposé au conseil communautaire, au moins pour l'exercice 2024, de maintenir ce choix.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité

APPROUVE le principe du mode de répartition libre du FPIC entre CCCT et commune, en vue d'une prise en charge à 100% par la CCCT ainsi que cela se fait depuis 2016.

ADOpte le principe de confirmer le Pacte financier et fiscal, sur les bases indiquées, qui permettra de garantir la pérennité des accords financiers et fiscaux, en premier lieu sur la question du FPIC, et d'accompagner le vote du budget primitif et des taux de fiscalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°59-2024**Autorisation de versement d'une subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-Président aux finances rappelle que l'activité office du tourisme fait l'objet d'un budget annexe propre, relevant de la nomenclature M57.

Ce budget est équilibré par le versement d'une subvention d'exploitation du budget principal.

Il est rappelé que par délibération 178-2023, le conseil communautaire a autorisé une avance de 100 000€ de cette subvention.

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le versement de la subvention de 320 000,00€ du budget principal vers le budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme.

Monsieur le Vice-Président rappelle que le crédit budgétaire correspondant est inscrit au budget primitif 2024 (dépense au budget principal et recette au budget annexe).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une subvention d'exploitation de 320 000,00€ du budget principal de la CCCT au budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme de la CCCT.

DIT qu'une avance de 100 000€ a été versée.

DIT que le montant du solde à verser du budget principal vers le budget Tourisme est de 220 000,00€.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°59-2024 - code 7.1.6 - Autorisation de versement d'une subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe Cœur de Tarentaise Tourisme

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalway.com

99_DE-073-200023299-20240326-59_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°60-2024**Autorisation de programme et Crédit de Paiement 2024 n°202401 Budget Principal - Rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-président rappelle qu'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1^{re} année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme et crédits de paiement sont encadrés par l'article L5217-10-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la création d'une autorisation de programme pour la rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance dont les crédits de paiement seront répartis sur 2 exercices, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Projet : Rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance

	Montant AP	CP 2024	CP 2025
Dépenses	779 800,00	39 800,00	740 000,00
Subvention	413 323,00	12 500,00	400 823,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la création de l'Autorisation de Programme n°202401 pour la rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance à hauteur de 779 800,00 € répartis sur 2 ans.

DIT que les crédits de paiement sont prévus au budget principal 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°60-2024 - code 7.1.6 - Autorisation de programme et Crédit de Paiement 2024 n°202401 - Budget Municipal
Rénovation énergétique de la Maison de la Petite Enfance

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalis.com

99_DE-073-200023299-20240326-60_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°61-2024**Autorisation de programme et Crédit de Paiement 2024 n°202402 Budget Principal - Rénovation en géothermie de la chaufferie de la MCI**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-président rappelle qu'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1^{re} année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme et crédits de paiement sont encadrés par l'article L5217-10-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la création d'une autorisation de programme pour la rénovation en géothermie de la chaufferie de la MCI dont les crédits de paiement seront répartis sur 2 exercices, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Projet : Rénovation en géothermie de la chaufferie de la MCI

	Montant AP	CP 2024	CP 2025
Dépenses	214 980,00	43 980,00	171 000,00
Subvention	71 636,00	30 786,00	40 850,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la création de l'Autorisation de Programme n°202402 pour la rénovation en géothermie de la MCI à hauteur de 214 980,00 € répartis sur 2 ans.

DIT que les crédits de paiement sont prévus au budget principal 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°61-2024 - code 7.1.6 - Autorisation de programme et Crédit de Paiement 2024 n°202402 pour la rénovation en géothermie de la chaufferie de la MCI

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalis.com

99_DE-073-200023299-20240326-61_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°62-2024**Autorisation de programme et Crédit de Paiement 2024 n°202403 Budget Principal - Ligne de covoiturage Covoit'GO**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Vice-président rappelle qu'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1ère année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme et crédits de paiement sont encadrés par l'article L5217-10-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la création d'une autorisation de programme pour la ligne de covoiturage Covoit'GO dont les crédits de paiement seront répartis sur 2 exercices, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Projet : Ligne de covoiturage Covoit'GO

	Montant AP	CP 2024	CP 2025
Dépenses	204 200,00	102 100,00	102 100,00
Subvention	77 200,00	38 600,00	38 600,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la création de l'Autorisation de Programme n°202403 pour la ligne de covoiturage Covoit'GO à hauteur de 204 200,00 € répartis sur 2 ans.

DIT que les crédits de paiement sont prévus au budget principal 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°63-2024
Subvention aux associations 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise est très attachée aux associations et à leur dynamisme. Il est proposé au Conseil communautaire d'octroyer des subventions aux associations locales, selon la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	MONTANT VERSÉ €
AACM FONCTIONNEMENT	10 000 €
ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR L'ENFANCE/ JEUNESSE A.B.E	146 836 €
ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR LA PETITE ENFANCE A.B.E	277 402 €
ADAC DÔME THÉÂTRE	5 000 €
ASS COMITE SKI DE SAVOIE	9 870 €
ASSOC SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAND - UNSS	530 €
CAF MOUTIERS HAUTE TARENTEISE	19 900 €
SAUVEGARDE ENFANCE SAVOIE - Service Prévention Spécialisée	2 000 €
SAUVEGARDE ENFANCE SAVOIE - Point Ecoute	2 000 €
ENTENTE SPORTIVE DE TARENTEISE	72 540 €
FOYER DES ELEVES DU COLLEGE	2 350 €
CANOË KAYAK	2 500 €
MISSION LOCALE JEUNES	11 955 €
TENNIS CLUB	9 650 €
TARENTEISE GYM	6 000 €
Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'appel de Chambéry	500 €
CCHT - Participation abattoir	625 €
Amicale du personnel de la CCCT	10 000 €
FOYER ELEVES SAINTE THÉRÈSE	85 €
CLUB DES SPORTS DES MENUIRES ENDURO KIDS DES BELLEVILLE	2 000 €
COMMUNE LES BELLEVILLE - Course VTT	16 200 €
COMMUNE LES BELLEVILLE - Les folies de Val Thorens	25 300 €
OFFICE DU TOURISME LES MENUIRES	7 200 €
OFFICE DU TOURISME LES MENUIRES événement culturel événement sportif	100 000 €
OFFICE DU TOURISME VAL THORENS	7 200 €
TOTAL	747 643 €

Il est demandé par ailleurs au Conseil communautaire d'octroyer des subventions aux associations locales, sous réserve de la signature du contrat d'engagement républicain.

En effet, en application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et d'un décret d'application du 31 décembre 2021, toute association ou fondation bénéficiaire de subvention d'une collectivité locale doit signer un contrat d'engagement républicain et s'engager notamment à "respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de

humaine, ainsi que les symboles de la République". Elle devra ensuite en informer ses membres par tout moyen : un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution des subventions aux associations locales au titre de l'année 2024, telles que présentées dans le tableau ci-avant.

AUTORISE Monsieur le Président à signer un contrat d'engagement républicain avec les associations bénéficiaires ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°64-2024**Fixation du montant de soutien aux communes membres organisant un service de consultance architecturale**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°126-2022, le conseil communautaire a approuvé la définition de l'intérêt communautaire des compétences de la CCCT.

En matière de consultance architecturale, cette dernière indique :

"La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise soutient les communes membres qui organisent un service de consultance architecturale, selon une enveloppe financière, le nombre d'actes et un montant par acte déterminés par délibération du conseil communautaire."

Dans ce cadre, il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le versement d'un soutien financier aux communes membres de la CCCT, dans la limite du montant fixé au budget de la CCCT chaque année, 50 000€ pour la commune de Les Belleville et le solde réparti aux autres communes membres, proratisé pour chacune d'elle selon les dépenses réellement engagées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le versement d'un soutien financier aux communes membres de la CCCT pour la compétence architecturale telle que défini ci-avant.

DIT que les crédits budgétaires seront prévus chaque année au budget de la CCCT.

DIT que la présente délibération prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°64-2024 - code 7.1.6 - Fixation du montant de soutien aux communes membres organisant un service de consultance architecturale



99_DE-073-200023299-20240326-64_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°65-2024**Programme Local de l'Habitat Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- 2024/2030 - adoption définitive**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise et élu en charge de l'Habitat expose à l'assemblée :

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise a, par délibération n°103-2023 en date du 28 juin 2023, effectué un premier arrêt de son PLH 2024-2030 permettant un aboutissement des travaux engagés depuis le mois de décembre 2021 (délibération n°141-2021 du 14 décembre 2021).

Un deuxième arrêt a été effectué par délibération n°135-2023 en date du 27 Septembre 2023 permettant, conformément aux articles L.302-2 et R.302-9 du code de la construction et de l'Habitat, d'intégrer les avis des communes membres de l'EPCI et du syndicat porteur du SCOT Tarentaise Vanoise.

Le projet de PLH arrêté a été transmis à Monsieur le Préfet qui a consulté le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Une présentation du dossier à ce comité s'est déroulée le 12 décembre 2023.

A l'issue, un avis favorable a été émis par ce dernier, le 8 Janvier 2024. Cet avis a été confirmé par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Savoie dans son avis du 5 février 2024, comme suit:

L'avis de l'Etat et du Comité Régional de l'Habitat:

- La démarche volontariste du troisième PLH, en soulignant le dynamisme de sa gouvernance et les moyens financiers dédiés à sa mise en oeuvre;
- Une politique ambitieuse de requalification du parc privé qui se caractérise par la mise en oeuvre d'une future opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) communautaire, en lien avec le programme "Petites Villes de Demain" sur la commune de Moutiers, ainsi que des actions volontaristes de lutte contre la vacance et contre l'habitat indigne;
- La bonne prise en compte des publics spécifiques, dont celui des saisonniers par la convention renouvelée pour le logement des travailleurs saisonniers en stations pour la commune Les Belleville.

L'avis est assorti des recommandations suivantes:

- Consolider les moyens humains de l'intercommunalité pour assurer le pilotage, le suivi et l'animation des actions du PLH;
- Veiller à lutter contre l'attribution des résidences principales sur ce territoire touristique et activer les outils permettant de limiter le changement d'usage des logements, notamment en freinant autant que possible l'ouverture à l'urbanisation de zones en extension;
- Mettre en place une stratégie foncière en poursuivant le partenariat avec l'établissement public foncier local de la Savoie et en limitant la consommation foncière pour répondre aux objectifs de sobriété foncière;
- S'assurer de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le PLH, en vue de garantir les conditions d'atteinte des objectifs territorialisés de la production d'offre nouvelle, notamment le renforcement de la polarité principale de Moutiers;
- Mettre en place un observatoire de l'Habitat et du foncier, conformément aux dispositions de l'article L302-1 du Code de la construction et de l'habitation issues de l'article 205 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, permettant de suivre l'efficacité de la consommation foncière au bénéfice du développement de résidences permanentes sur ce territoire touristique.

Il est également rappelé, selon les dispositions L302-3* du Code de la construction et de l'Habitation (CCH), qu'un bilan triennal d'évaluation du PLH devra être présenté au bureau du CRHH trois ans après son adoption, en tenant compte de ces recommandations.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1,L.5211-9 et L.5216-5,

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.302-1,L.302-2 et R.302-8 à R302-11,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°141-2021 du 14 Décembre 2021 lançant les travaux du futur Programme de l'Habitat,

Vu le Porter à Connaissance de l'Etat en date du 27 Juin 2022

Vu le bilan final du Programme Local de l'Habitat

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°135-2023 du 27 Septembre 2023 arrêtant le projet de PLH 2024-2030 avec un plan d'actions portant sur la période 2024-2030,

Vu la consultation des 6 communes membres et du Syndicat du SCOT Tarentaise Vanoise,

Vu l'avis favorable des 6 communes qui composent le territoire et du Syndicat du SCOT Tarentaise Vanoise,

Vu la transmission du dossier à Monsieur le Préfet en date du 21 Novembre 2023,

Vu la présentation du dossier en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en date du 12 Décembre 2023,

Vu l'avis favorable avec recommandations du Bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en date du 8 Janvier 2024, annexé à la présente délibération,

Vu l'avis favorable avec recommandations des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans son avis du 5 Février 2024, annexé à la présente délibération,

PREND ACTE des avis du Bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement et de la Direction Départemental des Territoires,

ADOpte définitivement le projet de PLH 2024-2030 tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE la diffusion de la délibération et du dossier de PLH annexé aux 6 communes du territoires et aux personnes morales associées à la démarche,

AUTORISE la mise en œuvre des mesures de publicité prévues à l'article R.302-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

CHARGE Monsieur le Président de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise est définitive et exécutoire.

Délibération n°65-2024 - code 8.4 - Programme Local de l'Habitat Communauté de Communes Cœur de Tarentaise Vanoise
adoption définitive

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legal@zcom

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°66-2024**Renouvellement d'adhésion au service d'instruction mutualisé mis en place par le département (anciennement guichet unique)**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président chargé de l'Habitat, présente l'action du Département de la Savoie.

Le Département de la Savoie apporte des financements aux ménages réalisant des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Afin de faciliter l'accès des particuliers à un soutien financier complémentaire mis en place par notre collectivité, le Département propose un service de mutualisation d'instruction pour la rénovation énergétique de l'habitat privé.

Ce service permet d'une part un seul et même dossier pour le pétitionnaire et d'autre part à notre collectivité de bénéficier de l'instruction réalisée par le Département.

Par délibération n°131-2021 du 23 Novembre 2021, l'Intercommunalité Cœur de Tarentaise a décidé d'accorder son soutien financier aux projets de rénovation énergétique de l'habitat privé et de bénéficier du service d'instruction proposé par le Département de la Savoie.

Suite à l'évolution constante du dispositif, la Communauté de Communes doit aujourd'hui formaliser la poursuite de son adhésion au guichet unique et fixer les nouveaux niveaux d'interventions.

Monsieur, le Président donne lecture du nouveau dispositif proposé par le Département de la Savoie.

Présentation du service d'instruction mutualisée

« Savoie Rénov'énergie Maison individuelle » - « Savoie Rénov'énergie Copropriétés »

ARTICULATION DÉPARTEMENT ET L'INTERCOMMUNALITÉ	Information réciproque sur les dispositifs Le Département ou l'Intercommunalité informe l'autre partie de toute modification concernant leur dispositif de soutien respectif qui interviendrait après la date de la présente délibération.
	Etape 1 : réception et instruction du dossier de demande de subvention par le Département Le Département adresse au demandeur un accusé réception qui lui : <ul style="list-style-type: none">- précise la conformité de son dossier au regard des dispositifs départemental et intercommunal- donne l'accord pour engager ses travaux dans l'attente des décisions de chacune des instances politiques. Le Département instruit le dossier et informe l'Intercommunalité par courriel, via un formulaire dédié, qui précise notamment les montants des subventions. Etape 2 : règlement des subventions Dès lors que le règlement de la subvention départementale est effectué après contrôle des justificatifs d'exécution et de paiement des travaux , le Département informe l'Intercommunalité, par courriel, en lui adressant le formulaire dédié ainsi que le RIB du bénéficiaire pour qu'elle effectue le virement bancaire de la subvention intercommunale / communale.
RGPD	Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est pris en compte : le dossier de demande de subvention unique proposé par le Département comporte une pièce concernant le consentement de l'utilisation des données personnelles identifiant le Département et l'Intercommunalité.

INFORMATION DU PUBLIC	<p>Le Département communique via son site Internet, par courriel ou par téléphone sur le dispositif de soutien financier mis en place par l'Intercommunalité.</p> <p>L'Intercommunalité informe ses administrés sur le principe du service de mutualisation d'instruction et/ou les oriente directement vers la page dédiée du site Internet du Département de la Savoie Accompagnement à la rénovation énergétique - Savoie.fr afin de réaliser leur demande de subvention unique.</p>
------------------------------	---

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de solliciter le service d'instruction mis en place par le Département et tel que présenté en séance ;

FIXE le niveau d'intervention intercommunal :

- en tous points identiques au dispositif départemental concernant les critères d'éligibilité
- le nombre de prise en charge à 5 dossiers de soutien en maison individuelle et 1 dossier de soutien en copropriété
- sur la base des montants de subvention suivants :

Soutien en COPROPRIÉTÉ	Montant du soutien
% de la subvention Départementale	20 %
ou	
Aide forfaitaire par logement	€
avec	
Subvention plafond :	1000 €
Subvention plancher :	150 €

Soutien en MAISON INDIVIDUELLE	Montant du soutien
% de la subvention Départementale	10 %
ou	
Aide forfaitaire	€
avec	
Subvention plafond :	500 €
Subvention plancher :	150 €

VALIDE les principes de fonctionnement annexés à la présente délibération qui définit :

- l'articulation des échanges d'information entre le Département et l'Intercommunalité,
- le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),
- le respect du principe commun d'information du public.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document concernant ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE




Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°67-2024**Approbation de l'Avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de la voie verte**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie verte sur le territoire de la CCCT, suite à la décomposition du linéaire en tranches supplémentaires, il convient de modifier les clauses du contrat, relatives à la répartition entre les secteurs prédéfinis.

Après finalisation de la phase PRO sur TC6, secteur Pomblière et TC7, secteur tunnel du Siaix, par le MOE, il est nécessaire de revoir la décomposition de ces deux secteurs en 3 parties, au regard des capacités techniques et financières d'avancée des travaux :

- o Tranche 8 = Mairie de Saint Marcel – 182 route du Lac
- o Tranche 9 = Début de la zone de la Contamine – Mairie de Saint Marcel,
- o Tranche 10 = Route du Lac - Entrée Tunnel du Siaix.

Ce qui signifie la nouvelle trame suivante :

- Tranche ferme 1 concernant la tranche ferme - faisabilité
- Tranche conditionnelle 1: DLE : non affermie
- Tranche conditionnelle 2 : STEP réalisée en 2023 avec ouverture en avril 2024
- Tranche conditionnelle 3 : Estacade et Tranche conditionnelle 4 : Accès estacade : secteurs en attente du positionnement du Département pour la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage sur certains itinéraires structurants inscrits dans le schéma directeur vélo.
- Tranche conditionnelle 5 : Moûtiers
- Tranche conditionnelle 6 : Pomblière (uniquement PRO)
- Tranche conditionnelle 7 : Tunnel Siaix (uniquement PRO)
- Tranche conditionnelle 8 : Mairie/route du lac
- Tranche conditionnelle 9 : ZA contaminate / Mairie
- Tranche conditionnelle 10 : Route du Lac/ Tunnel Siaix

La répartition des pourcentages de rémunération doit donc s'étudier différemment.

Les deux tranches propres à l'estacade apparaissent dès lors en grisé dans le tableau ci-dessous et ne sont pas, pour l'heure, programmées dans le rétro planning de la CCCT.

MOE : 7.47%		TC 2 : STEP	TC 3 : Estacade	TC 4 : Accès estacade	TC 5 : Moûtiers	TC 6 : Pomblière	TC 7 : Tunnel Siaix	TC 8 : Mairie/rte du lac	TC 9 : ZA contaminate / Mairie	TC 10 : Rte du Lac/ Tunnel Siaix
Coûts travaux		765,609	1,133,648	310,572	510,132	929,111	631,170	171,240	670,457	919,276
PRO	18%	10,294.38	15,243.03	4,175.95	6,859.24	12,492.83	8,486.71	0.00	0.00	0.00
ACT	7%	4,003.37	5,927.85	1,623.98	2,667.48	0.00	0.00	895.41	3,505.82	4806.89
EXE	6%	3,431.46	5,081.01	1,391.98	2,286.41	0.00	0.00	767.50	3,004.99	4120.20
DET	31.50%	18,015.17	26,675.30	7,307.90	12,003.67	0.00	0.00	4,029.36	15,776.19	21631.02
OPC	3.50%	2,001.69	2,963.92	811.99	1,333.74	0.00	0.00	447.71	1,752.91	2403.45
AOR	5.50%	3,145.51	4,657.59	1,275.98	2,095.88	0.00	0.00	703.54	2,754.57	3776.85
TOTAL MOE/TC	HT	40,892	60,549	16,588	27,246	12,493	8,487	6,844	26,794	36,738
	TTC	49,070	72,658	19,905	32,696	14,991	10,184	8,212	32,153	44,086

Ce nouveau planning nécessite un avenant de prolongation d'un an correspondant à la tranche supplémentaire de Saint Marcel. Dans ce cadre, en accord avec le maître d'oeuvre, sa rémunération évolue sur la base du chiffrage PRO partie Saint Marcel-Pomblière, soit 4 480 934 €HT (4 280 243 €HT en phase AVP).

Le pourcentage de rémunération du MOE est de 7,47%. Le coût de MOE de l'ACT à l'AOR pour les tranches conditionnelles 6 et 7 s'élevaient à 62 355,87 €HT et est porté à 70 376,41 €HT pour les tranches 8, 9 et 10, ce qui équivaut à une évolution de **+ 8 020,51 €HT**.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Président à signer et exécuter l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie verte, dont le coût total de l'opération, après le rendu du projet est estimé à 4 480 934,00 €HT.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°67-2024 - code 1.6 - Approbation de l'Avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de la voie verte

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalty.com

99_DE-073-200023299-20240326-67_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°68-2024**Demande de subvention en matière de renouvellement d'un mur d'escalade et de ses blocs au gymnase Tartarat**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Actuellement, le gymnase Tartarat dispose d'un mur d'escalade obsolète datant de 1992.

Notre objectif est de faire évoluer notre offre de murs d'escalade et également, de doubler les parties "blocs". Outre les scolaires (lycée et collèges), le territoire dispose aussi d'une section montagne qui vient s'entraîner très régulièrement. Par ailleurs, le CAF du territoire comptabilise plus de 200 membres.

Il s'agit de requalifier des équipements aujourd'hui inadaptés pour les besoins des pratiquants. Il permettrait, en outre, au club de renforcer son envergure à l'échelle de la vallée.

Le gymnase Tartarat étant en dernière phase de travaux de rénovation énergétique pour cette année 2024 ; les travaux de notre mur d'escalade intérieur seraient optimisés durant la période de ceux de rénovation énergétique, afin de ne pas impacter davantage les utilisateurs et ainsi, limiter la période de fermeture de l'équipement comme prévu initialement.

C'est pourquoi, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de solliciter tous les financements possibles auprès du Département, de la Région et de l'Agence Nationale du Sport, pour ce projet de renouvellement et de création.

Projet qui viendrait d'autant plus conforter le critère récemment mis en place par le gouvernement : "2h de sport en plus au collège".

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet de renouvellement et de création du mur d'escalade pour un coût prévisionnel de maîtrise d'œuvre d'un montant de 16 917 € HT et un coût prévisionnel de travaux d'un montant de 278 200 € HT.

DIT que le projet de renouvellement, tranche 1, est estimé à 144 200 € HT.

DIT que le projet de création, tranche 2, est estimé à 134 000 € HT.

DIT que les crédits nécessaires pour la tranche 1, ont été inscrits au budget 2024 de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

SOLLICITE le financement maximal auprès du Département, de la Région et de l'Agence Nationale du Sport, permettant d'aboutir au projet de renouvellement et de création du mur d'escalade au gymnase Tartarat.

AUTORISE le président à faire les démarches et à signer tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°68-2024 - code 7.5.1 - Demande de subvention en matière de renouvellement d'un mur d'escalade au gymnase Tartarat

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legaliz.com

99_DE-073-200023299-20240326-68_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°69-2024**Approbation de l'abandon de la procédure de passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping de Notre Dame du Pré**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire l'engagement d'une procédure de publicité et de mise en concurrence à l'automne 2023, en vue de la passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy à Notre Dame du Pré.

Le 30 janvier 2024, le conseil communautaire a pris une délibération dans laquelle il a déclaré sans suite pour cause d'infructuosité la procédure engagée pour la passation d'un contrat de concession pour l'exploitation du camping du Glaisy et mandaté le Président pour engager des démarches auprès d'opérateurs économiques susceptibles d'assurer l'exploitation de ce service.

Conformément à l'article R. 3121-6 du code de la commande publique, lorsque aucune candidature ou aucune offre n'a été déposée, ou lorsque seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées ont été déposées, l'acheteur peut conclure, sans publicité ni mise en concurrence préalable, une convention de concession dès lors que les conditions initiales du contrat prévues dans le cahier des charges de la procédure antérieure ne sont pas substantiellement modifiées.

Depuis janvier, plusieurs porteurs de projets ont été rencontrés, afin de vérifier la possibilité pour ces candidats potentiels de s'inscrire dans le cadre du cahier des charges de la concession.

A l'issue de ces échanges et rencontres, aucun projet ne permet de répondre au cahier des charges de la concession initiale, notamment du fait des investissements importants demandés (raccordement aux réseaux pour les HLL, rénovation et agrandissement des sanitaires, création d'un lieu d'accueil et d'information) que les candidats ne seraient pas en mesure de financer dans leur totalité.

Le Président invite, sur la base de ce constat, le conseil communautaire à abandonner la procédure de passation du contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

VU l'exposé de Monsieur le Président,

VU le cahier des charges de la concession,

VU l'article R.3121-6 du Code de la commande publique.

DECIDE d'abandonner la procédure de passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy.

MANDATE Monsieur le Président pour informer les opérateurs économiques de l'abandon de la procédure.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Delibération n°69-2024 - code 3.5.2 - Approbation de l'abandon de la procédure de passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping de Notre Dame du Pré

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-073-200023299-20240326-69_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°70-2024**Approbation de la passation d'un bail emphytéotique administratif pour l'exploitation du camping du Glaisy à Notre Dame du Pré**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire l'engagement d'une procédure de publicité et de mise en concurrence à l'automne 2023, en vue de la passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy à Notre Dame du Pré.

Le 30 janvier 2024, le conseil communautaire a pris une délibération dans laquelle il a déclaré sans suite, pour cause d'infructuosité, la procédure engagée pour la passation d'un contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy et mandaté le Président pour engager des démarches auprès d'opérateurs économique susceptibles d'assurer l'exploitation de ce service conformément au cahier des charges.

Le Président rappelle au conseil communautaire sa délibération précédente par laquelle il a décidé l'abandon de la procédure de passation du contrat de concession de service pour l'exploitation du camping du Glaisy compte tenu de l'impossibilité pour les porteurs de projets de s'inscrire dans le cahier des charges de la concession.

Il est nécessaire aujourd'hui de s'interroger sur la relation contractuelle à venir pour permettre l'exploitation du camping du Glaisy par un opérateur économique.

Dès lors que la Communauté de Communes n'a pas, au-delà de celle de garantir au terrain sa vocation de camping, de volonté de s'impliquer dans l'exploitation du camping (tarifs, classement, entretien, ...) ni dans un programme d'investissement ; elle pourrait s'inscrire dans une relation de type Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour la mise à disposition du terrain de camping à un opérateur économique, en application des articles L. 1311-2 à L. 1311-4 du Code général des Collectivités Territoriales.

Le BEA, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans, permettrait en effet à un opérateur de développer sur le long terme un projet d'exploitation et de développement de l'équipement (il lui confère notamment des droits réels pouvant faire l'objet d'hypothèques) et à la Communauté de Communes de maîtriser, pendant toute la durée du bail, la destination de son bien et de récupérer la propriété des aménagements au terme du bail.

Si le principe du BEA était retenue, la Communauté de Communes devra, compte tenu de la domanialité publique du terrain de camping et en application de l'article L.2122-1-1 du CGPPP, organiser une procédure de sélection préalable de type « appel à manifestation d'intérêt » pour attribuer le BEA.

Le Président invite le conseil communautaire à se prononcer sur le principe de la mise à disposition du terrain de camping du Glaisy à un opérateur économique dans le cadre d'un BEA.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

VU l'exposé de Monsieur le Président,

VU les articles L.1311-2 et suivants du CGCT et L.2122-1-1 du CGPPP,

APPROUVE le principe de la passation d'un bail emphytéotique administratif pour la mise à disposition du terrain de camping du Glaisy à un opérateur économique.

MANDATE Monsieur le Président pour engager toutes les formalités à cet effet et notamment la procédure de sélection préalable des candidats selon les modalités de l'article L.2122-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Delibération n°70-2024 - code 3.3.3 - Approbation de la passation d'un bail emphytéotique administratif pour la mise à disposition du terrain de camping du Glaisy à Notre Dame du Pré



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°71-2024**Signature de conventions avec le SDES 73, pour la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communautaires**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Le SDES 73 a lancé un accord-cadre pour la réalisation d'audits énergétiques afin d'aider les collectivités territoriales dans leurs actions de maîtrise de l'énergie.

Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique des bâtiments, la CCCT souhaite bénéficier de subventions et ces audits sont un prérequis pour l'éligibilité aux demandes de subvention.

Afin de bénéficier de cet accord-cadre, il est nécessaire de procéder à la signature des conventions suivantes avec le SDES 73 :

- convention d'accompagnement technique et administratif dans le domaine de la transition énergétique ;
- convention de mandat de maîtrise d'ouvrage valant convention financière.

Liste des bâtiments à auditer et coûts estimatifs annoncés par le SDES :

BÂTIMENTS	Coûts estimatifs SDES 73 en € HT (moyenne des montants plafonds de l'accord-cadre du SDES)
Maison de la Coopération Intercommunale	5 400 € HT
Gymnase Saint Martin de Belleville	4 700 € HT
Gymnase André PERRIER	4 700 € HT
Ecole de Musique / Médiathèque / Auditorium	4 550 € HT
Maison Petite Enfance Moûtiers	3 850 € HT
Accompagnement technique et administratif SDES 73	750 € HT
Frais de gestion financement Fonds Chêne	250 € HT
TOTAL	24 200 € HT

La réalisation des audits énergétiques est éligible à l'obtention de subventions dans le cadre du programme ACTEE, via le Fonds Chêne (jusqu'à 50% de prise en charge). Dossiers montés par le SDES 73 dans le cadre de leur mission d'accompagnement.

Le jury de la saison 3 du Fonds Chêne se déroulera au mois de juin 2024, et la date limite d'envoi des dossiers au SDES est fixée au 15 avril 2024.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE de recourir à l'accord-cadre du SDES 73 pour réaliser les audits énergétiques sur les bâtiments précités

AUTORISE le Président à signer une convention avec le SDES 73, d'accompagnement technique et administratif dans le domaine de la transition énergétique, pour un coût de l'ordre de 750 € HT

AUTORISE le Président à signer une convention avec le SDES 73, de mandat de maîtrise d'ouvrage valant convention financière, dans la limite des coûts plafonds annoncés par le SDES 73 pour la réalisation des audits énergétiques

AUTORISE le Président à solliciter une subvention dans le cadre du programme ACTEE, via le Fonds Chêne, pour permettre le financement de la réalisation des audits énergétiques

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°71-2024 - code 1.4.1 - Signature de conventions avec le SDES 73, pour la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communautaires



99_DE-073-200023299-20240326-71_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°72-2024
Approbation du nouveau tarif et de la période d'ouverture du service
"bagagerie"

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Un service de bagagerie est ouvert à l'office de Tourisme depuis 2017. Ce service proposé aux visiteurs est destiné à faciliter leur séjour et à leur permettre de découvrir plus facilement la ville, son patrimoine, ses services de mi avril à mi décembre.

Suite à l'approbation et au vote de la convention de bagagerie lors du comité de direction de l'ÉPIC "Moûtiers Tourisme", en date du 27/07/2017, le tarif proposé était fixé à 2 € par bagage, de décembre à mi-avril durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Compte tenu du contexte économique actuel, des tarifs pratiqués par la concurrence (à minima 6€ par bagage), du développement du tourisme 4 saisons, de l'augmentation de la demande et de la diminution de l'espace disponible dans les nouveaux locaux de l'OT, il est proposé :

- d'augmenter le tarif à 3 € par bagage.
- d'étendre la prestation à l'année durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le nouveau tarif de la bagagerie fixé à 3 € par bagage.

APPROUVE la période annuelle durant laquelle ce service sera rendu aux visiteurs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°73-2024
Approbation tarif posters Cœur de Tarentaise

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Une série de posters a été réalisée afin de promouvoir notre territoire. Ces affiches représentent des vues emblématiques des différentes communes du territoire Cœur de Tarentaise et ont vocation à être vendues au sein de l'Office du Tourisme.

Afin de compléter l'offre, il est également proposé à la vente un cadre correspondant au format du poster.

Le poster seul est proposé au tarif de 12 € l'unité et le poster encadré au tarif total de 35 €.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le nouveau tarif de 12 € de ces posters seuls et de 35 € des posters encadrés

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°74-2024
Approbation tarif posters "d'ambiance - Photos du territoire"

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Une série d'affiches a été réalisée il y a deux ans à partir de photos de notre territoire.

Initialement proposés au tarif de 8 € l'unité, ces affiches n'ont pas connu le succès escompté et ne se vendent pas. En conséquence, afin de relancer les ventes de ce produit, nous proposons une baisse du prix unitaire avec un nouveau tarif de vente à 5 €.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le nouveau tarif de ces posters "d'ambiance - Photos du territoire" à 5 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°75-2024**Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise et le Festival "Le Grand Bivouac"**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Madame la Vice-Présidente expose que, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dans le cadre du développement culturel sur son territoire, en s'appuyant sur sa compétence communautaire, soutient différentes actions et associations culturelles à l'échelle territoriale, départementale et/ou régionale. Dans le but de diversifier l'offre culturelle, la collectivité souhaite s'impliquer et soutenir le développement du documentaire, de la littérature et du spectacle vivant au travers d'un partenariat avec le Festival Le Grand Bivouac (porté par l'association "pour le Grand Bivouac"), acteur culturel majeur du territoire savoyard.

Ce développement s'appuie sur la dynamique engagée en proposant un événement décentralisé du festival sur le territoire de Cœur de Tarentaise, venant élargir l'offre du Festival "Le Grand Bivouac". D'autres actions pourront être envisagées sur la saison 2024-2025 en lien avec les activités de l'association "pour le Grand Bivouac" (festival Vrai de Vrai, docu hors les murs, etc.).

La présente convention ne concerne que les événements se déroulant sur le territoire de Cœur de Tarentaise qui seront portés financièrement et logistiquement par la CCCT, en partenariat et étroite collaboration avec le Festival "Le Grand Bivouac" (mutualisation des actions, programmation communes, etc).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le partenariat engagé

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise sera notifiée sans délai au requérant.

Délibération n°75-2024 - code 8.9 - Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise et le Festival "Le Grand Bivouac"

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legal@9.com

99_DE-073-200023299-20240326-75_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°76-2024**Approbation de la tarification unique pour les spectacles de fin d'année proposée dans le cadre de l'enseignement dispensé au sein de l'École des Arts**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moutiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Madame la Vice-Présidente expose que, dans le cadre des enseignements dispensés au sein de l'École des Arts, des représentations publiques et spectacles de ont lieu à la fin de chaque année scolaire. Ces spectacles nécessitent de faire appel à des prestataires extérieurs. Le Comité de Pilotage du service unifié de l'EDA a proposé qu'une tarification unique (d'un montant de 4 euros) pour ces représentations puisse être appliquée lorsque des prestataires sont mobilisés.

Dans un souci logistique, chaque participant (mineur ou majeur) pourra bénéficier d'une invitation à destination de la personne de son choix (accompagnateur, familles, autre).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE la tarification unique proposé

AUTORISE les agents de l'EDA à appliquer la tarification unique d'un montant de 4 euros

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Délibération n°76-2024 - code 7.10.2 - Approbation de la tarification unique pour les spectacles de fin d'année proposée dans le cadre de l'enseignement dispensé au sein de l'École des Arts



99_DE-073-200023299-20240326-76_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°77-2024**Actualisation des tarifs applicables au multi accueil "Le Patio des Mômes"
et à la crèche familiale "Sucre d'orge"**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (pouvoir à Claude JAY)
Marie-Pierre FREMIOT (pouvoir à Donatienne THOMAS)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (pouvoir à Claude JOLLET),
Nouare KISMOUNE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Chantal MARTIN (pouvoir à Eric LAURENT)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Le multi accueil "le Patio des mômes" et la crèche familiale "Sucre d'orge" bénéficie de la PSU (Prestation de Service Unique) versée par la Caisse d'allocations familiales de la Savoie qui apporte une aide financière aux fonctionnements des structures.

A ce titre les tarifs applicables aux familles sont réglementés par la CNAF.

Le principe du calcul porte sur les taux d'effort à appliquer à partir des revenus mensuels des familles, avec un montant plancher et un montant plafond.

Pour les familles relevant du régime général, les ressources prises en compte proviennent du site internet CAFPRO (site de la CAF réservé aux partenaires institutionnels).

La tarification horaire correspond au montant des ressources mensuelles (nets imposables) des parents multiplié par le taux d'effort, en fonction du nombre d'enfants à charge.

La tarification mensuelle correspond au prix horaire multiplié par le nombre d'heures annuelles prévues au contrat puis divisé par le nombre de mois prévus au contrat d'accueil, ce fonctionnement permet aux familles d'être annualisées.

Par exemple :

Une famille fréquentant le multi-accueil avec des revenus mensuels de 3 500 euros/mois avec deux enfants à charge paiera :

$$3500 * 0.0516\% = 1.80 \text{ euros/heure}$$

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la circulaire n°2019-05 du 5 juin 2019 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, modifiant le barème national des participations familiales

Vu le courrier électronique reçu de la CAF le 31 décembre 2023, portant actualisation du barème national des participations familiales,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le barème des participations familiales tel qu'il figure dans le tableau ci-après :

Les taux de participations familiales à appliquer à compter de 2024 sont identiques à ceux de 2023 soit :

Nombre d'enfants	Taux de participation familiale Accueil collectif et micro-crèche	Taux de participation familiale Accueil familial et parental
1 enfant	0,0619%	0,0516%
2 enfants	0,0516%	0,0413%
3 enfants	0,0413%	0,0310%
4 enfants	0,0310%	0,0310%
5 enfants	0,0310%	0,0310%
6 enfants	0,0310%	0,0206%
7 enfants	0,0310%	0,0206%
8 enfants	0,0206%	0,0206%

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2024

Délibération n°77-2024 - code 7.10.2 - Actualisation des tarifs applicables au multi accueil "Le Patio des Mômes" et à la crèche familiale "Sucre d'orge"

Application agréée E-égalité.com
99_DE-073-200023299-20240326-77_2024-DE

9 enfants	0,0206%	0,0206%
10 enfants	0,0206%	0,0206%

Montant **plancher** des ressources mensuelles : **765,77 €**

Montant **plafond** des ressources mensuelles : **6 000,00 €**

et à compter du 1^{er} septembre 2024 : 7 000 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 20 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 5
Nombre de délégués absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votes : 26
Secrétaire de séance : Guillaume CRUCE

Délibération n°78-2024
**Approbation de la modification du règlement intérieur Espace Jeunes
et Croc Loisirs**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, en Salle de réunion, Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET
LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ, George DANIS, Sandra FAVRE, Claude JAY, Noëlla JAY, Romain SOLLIER, Hubert THIERY, Donatienne THOMAS
MOUTIERS : Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET, Eric LAURENT, Fabrice PANNEKOUCKE, Florence SCARPETTA
NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI
SAINT MARCEL : Daniel CHARRIERE, Gilles VIVET
SALINS-FONTAINE : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Françoise CROUSAZ

Excusé :

LES BELLEVILLE : Aurélien ASTRE (*pouvoir à Claude JAY*)
Marie-Pierre FREMIOT (*pouvoir à Donatienne THOMAS*)
MOUTIERS : Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*),
Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*)
Chantal MARTIN (*pouvoir à Eric LAURENT*)

Absent :

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET

Madame la Vice-Président rappelle que les règlements intérieurs du Croc Loisirs et de l'Espace Jeunes ont été approuvés lors du conseil communautaire du 28 novembre 2023.

Suite à la demande de la CAF, il convient de préciser les modalités de facturation pour les familles n'ayant pas justifié leurs revenus avec l'ajout de la phrase suivante : "les familles seront amenées à justifier de leurs revenus (attestation CAF ou MSA). Une famille qui ne peut produire une attestation CAF ou MSA devra s'acquitter de la participation maximale prévue dans le barème" .

Les autres articles desdits règlements restent inchangés.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'ajout de la phrase suivante : "Les familles seront amenées à justifier de leurs revenus (attestation CAF ou MSA). Une famille qui ne peut produire une attestation CAF ou MSA devra s'acquitter de la participation maximale prévue dans le barème" .

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Guillaume CRUCE



Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise est définitive et exécutoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE ENFANCE

PREAMBULE :

Le Service Enfance fait partie du Pôle Famille, service unifié des Communautés de Communes Cœur de Tarentaise et Vallées d'Aigueblanche. Le Service Enfance met en place un accueil de loisirs nommé "Croc Loisirs", agréé par la PMI (Protection Maternelle Infantile) et la DDCSPP, (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations). Il est conventionné avec la CAF.

Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans sur les mercredis (périscolaire) et pendant les vacances scolaires (extrascolaire). Le Service Enfance organise également des séjours de vacances.

Il suit un projet éducatif qui s'appuie sur la Convention Territoriale Globale, élaboré en 2023, et conçue de façon concertée et partenariale. Celle-ci s'appuie sur des valeurs communes et partagées sur lesquelles seront axés les accueils de loisirs 3 à 17 ans (Croc Loisirs et Espace Jeunes).

Il souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

Le projet éducatif est mis en place dans un projet pédagogique par l'équipe d'animation. Ces documents sont à disposition sur demande.

ARTICLE 1 : Le Service Enfance doit rester **neutre** tant sur le plan politique, religieux et culturel.

ARTICLE 2 : Le Service Enfance est placé sous la responsabilité et l'autorité de la responsable du Service Enfance, sous le contrôle du Président de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS

ARTICLE 3 : Le Service Enfance accueille les enfants à partir de 3 ans révolus à 11 ans.

ARTICLE 4 : Pour pouvoir bénéficier des services périscolaires et accueils de loisirs, l'enfant doit impérativement être scolarisé en école maternelle ou élémentaire. Les enfants entrant à l'école maternelle en septembre sont accueillis durant les vacances d'été.

ARTICLE 5 : Les enfants non propres (port de couches) ne peuvent être accueillis.

FONCTIONNEMENT

ARTICLE 6 : Pour bénéficier des services proposés par le Service Enfance, vous devez **obligatoirement créer un compte sur le portail famille sélectionné par la collectivité et dont la consultation est réservée aux responsables de structures**. L'inscription administrative peut être réalisée tout au long de l'année en cours. Il est demandé aux familles de réactualiser les documents administratifs à chaque rentrée scolaire (septembre) pour une réouverture des droits. Elle est prise en compte dès lors que le dossier administratif de l'enfant est complet.

Les inscriptions aux activités s'effectuent uniquement via ce compte personnel au plus tard 48 heures ouvrables avant l'activité et dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 7 : Tout changement de renseignements sur la famille ou sur la santé de l'enfant doit être modifié sur l'Espace Famille.

ARTICLE 8 : Une priorité sera donnée aux familles résidant sur le territoire des Communautés de Communes Cœur de Tarentaise et Vallées d'Aigueblanche.

ARTICLE 9 : Trois créneaux horaires sont possibles :

- ❖ le matin de 7h30 - 9h à 11h45 - 12h15 (sans le temps du repas)
- ❖ l'après-midi de 13h15 - 13h45 à 17h - 18h15 (sans le temps du repas)
- ❖ la journée de 7h30 - 9h à 17h - 18h15 (les enfants inscrits à la journée ne pourront pas rentrer chez eux le temps du repas de midi).

Les horaires doivent être respectés pour la bonne organisation du centre.

Lors de sortie, exceptionnellement, il se peut que les horaires soient modifiés. La responsable avertira alors les familles.

Les usagers sont tenus au respect des horaires d'ouverture et de fermeture de la structure, sous peine de se voir refuser l'accès en cas de manquement. Au cas où un enfant serait présent à l'heure de fermeture (après avoir épuisé toutes les possibilités pour joindre les parents), la responsable du Service Enfance devra faire appel à la Gendarmerie la plus proche qui lui indiquera la conduite à tenir.

ARTICLE 10 : Les activités peuvent être annulées ou reportées en fonction du nombre d'inscrits ou de certains impératifs (conditions météorologiques, etc)

ARTICLE 11: Certaines activités peuvent durer plus longtemps que les heures indiquées sur le programme. Les horaires mis en place sont donnés à titre indicatif et peuvent changer en fonction de l'activité, de son lieu, de la circulation, ...

ARTICLE 12 : Toute annulation doit se faire 96 heures à l'avance (jours ouvrés), sinon la réservation sera facturée. Seules les absences motivées par un certificat médical, présenté dans les 8 jours qui suivent l'absence, ne seront pas facturées.

ARTICLE 13 : Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective des enfants. Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié renforcé par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites à risques.

ARTICLE 14 : Divers jeux, livres et revues, matériel pédagogique sont mis à disposition et devront être rangés après utilisation. Aucun d'entre eux ne devra sortir des locaux.

REPAS

ARTICLE 15 : Les repas et les goûters doivent être fournis par la famille. Ils seront mis au frais selon les normes d'hygiène conformément à la réglementation en vigueur.

Le plat chaud pourra être réchauffé au micro-onde, sauf lors de sorties à la journée.

Dans le cadre des séjours de vacances, des mini séjours et des veillées, les repas sont élaborés par le personnel d'encadrement, avec la participation des enfants.

ASSURANCE ET MALADIE

ARTICLE 16 : Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel du service enfance. Elle intervient en complément de l'assurance responsabilité civile familiale.

ARTICLE 17 : La responsable du Service Enfance ou un membre de l'équipe pédagogique peut demander aux parents de récupérer leur enfant s'il juge que son état de santé le nécessite.

Elle peut également, si elle le juge nécessaire, prendre l'initiative d'appeler le médecin ou les secours et d'en aviser ensuite les parents.

ARTICLE 18 : En cas d'urgence ou d'accident grave, il sera fait appel aux services d'urgence (SAMU, pompiers)

ARTICLE 19 : En cas d'accident, la responsable est tenue d'informer immédiatement le Coordinateur du Service Enfance/Jeunesse ainsi que le service de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations selon la gravité.

VÊTEMENTS ET OBJETS PERSONNELS

ARTICLE 20 : Une tenue correcte est exigée pour les enfants ainsi que pour le personnel. Cependant, aucune assurance ne prend en compte les dégâts ou la perte vestimentaire. Il est conseillé de mettre des vêtements adaptés aux activités de l'accueil de loisirs et de les marquer au nom de l'enfant.

ARTICLE 21 : La plupart des bijoux représentent un danger en collectivité surtout pour les jeunes enfants, leur port est interdit pendant les séjours.

ARTICLE 22 : Les enfants doivent également respecter le matériel collectif mis à disposition (minibus, locaux, mobilier, jeux, matériel pédagogique). Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.

ARTICLE 23 : Tout objet susceptible de représenter un danger quelconque est interdit à l'accueil de loisirs.

SECURITE ET RESPONSABILITE

ARTICLE 24 : l'enfant est remis à la personne qui l'a confié ou, à la demande de cette dernière, à quelqu'un d'autre désignée par avance.

Les enfants en section maternelle ne peuvent quitter le centre de loisirs qu'accompagnés d'un adulte.

Si l'enfant est autorisé à rentrer seul, une autorisation écrite sera demandée (pour les primaires uniquement).

TRANSPORT

ARTICLE 25 : Dans le cadre de l'activité du Service Enfance, les enfants peuvent être transportés dans les véhicules de la Communauté de Communes, assurés pour les passagers, ou par une société de transport collectif.

TARIFS

Les tarifs sont votés chaque année en Conseil communautaire (cf. fiche tarifs)

ARTICLE 26 : Le tarif est forfaitaire (journée, demi-journée, sortie) et ce quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ des enfants.

Les tarifs appliqués sont fonction d'un quotient familial établi par la CAF.

Les familles seront amenées à justifier de leurs revenus (attestation CAF ou MSA). Une famille qui ne peut produire une attestation CAF ou MSA devra s'acquitter de la participation maximale prévue dans le barème.

ARTICLE 27 : Le règlement devra s'effectuer après réception de la facture par carte bancaire sur le portail famille ou par espèces (faire l'appoint), par chèque à l'ordre de "CCCT Enfance - Jeunesse" ou par chèque vacances.

Ce qui vous est facturé : les présences / les absences non justifiées / les annulations hors délais.

Les absences motivées par un certificat médical, présenté dans les 8 jours qui suivent l'absence, ne seront pas facturées. Les annulations dans les délais (96 heures avant l'activité en jours ouvrés) ne seront également pas facturées.

Les familles n'ayant pas réglé les sommes dues lors du mois précédent ne pourront pas réserver les activités.

DISCIPLINE

ARTICLE 28 : Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité (dégradation, vol, violence verbale et / ou physique, non-respect des personnes ou du matériel) sera sanctionnée par l'équipe d'animation.

En fonction des cas et des comportements, la sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion ponctuelle ou définitive de l'enfant, après entretien avec l'autorité parentale.

ARTICLE 29 : Ce règlement intérieur sera affiché dans le local du Service Enfance et chacun aura obligation de s'y tenir.

ARTICLE 30 : Tout enfant inscrit au Service Enfance implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

ARTICLE 31 : L'acceptation du règlement conditionne l'admission des enfants.

Le Président de la CCCT,
Fabrice PANNEKOUCKE

Le Président de la CCVA,
André POINTET

Le Responsable Légal

Date et signature valant

"Lu et approuvé"

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE JEUNESSE

PREAMBULE

Le Service Jeunesse fait partie du Pôle Famille, service unifié des Communautés de Communes Cœur de Tarentaise et Vallées d'Aigueblanche. Le Service Jeunesse est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il est conventionné avec la CAF et le Département de la Savoie.

Il met en place un accueil de loisirs nommé "Espace Jeunes" qui accueille les adolescents de 11 à 17 ans les mercredis et samedis (périscolaire) et pendant les vacances scolaire (extrascolaire). Le Service Jeunesse organise également des mini-camps et des séjours de vacances.

Il accueille des jeunes de 11 à 25 ans pour l'accompagnement de leurs projets

Il suit un projet éducatif qui s'appuie sur la Convention Territoriale Globale, élaboré en 2023, et conçue de façon concertée et partenariale. Celle-ci s'appuie sur des valeurs communes et partagées sur lesquelles seront axés les accueils de loisirs 3 à 17 ans (Croc loisirs et Espace Jeunes).

Il souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

Le projet éducatif est mis en place dans un projet pédagogique par l'équipe d'animation. Ces documents sont à disposition sur demande.

Les objectifs du Service Jeunesse sont de créer des lieux de rencontre pour les jeunes, de permettre l'accès aux loisirs pour tous, d'encourager et développer la prise de responsabilité, le respect des autres, la vie en collectivité et de permettre l'épanouissement de tous par l'implication dans des projets collectifs.

ARTICLE 1 : Le Service Jeunesse doit rester **neutre** tant sur le plan politique, religieux et culturel.

ARTICLE 2 : L'Espace Jeunes est placé sous la responsabilité et l'autorité de la responsable de l'accueil de loisirs adolescents, sous le contrôle du Président de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

FONCTIONNEMENT

ARTICLE 3 : Pour bénéficier des services proposés par le Service Jeunesse, vous devez obligatoirement créer un compte sur le portail famille sélectionné par la collectivité et dont la consultation est réservée aux responsables de structures.

L'inscription administrative peut être réalisée tout au long de l'année en cours. Il est demandé aux familles de réactualiser les documents administratifs à chaque rentrée scolaire (septembre) pour une réouverture des droits et de s'acquitter du montant de l'adhésion. Elle est prise en compte dès lors que le dossier administratif du jeune est complet et le paiement de l'adhésion enregistré.

Les inscriptions aux activités s'effectuent uniquement via ce compte personnel.

ARTICLE 4 : Tout changement de renseignements sur la famille ou sur la santé de l'enfant doit être modifié sur l'Espace Famille.

ARTICLE 5 : Une priorité sera donnée aux familles résidant sur le territoire des Communautés de Communes Cœur de Tarentaise et Vallées d'Aigueblanche.

ARTICLE 6 : Pour les sorties et les activités payantes, la priorité sera donnée aux jeunes qui ont un comportement correct au quotidien et qui participent à d'autres animations proposées tout au long de l'année (payantes ou non).

ARTICLE 7 : Les activités peuvent être annulées ou reportées en fonction du nombre d'inscrits ou de certains impératifs (conditions météorologiques, etc)

ARTICLE 8 : Certaines activités peuvent durer plus longtemps que les heures indiquées sur le programme. Les horaires mis en place sont donnés à titre indicatif et peuvent changer en fonction de l'activité, de son lieu, de la circulation, ...

ARTICLE 9 : Toute annulation d'activité doit se faire 48h à l'avance, sinon l'activité sera facturée. Le remboursement des activités pourra être effectué sur présentation d'un justificatif médical. La responsable du centre de loisirs adolescent pourra éventuellement mettre en liste d'attente sur d'autres activités les jeunes qui annulent des activités trop souvent et/ou sans prévenir.

ARTICLE 10 : Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective des jeunes. Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnes qualifiées, renforcées par des intervenants diplômés pour la pratique des activités « dites à risques » (VTT, escalade, voile, rafting, kayak...).

ARTICLE 11 : Divers objets sont mis à votre disposition dans les locaux jeunes (jeux de sociétés, livres et revues, meubles, matériel informatique ou audiovisuel, ...). Aucun d'entre eux ne devra sortir des locaux et ces objets, ainsi que votre lieu d'accueil, devront être rangés à la fin de l'activité ou de la journée.

ARTICLE 12 : Chacun se doit d'aider au rangement et aux tâches ménagères nécessaires à ce que les locaux restent propres et accessibles pour les activités suivantes.

ARTICLE 13 : Une tenue correcte et adaptée est exigée pour les jeunes ainsi que pour le personnel. Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires, il est donc fortement conseillé de mettre des vêtements en lien aux activités proposées.

ASSURANCE ET MALADIE

ARTICLE 14 : Une assurance couvre les jeunes et l'ensemble du personnel du Service Jeunesse. Elle intervient en complément de l'assurance responsabilité civile familiale.

ARTICLE 15 : La responsable du centre de loisirs adolescent ou un membre de l'équipe pédagogique peut demander aux parents de récupérer le jeune s'il juge que son état de santé le nécessite.

Elle peut également, si elle le juge nécessaire, prendre l'initiative d'appeler le médecin ou les secours et d'en aviser ensuite les parents.

ARTICLE 16 : En cas d'accident, la responsable est tenue d'informer immédiatement le coordinateur du service Enfance Jeunesse ainsi que la DDCSPP selon la gravité.

TARIFS

Les tarifs sont votés chaque année en Conseil communautaire (cf. fiche tarifs)

ARTICLE 17 : Le règlement devra s'effectuer après réception de la facture par carte bancaire sur le portail famille ou par espèces (faire l'appoint), par chèque à l'ordre de "CCCT Enfance - Jeunesse" ou par chèque vacances.

Ce qui vous est facturé : Les présences aux activités payantes / les absences non justifiées / les annulations hors délais.

Les familles seront amenées à justifier de leurs revenus (attestation CAF ou MSA). Une famille qui ne peut produire une attestation CAF ou MSA devra s'acquitter de la participation maximale prévue dans le barème.

Les absences motivées par un certificat médical, présenté dans les 8 jours qui suivent l'absence, ne seront pas facturées. Les annulations dans les délais (48h avant l'activité) ne seront également pas facturées.

Les familles n'ayant pas réglé les sommes dues lors du mois précédent ne pourront pas réserver les activités sur la période suivante.

DISCIPLINE

ARTICLE 18 : Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité (dégradation, vol, violence verbale et/ou physique, non respect des personnes et/ou du matériel) sera sanctionnée par l'équipe d'animation.

En fonction des cas de comportements, un jeune peut être exclu de l'activité en cours, et cela peut aller jusqu'à l'exclusion définitive du jeune, seulement après entretien avec l'autorité parentale.

ARTICLE 19 : Les usagers sont tenus au respect des horaires d'ouverture et de fermeture du local (en fonction des horaires indiqués sur le programme).

ARTICLE 20 : Toute personne présente dans les locaux du Service Jeunesse se doit de respecter le présent document dans son intégralité, mais est en droit de proposer des aménagements ou de nouveaux articles si ceux-ci vont à l'encontre du bon fonctionnement.

ARTICLE 21 : Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.

ARTICLE 22 : Les usagers doivent également respecter le matériel collectif mis à disposition (minibus, locaux, jeux, matériel pédagogique).

ARTICLE 23 : L'équipe d'animation n'est pas responsable des objets amenés par le jeune (téléphone, jeux...).

ARTICLE 24 : **Alcools, cigarettes, cigarettes électroniques et boissons énergisantes**, ainsi que tout objet susceptible de représenter un danger quelconque, **sont interdits au sein des locaux du Service Jeunesse ainsi que pendant tous les temps d'activité.**

L'acceptation du règlement conditionne l'admission des jeunes.

Le Président de la CCCT,

Fabrice PANNEKOUCKE

Le Président de la CCVA,

André POINTET

Le Responsable Légal

Date et signature valant

"Lu et approuvé"

Le Jeune

Date et signature valant

"Lu et approuvé"